

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA REPRÉSENTATION DU SUJET OUVRIER : ANALYSE DU DISCOURS
SYNDICAL QUÉBÉCOIS, DE 1949 À 2009

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
HUBERT FORCIER

SEPTEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

*J'avais dans ma tête
le beau navire d'inquiétudes*

– Pierre Perreault, *Bilan*

Ce mémoire souhaite discuter d'une interrogation récurrente portant sur le sens de notre agir et sur les lieux collectifs de sa constitution. Il est motivé par les réflexions perpétuelles concernant le devenir de notre société et les possibilités pour nous tous de nous sentir solidaires d'un projet de société. Confronté à cette question, nous avons d'abord cherché à circonscrire l'acteur qui pourrait prétendre porter ce projet. À quoi bon en effet réfléchir à un projet de société si l'on ne pressent aucun acteur social pour le faire sien? C'est pourquoi, avant même de spéculer sur l'édification des grandes lignes d'un projet commun, nous avons voulu nous pencher sur la nature des sujets collectifs qui l'ont historiquement incarné, le sujet national et le sujet ouvrier plus particulièrement, pensant trouver dans cette recherche quelques réponses à nos questions.

Mais c'est plus exactement l'étude du sujet ouvrier qui a retenu notre attention. Notre travail vise à démontrer de quelle manière celui-ci s'est fait le représentant d'un projet collectif dans l'histoire. En étayant les contours historiques et contemporains de ce sujet, nous avons voulu rendre compte d'un sujet collectif qui a su évoluer et faire progresser son projet dans le temps. En prenant le point de vue qui est le sien, notamment en nous sentant solidaires du destin du mouvement syndical québécois, nous nous sommes interrogé sur les enjeux qui sont les siens, sur les dangers qui le guettent, sur les espoirs qui l'habitent. Cette perspective nous permet à terme de mieux expliquer le rapport du sujet ouvrier avec un projet collectif se renouvelant

dans le temps. Le retour sur notre questionnement premier nous mène toutefois à craindre l'effritement contemporain de ce projet, frappé de plein fouet par une tendance profonde à la fragmentation et à l'individualisation. Ce sont ces phénomènes que ce mémoire souhaite éclairer.

Le sujet auquel se réfère le mouvement syndical dans son discours doit répondre à plusieurs défis. La posture parfois très critique que nous avons adoptée à son égard vise à lancer un appel. Tout n'est pas joué, voilà ce qui doit ressortir de cette recherche. Si des tendances fortes heurtent le mouvement syndical, celui-ci demeure un acteur fondamental de notre société. Le sujet ouvrier reste présent et s'affirme malgré la direction incertaine qu'il prend de nos jours.

Cette recherche nous a permis de mieux cerner la constitution et le développement des sujets collectifs de la modernité. En nous questionnant sur la tendance à la fragmentation du sujet ouvrier, nous n'avons pas voulu tomber dans le catastrophisme, ni laisser entendre que la situation est irrévocable. Seulement, il nous semble que le mouvement syndical québécois participe de cette mouvance qui tend à représenter un sujet de moins en moins unifié et de moins en moins évocateur. La représentation de plus en plus évanescence du sujet ouvrier en tant que représentation collective s'accompagne de la relative indétermination de la référence à un projet commun. Or la poursuite d'un projet commun ne peut se faire sans une représentation claire des acteurs qui le portent. C'est dans cette direction que nos réflexions devront nous mener dans le futur.

Ce mémoire, nous l'avons mené à terme en usant de plusieurs méthodes, à la fois théorique, historique et empirique. Voilà sans doute sa force, mais aussi sa plus grande faiblesse. En tentant de valider l'hypothèse de cette recherche, le parcours nous a mené à retracer de manière très brève l'histoire de la modernité, à nous appuyer sur un appareil théorique rapidement évoqué, à analyser un discours en nous tenant à ses plus grandes lignes. En fin de compte, une impression d'inachèvement

surgira peut-être. Mais peut-être est là le signe que notre recherche en appelle une autre, qui viendrait la compléter.

Je ne pourrais aller plus loin sans remercier certaines personnes. Il me faut d'abord exprimer ma reconnaissance envers le soutien constant et la force d'esprit de mon directeur, Jacques Beauchemin, qui a toujours su guider ma recherche. Merci pour ces rencontres toujours éclairantes.

Je voudrais plus globalement remercier le département de sociologie de l'UQAM, dans lequel je baigne depuis voilà déjà plus de cinq ans. Professeurs, collègues et membres du personnel ont tous su m'apporter les éléments nécessaires à la poursuite de mon parcours et de ma recherche. J'en profite pour remercier tous ceux et celles avec qui j'ai passé ces années. Je remercie ceux avec qui je me suis lié, autant que ceux avec qui j'ai débattu, parfois de manière agitée.

Je remercie aussi mes parents, Luc et Sylvie, qui ont su faire naître cette étincelle sans laquelle tout ceci n'aurait été possible. Je les remercie de l'intérêt constant qu'ils ont accordé à mes projets. La curiosité, la rigueur et la discipline que je reconnais en moi sont leurs. Cet univers familial me rappellera toujours l'importance fondamentale d'appartenir au monde. Entre la tour d'ivoire et la culture première, je sais que mon statut de sociologue ne saurait être complet sans cet intérêt constant pour la vie du « monde ordinaire », si éclairante et souvent si vraie.

Merci à mon frère Mathieu, pour sa présence perpétuelle. Merci pour ta lecture éclairante, pour les discussions, et bien plus encore.

Merci à Louise, pour tout, ce regard, cet esprit éclairé, la présence patiente dans le flot des jours.

Merci finalement à tous ceux et celles qui se reconnaîtront et qui sont tous une parcelle de ce mémoire. Ils m'excuseront, je l'espère, de ce langage par trop aride, passage obligé de la formation sociologique.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	ii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ	xii
INTRODUCTION	
LA FRAGMENTATION DU SUJET OUVRIER.....	1
0.1. Le sujet ouvrier comme sujet politique	3
0.2. Questions de recherche et hypothèses	6
0.3. Présentation de la démarche	8
CHAPITRE I	
LE SUJET POLITIQUE : UNE THÉORISATION	11
1.1. Aux sources du politique	11
1.1.1. Compréhension historique des transformations des sources de la légitimité et des fondements du lien social dans les sociétés humaines.....	12
1.1.2. Le politique comme mode d'organisation et de représentation de la société par elle-même.....	16
1.2. Le projet de société de la modernité et la démocratie nationale.....	19
1.2.1. La révolution moderne : le projet de société de la modernité.....	19
1.2.2. La nation moderne : le projet politique moderne dans son effectivité historique.....	23
1.3. Le sujet politique unitaire	26

1.3.1. Le sujet politique : une définition conceptuelle	27
1.3.2. Le sujet politique unifié est national	28
CHAPITRE II	
LE SUJET OUVRIER	30
2.1. Du sujet politique universaliste au sujet ouvrier	31
2.1.1. Sujet et contre-sujets	32
2.1.2. Émergence et importance du sujet ouvrier.....	35
2.2. Les contours théoriques du sujet ouvrier.....	37
2.2.1. Le sujet ouvrier : définition conceptuelle.....	37
2.2.2. Sujet ouvrier et sujet politique	38
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE : ENTRE LES FONDEMENTS THÉORIQUES ET	
L'ANALYSE DES DONNÉES.....	44
3.1. Clarifications méthodologiques.....	45
3.1.1. La question de la représentation.....	45
3.1.2. Approche déductive et interprétation.....	46
3.2. Le corpus	47
3.3. Codage et grille d'analyse	55
3.4. L'analyse de contenu.....	57
CHAPITRE IV	
LE SUJET OUVRIER, 1949-1960 : UN SUJET UNIFIÉ	61
4.1. Éléments socio-historiques : le mouvement syndical canadien-français	
de 1949 à 1960, d'Asbestos à la Révolution tranquille	62
4.1.1. La société libérale duplessiste.....	62
4.1.2. L'affirmation dans l'action du mouvement syndical canadien-	
français	63

4.1.3.	La consolidation d'une conscience nationale et sociale.....	66
4.2.	Analyse des journaux syndicaux de 1949 à 1960.....	68
4.2.1.	Présentation des journaux de la période.....	68
4.2.2.	Le sujet de l'action.....	69
4.2.3.	Les rapports de force.....	73
4.2.4.	Les valeurs éthiques.....	76
4.3.	Le sujet ouvrier des années 1950 comme sujet unifié.....	79
CHAPITRE V		
LE SUJET OUVRIER, 1970-1975 : ENTRE RADICALISATION ET		
FRAGMENTATION.....		
83		
5.1.	Éléments socio-historiques : le mouvement syndical québécois de 1970	
	à 1975, sous le signe de la radicalisation.....	84
5.1.1.	La société québécoise dans les années 1970 : l'essoufflement du	
	providentialisme et l'appel à son dépassement.....	84
5.1.2.	La radicalisation du mouvement syndical.....	86
5.2.	Analyse des journaux syndicaux de 1970 à 1975.....	89
5.2.1.	Présentation des journaux de la période.....	89
5.2.2.	Le sujet de l'action.....	90
5.2.3.	Les rapports de force.....	94
5.2.4.	Les valeurs éthiques.....	96
5.3.	Le sujet ouvrier des années 1970 à 1975, entre unification et	
	fragmentation.....	99
CHAPITRE VI		
LE SUJET OUVRIER CONTEMPORAIN, 1995-2009 : SOUS LE SIGNE DE		
LA FRAGMENTATION.....		
103		
6.1.	Éléments socio-historiques : le mouvement syndical québécois de 1995	
	à 2009.....	104

6.1.1. La société québécoise contemporaine : l'affirmation du néolibéralisme	104
6.1.2. Le mouvement syndical québécois entre maintien des acquis et concertation	106
6.2. Analyse des journaux syndicaux de 1995 à 2009.....	109
6.2.1. Présentation des journaux de la période.....	109
6.2.2. Le sujet de l'action.....	110
6.2.3. Les rapports de force.....	115
6.2.4. Les valeurs éthiques.....	118
6.3. Le sujet ouvrier des années 1995 à 2009, une tendance forte à la fragmentation.....	120
CONCLUSION	
LES MUTATIONS DU POLITIQUE SOUS LE PRISME DE LA FRAGMENTATION DU SUJET OUVRIER.....	125
7.1. Fin de parcours : synthèse et retour sur les hypothèses initiales	126
7.2. La fragmentation du sujet ouvrier inscrite dans les mutations contemporaines du politique.....	131
ANNEXE A	137
ANNEXE B	140
BIBLIOGRAPHIE.....	144

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1. Nombre total des numéros de journaux syndicaux de 1949-1960	51
2. Nombre total des numéros de journaux syndicaux de 1970-1975	51
3. Nombre total des numéros de journaux syndicaux de 1995-2009	52
4. Nombre total des numéros de journaux syndicaux selon les centrales et les périodes	53
5. Nombre total des pages sélectionnées selon les centrales et les périodes.....	54
6. Nombre de mots et pourcentages selon les centrales et les périodes	59
7. Nombre de références et pourcentages selon les dimensions et les périodes .	59
8. Fréquence et pourcentage des nœuds référant au sujet de l'action dans la période 1949-1960	70
9. Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux rapports de force dans la période 1949-1960	74
10. Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux valeurs éthiques dans la période 1949-1960	77
11. Fréquence et pourcentage des nœuds référant au sujet de l'action dans la période 1970-1975	92
12. Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux rapports de force dans la période 1970-1975	95
13. Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux valeurs éthiques dans la période 1970-1975	97
14. Fréquence et pourcentage des nœuds référant au sujet de l'action dans la période 1995-2009	111
15. Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux rapports de force dans la période 1995-2009	116

16. Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux valeurs éthiques dans la période 1995-2009	119
17. Notions associées au sujet de l'action.....	137
18. Notions associées aux rapports de force	138
19. Notions associées aux valeurs éthiques.....	139
20. Fréquence des notions associées au sujet de l'action dans l'ensemble du corpus	140
21. Fréquence des notions associées au sujet de l'action, 1949-1960	141
22. Fréquence des notions associées au sujet de l'action, 1970-1975	142
23. Fréquence des notions associées au sujet de l'action, 1995-2009	143

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFL : *American Federation of Labour*

CEQ : Centrale de l'enseignement du Québec

CIC : Corporation des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec

CIO : *Congress of Industrials Organisations*

CSD : Centrale des syndicats démocratiques

CSN : Confédération des syndicats nationaux

CSQ : Centrales des syndicats du Québec

CTC : Congrès du Travail du Canada

CTCC : Confédération des travailleurs catholiques du Canada

FPTQ : Fédération provinciale du travail du Québec

FTQ : Fédération des travailleurs du Québec

FUIQ : Fédération des unions industrielles du Québec

UQAM : Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif d'éclairer la compréhension du sujet ouvrier contemporain. Les lignes qui suivent rendent compte des diverses représentations dont le sujet ouvrier a été l'objet, de sa naissance au XIX^e siècle jusqu'aujourd'hui. Appuyé sur une analyse théorique et historique qui situe l'émergence du sujet ouvrier dans la compréhension plus large du sujet politique moderne, cette analyse des transformations du sujet ouvrier inscrit ce dernier sur l'horizon plus large du sujet politique unitaire du commencement de la modernité. L'avènement d'un sujet ouvrier constitue en effet une critique de l'abstraction du sujet politique national et entraîne la société vers une représentation des conditions concrètes d'existence des acteurs sociaux.

Ce mémoire s'intéresse plus spécifiquement à la représentation du sujet ouvrier dans le mouvement syndical québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle. À travers une analyse de contenu des journaux syndicaux, nous expliquons les transformations de la représentation du sujet ouvrier dans le cadre de trois périodes historiques. Notre analyse démontre le passage d'un sujet unifié dans la période 1949 à 1960, à un sujet hybride dans la période 1970 à 1975, et d'un sujet dont la représentation tend à se fragmenter dans la période contemporaine (1995-2009).

INTRODUCTION

LA FRAGMENTATION DU SUJET OUVRIER

Réfléchir à l'élaboration ou à la reprise d'un projet de société pose inévitablement la question du sujet qui peut le porter. Alors qu'une telle recherche se concluait rapidement par l'évocation du sujet politique national dans la modernité triomphante, par la référence à un sujet révolutionnaire chez les marxistes; les réflexions récentes rendent compte d'une exploration plus ardue. Cette investigation pose souvent le constat du passage d'un sujet unifié au morcellement de sujets multiples.¹

Le sujet politique national peut se définir comme cette « figure symbolique et institutionnelle sous laquelle une société aménage la diversité de ces récits et de ces expériences identitaires potentiellement conflictuelles² ». C'est lui qui a porté le projet éthico-politique de la modernité triomphante, en se prétendant être le représentant universel de la communauté politique. Ce projet visait à réaliser la volonté moderne de constituer le monde à la fois sur la liberté individuelle et sur une vision d'un vivre-ensemble partagé.³ Mais ce sujet politique national, accusé d'une trop grande fermeture face à la réalité concrète des individus et des groupes sociaux, s'est vu confronté à la montée progressive de contre-sujets. Ceux-ci feront leur le projet

¹ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie : La révolution moderne*, Paris, Gallimard, 2007, p.21-35.

² Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop : La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB Éditeur, 2002, p.60.

³ Jacques Beauchemin, *La société des identités : Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna Éditions, 2^{ème} édition, 2007, p.17-18.

d'émancipation de la modernité inaugurale.⁴ Le premier de ces contre-sujets sera le sujet ouvrier qui interviendra dans le politique en s'appuyant sur des référents de classe, et en alliant ceux-ci à un projet de transformation de la société. On peut le définir comme une figure sociale concrète qui représente son action dans des rapports sociaux de classe, en promouvant non seulement une ouverture du politique à ses intérêts particuliers, mais un projet de transformation de la société. Suivra plus tard une multitude de contre-sujets qui tous placeront la vie sociale concrète au centre de leur action. Face à l'affirmation de contre-sujets multiples dont la source du rassemblement se situe dans la volonté de voir reconnaître leur réalité concrète et particulière, le sujet politique national tend à se fragmenter. Nous entendons cette fragmentation comme la tendance toute contemporaine à investir le politique de référents particularistes qui viennent miner la constitution d'un projet de bien commun fondé sur une communauté politique regroupant indistinctement tous les acteurs d'une société.

Au sein de la communauté politique abstraite et universaliste progresse dans l'histoire moderne une communauté empirique où les acteurs interviennent dans la sphère politique en se posant comme les porteurs d'une réalité particulière qui fonde leur identité. La communauté politique abstraite, qui avait trouvé son porte-parole dans un sujet politique universaliste, est dès lors remise en question et transformée de l'intérieur. L'avènement de communautés empiriques entraîne la concrétisation croissante du rapport au politique. À terme, ce processus laisse entrevoir une tendance à la fragmentation dès lors que les acteurs s'impliquent dans la société politique, non plus en faisant fi de leur condition particulière, mais bien plutôt en posant celle-ci au fondement de leur action. On peut dès lors se demander s'il est encore possible, dans la société contemporaine, d'envisager la présence d'un sujet qui

⁴ Jacques Beauchemin, *La société des identités : Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna Éditions, 1^{ère} édition, 2004, p.47.

agirait, non seulement en faisant sien le pan émancipateur de la modernité, mais en portant un projet de société rassembleur.

Qu'est-il advenu du sujet politique unitaire de la modernité inaugurale? C'est sur cette question que s'ouvre notre mémoire. Nous tenterons d'y répondre en nous intéressant d'abord à la définition et aux contours du sujet politique national et du sujet ouvrier. Entre ceux qui déplorent la remise en question de ces deux sujets et les autres qui célèbrent leur éclatement, il sera nécessaire de comprendre les mutations qui les affectent. C'est ce que nous souhaitons faire, non seulement par une compréhension théorique du phénomène, mais plus particulièrement en étudiant la représentation du sujet ouvrier dans les journaux syndicaux québécois⁵ de la deuxième moitié du XX^e siècle. Nous analyserons les journaux syndicaux de trois périodes historiques prédéfinies (1949-1960, 1970-1975, 1995-2009) qui, selon nous, permettent de comprendre les transformations du sujet ouvrier. Les journaux syndicaux sont pour nous autant un lieu d'expression fort de la vision syndicale qu'un outil de représentation du sujet ouvrier.

0.1. Le sujet ouvrier comme sujet politique

Ces considérations initiales sur la présence d'un sujet politique dans la société contemporaine nous porteront à concentrer notre attention sur la question du sujet politique que promeut et appelle de ses souhaits le mouvement syndical québécois, le sujet ouvrier⁶. Celui-ci se présente au XIX^e siècle comme le premier et le plus important contre-sujet de la modernité. Remettant en cause le caractère formel du sujet politique national, le sujet ouvrier engendre une nouvelle conception de l'agir

⁵ Notre recherche vise ainsi à mieux comprendre comme totalité la société particulière qu'est le Québec, et plus spécifiquement le mouvement syndical qui le peuple. Voir Gilles Gagné et Jean-Philippe Warren, « Introduction », *Sociologie et valeurs*, Montréal, PUM, 2003, p.11.

⁶ Nous utiliserons dans ce mémoire le terme de sujet ouvrier, qui renvoie tout autant à l'acteur collectif qui naît au XIX^e siècle qu'à celui auquel fait référence le mouvement syndical dans son discours. En ce sens, nous entendons ce concept de manière très large, alors qu'il rend compte pour nous des travailleurs salariés sans distinction précise.

politique, qui n'envisage plus la représentation de l'ensemble de la société dans un sujet abstrait et universel, mais plutôt la représentation effective d'une classe sociale déterminée. Contre un sujet qui souhaite rassembler tous les citoyens derrière un certain unanimisme, le sujet ouvrier donne l'impulsion à l'aspect conflictuel inscrit dans les germes de la modernité. Il conçoit les rapports sociaux dans une lutte où s'affrontent dorénavant plusieurs sujets.

Au Québec, le sujet ouvrier apparaît lui aussi au XIX^e siècle et il se transforme considérablement au cours du XX^e siècle. L'étude des transformations du sujet ouvrier peut être menée de diverses manières. Pour tenter d'expliquer les mutations récentes du sujet ouvrier, on peut par exemple démontrer l'impact des transformations du capitalisme, celles du monde du travail, les effets de l'individualisme sur lui, ou encore interpréter les changements par une analyse profonde de l'histoire du mouvement syndical. Tous ces outils de compréhension permettraient de saisir un aspect des mutations du sujet ouvrier. Pour notre part, c'est par le prisme privilégié de la fragmentation que nous voulons envisager les transformations de ce sujet et enrichir la réflexion sur les mutations du sujet ouvrier et du politique. Si les explications externes au phénomène – transformation du capitalisme, compréhension du monde du travail, etc. – permettent une bonne compréhension des tendances lourdes, nous privilégions pour notre part une explication interne, c'est-à-dire que nous voulons comprendre les transformations du mouvement syndical et du sujet ouvrier par son étude particulière. Nous souhaitons comprendre de quelle façon le mouvement syndical se représente le sujet ouvrier dans son discours et son action, et dès lors envisager de manière plus générale les mutations du politique dans ce cas particulier.

Nous analyserons la représentation du sujet ouvrier dans les journaux syndicaux québécois, de 1949 à 2009. Nous verrons premièrement de quelle manière le sujet ouvrier est représenté dans le discours syndical des années 1949 à 1960, période que nous appréhendons comme l'affirmation confirmée de la classe ouvrière canadienne-

française⁷ dans l'action et le discours, comme la rencontre pour celle-ci entre une conscience sociale et une conscience nationale. Nous effectuerons ensuite un saut dans le temps, afin de saisir les transformations de la trajectoire sociologique qui nous intéresse, en portant notre regard sur les années 1970 à 1975. Cette période est celle des années de radicalisation du mouvement syndical québécois, où le discours syndical a pris une forte importance dans la société québécoise.⁸ Enfin, nous terminerons cette analyse par une étude du discours syndical contemporain, celui des années 1995 à 2009. Nous nous appuyons sur l'hypothèse selon laquelle cette période est porteuse d'une tendance à la fragmentation du sujet ouvrier.

Nous avons signalé que nous étudierons la question de la fragmentation du sujet ouvrier, comme symptôme des mutations du politique. Comme une recherche de la sorte nous poussera à poser notre regard sur l'histoire et sur le mouvement syndical, il nous faut préciser qu'il sera question d'une thèse de sociologie politique et non pas d'une étude de sociologie du travail ou d'histoire. Nous ne tenterons pas d'examiner de quelle manière le sujet ouvrier est touché par les modifications du monde du travail. Aussi, le passé n'est pas notre objet d'étude spécifique, il est plutôt un détour obligé pour saisir les mutations du sujet ouvrier. Si notre recherche relève de la sociologie politique, il faut préciser le cadre théorique qui nous guidera au travers de cette analyse. En reprenant à notre compte la thèse de la fragmentation du sujet politique et en tentant de l'appliquer au cas particulier du sujet ouvrier, nous devons noter l'héritage de devanciers sur notre réflexion. Michel Freitag, Jacques Beauchemin et Marcel Gauchet sont autant d'auteurs qui envisagent l'étude du politique par le biais de la fragmentation du sujet politique. Il nous semble pertinent d'indiquer d'emblée dans quel courant théorique nous nous situons, alors justement que cette vision du politique ne fait pas consensus. D'autres auteurs ne sont pas aussi

⁷ Nous utilisons le concept « canadien-français » pour la période 1949-1960 et le concept « québécois » pour les deux périodes suivantes, afin de suivre la définition de soi de cette société.

⁸ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec : Ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, p.20.

empreints à donner une importance forte à l'étude de la fragmentation du sujet politique dans la compréhension contemporaine du politique. Notre réflexion nous porte à défendre cette vision critique, ce que nous serons amené à démontrer par une analyse théorique rappelant l'émergence du politique, l'avènement de la modernité et du sujet politique. En somme, les mutations du sujet ouvrier seront ici entendues par une analyse en termes de fragmentation, que nous aurons à situer au niveau théorique et historique, et à valider au niveau empirique.

0.2. Questions de recherche et hypothèses

L'intention de notre recherche étant maintenant dégagée, nous souhaitons préciser nos questions de recherche et nos hypothèses. Nous voudrions principalement répondre à cette question fondamentale : Quel a été le développement de la représentation du sujet ouvrier dans le discours syndical québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle? Cette interrogation, générale et englobante, suppose que la représentation du sujet ouvrier dans le discours syndical québécois de cette période s'est transformée. Si cela est vrai, il nous faut aussi nous demander en quels termes nous pouvons saisir la représentation du sujet ouvrier dans le discours syndical québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle. Les analyses rendant compte des développements du sujet politique dans la société contemporaine sont multiples. Nous le poserons en termes d'individualisation, de concrétisation, de particularisation, on abordera sa fragmentation. Il sera ainsi question, à la lumière du rappel théorique de ces thèses et par notre analyse de contenu, d'observer d'abord si la représentation du sujet ouvrier dans le discours syndical québécois rend compte d'un ou de plusieurs de ces termes, et ensuite de comprendre lesquels peuvent nous permettre de l'interpréter.

Nous devons ultérieurement poser des questions plus précises qui nous permettront de mieux expliciter nos questions principales. C'est grâce à elles que

nous aurons l'occasion de donner plus de substance aux interprétations que nous poserons en fin de mémoire. Il faudra se demander quel est le sujet de l'action dans le discours syndical québécois? Comment ce discours se représente-t-il l'action du sujet qui porte le projet syndical? De là, il faudra examiner l'utilisation de termes renvoyant au sujet de l'action. Ensuite, nous voudrions répondre à cette question : Pouvons-nous observer, dans la période et les discours à l'étude, une transformation dans la représentation des rapports de force? Nous aurons d'abord pour objectif d'analyser de quelle façon le discours de chaque période évoque les rapports de force avec le patronat, les gouvernements et entre les travailleurs, et si deuxièmement il y a une évolution dans la référence à ceux-ci. Puis, il nous faudra expliquer de quelle manière le discours syndical fait référence à des valeurs éthiques et à leur transformation dans le discours. Nous reviendrons plus loin, dans la section portant sur la méthodologie, sur ces questions qui nous aideront à mener notre analyse de contenu.

Cette recherche, nous la débutons en formulant deux hypothèses. Nous posons premièrement l'hypothèse selon laquelle, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le sujet ouvrier a tendu, dans sa représentation dans le discours syndical québécois, à se concrétiser de plus en plus, intégrant dans sa définition des sous-groupes de plus en plus nombreux. Nous serons amené à défendre l'idée que cette concrétisation débouche sur une fragmentation du sujet ouvrier. De plus, nous pensons que le discours syndical, puisqu'il se pose dans la société qui l'englobe, est grandement influencé par les transformations du sujet politique national. Cela nous mènera en fin de parcours à lier la mutation du sujet ouvrier à celle du sujet politique et de nous interroger globalement sur les mutations du politique.

Nous pensons trouver, dans le discours syndical québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle, les signes d'une représentation du sujet politique permettant de valider la thèse de la fragmentation. Nous ne croyons évidemment pas y découvrir une évocation franche ou une promotion de la fragmentation du sujet politique par les

acteurs eux-mêmes, mais nous pensons pouvoir lier les termes de ce discours aux thèses portant sur la fragmentation du sujet politique. C'est qu'en tentant à la fois de s'adresser à tous les travailleurs tout en voulant rendre compte des particularismes de chacun, le discours syndical risque de se diluer et d'avoir plus de difficulté à se faire cohérent et rassembleur.

Nous croyons également pouvoir déceler, dans le discours syndical, une transformation majeure dans la représentation des rapports de force. Ce changement s'inscrit dans celui du sujet politique national, de telle sorte que ces deux hypothèses sont liées. Nous pensons en effet pouvoir examiner le déplacement d'une représentation des rapports de force dans des termes de domination de classe à des questions de discriminations particularisantes. Cette tendance ferait en sorte de déplacer le foyer des luttes entre les travailleurs eux-mêmes, les menant à intérioriser les rapports de force et les conflits du monde du travail.

0.3. Présentation de la démarche

Pour mener à terme notre recherche, nous débuterons par un premier chapitre à vocation théorique. Il permettra de poser les fondements qui seront repris tout au long du mémoire. Il portera sur une théorisation du sujet politique. D'abord, nous examinerons l'émergence historique du politique comme mode d'organisation et de représentation de la société moderne. Nous devons pour cela comprendre de quelle manière se succéderont dans les sociétés humaines diverses sources de légitimité et de fondements du lien social⁹, qui culminent dans l'avènement de la modernité et de son mode d'organisation fondé sur le politique. Dès lors, nous serons à même

⁹ Nous reprenons cette formulation de Dominique Schnapper. Alors que l'auteure se limite à démontrer comment la nation est source de légitimité et fondement du lien social, nous élargissons cette compréhension en l'intégrant dans un schéma historique qui nous permettra de rendre compte des transformations de ces sources et de ces fondements, du mythe au politique. Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens : Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994, p.24-25.

d'expliciter les contours conceptuels et concrets du sujet politique tel qu'il est apparu dans la modernité, sous la forme nationale.

Nous poursuivrons la réflexion en examinant la naissance du sujet ouvrier comme premier contre-sujet de la modernité. Entre une opposition face au caractère formel et universaliste du sujet politique national et à l'inscription du sujet ouvrier dans le cadre national, ce chapitre sera l'occasion de saisir les divergences et les affiliations entre le sujet politique national et le sujet ouvrier. Une fois de plus, nous devons nous contraindre à un exercice de définitions conceptuelles, qui permettra de clarifier la distinction entre le sujet politique national à prétention universaliste et le sujet ouvrier. Dernier moment nous permettant de poser notre appareil théorique, ce chapitre donnera le ton à la suite de la réflexion, en définissant le sujet ouvrier et en rappelant son évocation par le mouvement syndical québécois.

Avant d'entrer dans notre analyse de contenu, nous définirons notre cadre méthodologique. La présentation de notre corpus d'analyse, de notre grille d'analyse, ainsi que les contours de notre analyse de contenu seront détaillés dans ce chapitre. Nous présenterons les journaux syndicaux que nous avons sélectionné, l'échantillonnage dont ils ont fait l'objet, en plus d'expliquer sur quelles bases nous avons effectué ce choix. Nous exposerons les éléments d'analyse et d'interprétation que nous privilégierons.

Les chapitres suivants – les chapitres quatre à six – seront consacrés à notre analyse de contenu, divisée selon les trois périodes historiques. Pour chacun de ces chapitres, nous procéderons en trois temps. D'abord, nous présenterons brièvement quelques éléments socio-historiques permettant de comprendre la spécificité de chaque période. Nous nous livrerons ensuite à l'analyse de contenu, suivie d'une interprétation. Dans le chapitre quatre, nous étudierons la représentation du sujet ouvrier dans les journaux syndicaux de 1949 à 1960, que nous appréhendons comme un sujet unifié. Dans le chapitre cinq, nous perpétuerons l'analyse par la prise en

compte de la période 1970 à 1975, une période que nous présenterons comme alliant la radicalisation et une première forme de fragmentation du sujet ouvrier. Dans le chapitre six, nous analyserons les journaux syndicaux de 1995 à 2009, présentant à notre avis les caractéristiques d'un sujet fragmenté.

CHAPITRE I

LE SUJET POLITIQUE : UNE THÉORISATION

Notre analyse de contenu de la représentation du sujet ouvrier dans les journaux syndicaux québécois nécessite que nous effectuions d'abord un détour théorique, afin de comprendre ce qu'est le sujet politique dans le contexte qui est le sien, la démocratie moderne. Nous nous intéresserons ensuite à l'émergence du sujet ouvrier. Ces deux premiers chapitres théoriques nous permettront de définir le cadre dans lequel nous situerons l'analyse de contenu qui suivra.

1.1. Aux sources du politique

Le premier détour théorique que nous devons emprunter nous amène à présenter une théorisation historique de l'émergence du politique comme mode d'organisation et de représentation de la société. Il nous faut d'abord examiner de quelle façon se succéderont dans l'histoire humaine trois sources de légitimité et de fondements du lien social. Du mythe au politique en passant par la religion, les sociétés humaines se sont fondées sur trois modèles pour organiser leur vivre-ensemble. Ce parcours nous permettra surtout de nous intéresser au politique comme mode d'organisation de la société moderne.

1.1.1. *Compréhension historique des transformations des sources de la légitimité et des fondements du lien social dans les sociétés humaines*

Pour poser un regard attentif sur la société moderne et le sujet qui la peuple, il faut s'obliger à revenir aux sources qui ont permis son apparition historique. Nous rappellerons brièvement de quelle manière le mythe a structuré la société mythico-culturelle, la religion, la société traditionnelle et le politique, la société moderne.¹⁰ Comme la présentation sera brève, il faudra comprendre les transformations globales, mais surtout s'intéresser à la spécificité du politique dans la société moderne. Nous devons, à la suite de Marcel Gauchet, garder en tête les liens et les disjonctions qui unissent et séparent la société moderne de celles qui l'ont précédée.¹¹

Le mythe, comme la religion et le politique, sont autant de moyens de doter l'être humain d'un horizon commun et objectif, de permettre de dissiper l'indétermination de la vie sur Terre.¹² Si ces trois modalités de régulation des rapports sociaux sont liées par une fonction commune, nous devons surtout envisager ce qui distingue le politique du mythe et de la religion. Notre objectif dans cette section est de démontrer de quelle manière les sociétés humaines en sont venues à considérer leurs rapports, non plus en référence à un au-delà, mais dans la perspective d'une organisation intra-mondaine. Il sera nécessaire de rendre compte des moyens que se donneront les sociétés prémodernes pour nier le plus possible l'agir humain autonome, pour rejeter la « propre prise transformatrice sur l'organisation de son monde¹³ » de l'être humain et de sa communauté. Considérant la religion comme ce phénomène qui vise à déposséder l'être humain de la prise de conscience et de l'effectivité de son action sur le monde, Gauchet entend l'avènement de la société moderne comme la sortie de la

¹⁰ Nous utilisons le concept de société mythico-culturelle plutôt que celui de société primitive ou archaïque, que plusieurs auteurs ont critiqué. Ce concept, forgé par Michel Freitag, renvoie néanmoins à la même réalité que les deux autres. Nous utiliserons pour le reste les concepts de société traditionnelle et moderne, qui semblent faire consensus en sociologie.

¹¹ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde : Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985, p.20.

¹² Fernand Dumont, *Les idéologies*, Paris, PUF, 1974, p.53 et p.65.

¹³ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, *op. cit.*, p.43

religion.¹⁴ Avec la société moderne, le monde s'autoproduit sous l'impulsion active du sujet humain – individuel et collectif.

La société mythico-culturelle répond à deux caractéristiques fondamentales, elle évolue selon une adhésion à ce qui est et elle se guide par la référence à une origine commune, que le mythe rappelle et structure.¹⁵ On peut résumer l'intervention du mythe dans la société mythico-culturelle en interpellant Fernand Dumont, pour qui « le mythe dédouble le temps : un temps de l'action des hommes, celui des travaux et des jours, et un temps des Origines, qui sert de norme au précédent et où celui-ci apparaît comme un perpétuel avènement¹⁶ ». C'est le mythe qui, au temps de l'action comme au temps des Origines, donne sens à la société et inscrit l'être humain dans son monde, en donnant la préséance continue au collectif, en faisant parler le monde contre l'être humain.¹⁷ Celui-ci ne peut y être entendu comme un acteur autonome et ne peut être envisagé dans son action individuelle, alors justement qu'il est inscrit – pour ne pas dire enfermé – dans une société qui l'englobe et l'oblige à agir dans le sens prescrit par le mythe. Pour Dumont, contre la société moderne qui se pense dans la succession d'événements, dans la fabrication continue du sens selon l'action, la société mythico-culturelle accomplit l'éternel retour à la genèse de son existence, à son avènement, comme si l'action présente était sans cesse à penser par une appartenance soumise à une action pure, originelle, « un avant primordial », qui lui ouvre le chemin des possibles.¹⁸ En ce sens, la société mythico-culturelle est une société fondamentalement conservatrice, qui se donne comme objectif premier de neutraliser la marche du monde, d'assurer la continuité éternelle d'un avant. C'est pourquoi le mythe se veut réactualisation du présent en référence nécessaire au passé.

¹⁴ *Ibid.*, p.319

¹⁵ *Ibid.*, p.62

¹⁶ Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme : La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2005, p.89.

¹⁷ Michel Freitag, *Dialectique et société, tome 1 : Introduction à une théorie générale du Symbolique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, p.34.

¹⁸ Fernand Dumont, *Les idéologies, op. cit.*, p.53-57

La société traditionnelle, de son côté, se distingue de la précédente en posant la source de sa légitimité et le fondement de son lien social sur la religion.¹⁹ Les grandes religions monothéistes, qui prennent leur essor dans la société traditionnelle, donnent naissance à un dieu-sujet, un dieu qui se rapproche du monde humain par son unicité. Cette société perpétue une interprétation du monde et de l'action des êtres humains en référence continue à un au-delà, à un ordre transcendant dans lequel on peut lire le chemin à suivre. Comme le mythe, la religion permet, tel qu'Hannah Arendt nous le rappelle, « [d']envisager le même monde à partir de la perspective d'un autre²⁰ ». Ce qui distingue pourtant la religion du mythe, c'est que cette dernière ouvre la voie à une interprétation humaine de la volonté divine, et permet la naissance d'une communauté d'interprétants.²¹ Au côté d'un sens plein qui est donné par le mythe, la religion donne sens au monde en laissant une possibilité d'interprétation mondaine. Si les voies du Seigneur sont impénétrables, c'est alors que l'être humain est doté d'une intelligibilité indépendante des origines, et de Dieu.²² Dès lors, le monde de l'ici bas en vient à envisager l'administration des choses comme relevant de la volonté humaine, bien que celle-ci soit toujours mise en relation avec une volonté divine supérieure. Cette volonté humaine se lie à l'émergence de l'État sous les régimes monarchiques²³, forme révolutionnaire de l'action humaine sur le monde. Avec l'État apparaît la possibilité d'une action politique, d'une action qui se présente dans la relation entre les humains, et qui pense et structure l'organisation du monde humain. Devient alors envisageable le passage d'un ordre strictement reçu des origines lointaines, à un ordre voulu, passage que réalisera véritablement la révolution moderne.²⁴ C'est par l'avènement de l'État que l'on peut comprendre les premières

¹⁹ Michel Freitag, « La dissolution postmoderne de la référence transcendantale », *Cahiers de recherche sociologique*, no 33, 1999, p.194-200.

²⁰ Hannah Arendt, *La crise de la culture : Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 2005, p.71.

²¹ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, *op. cit.*, p.28

²² *Ibid.*, p.103

²³ Claude Lefort, *Essais sur le politique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p.27.

²⁴ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, *op. cit.*, p.69

formes du tournant moderne, alors que cette institution se pose entre Dieu et les êtres humains. Avec la modernité, la référence divine cessera de structurer le monde pour que le politique en vienne à médiatiser la relation entre les sujets et le monde.

De la religion au politique, de la société traditionnelle à la société moderne, on assiste à une transformation fondamentale de l'édifice social, à une révolution qui réorganise les relations humaines et la vision de la société. La référence à un ordre divin est abandonnée dans la structuration politique du monde social. La modernité accouche de l'être d'action, du sujet humain qui remplace le sujet divin, sujet humain qui ne connaît d'autre réalité que celle qu'il modèle par son action.²⁵ Au terme de ce parcours, la société moderne laisse place à une vision du monde qui annule la dette de l'humain face à l'au-delà, qui tente, par le politique, d'organiser la société par et pour elle-même. C'est dorénavant par le politique que la société trouve sa légitimité et fonde le lien social. Contre la référence transcendante des sociétés prémodernes, la société moderne cherche dans le politique à aménager le monde humain entre un idéal tourné vers l'avenir et un agir concret.²⁶ Ce monde, il est maintenant inscrit dans la possibilité de changements perpétuels, de renouveau par l'action humaine. La société moderne institue le conflit dans le politique en opposition à l'indifférenciation prémoderne.²⁷ Elle reconnaît que les individus et les groupes peuplant la société ne défendent pas les mêmes idéologies et elle permet à ces visions du monde de s'opposer, posant ainsi la société comme polémique.²⁸ La société moderne instaure dans le politique un lieu de représentation des divers intérêts de la société, une instance décisionnelle où les êtres humains décident du sort du monde. En somme, le

²⁵ *Ibid.*, p.24

²⁶ *Ibid.*, p.113 et p.348

²⁷ *Ibid.*, p.376-377

²⁸ Fernand Dumont, *Les idéologies, op. cit.*, p.6

politique, les idéologies, se distinguent du mythe et de la religion puisqu'ils sont ouvertement fabriqués par la volonté et l'action humaines.²⁹

1.1.2. *Le politique comme mode d'organisation et de représentation de la société par elle-même*

Notre parcours nous mène maintenant à une analyse particulière du politique, où nous devons avant tout définir ce que nous entendons par ce concept, et par la suite porter un regard analytique sur le mode d'organisation et de représentation de la société au sein de laquelle émerge le politique. Celui-ci se présente pour Hannah Arendt comme « l'effort suprême de l'homme pour s'"immortaliser" lui-même³⁰», comme l'activité humaine qui met, par la parole et l'action, les êtres humains en relations les uns par rapport aux autres dans un monde commun. Ce monde, nous y participons du fait de cette condition humaine que nous partageons, nous l'aménageons pour y vivre. Il est le lieu de la pluralité humaine, alors qu'il se fonde sur notre égalité relative en minimisant nos particularismes.³¹ Le politique, entendu en ce sens, est « l'espace-entre-les-hommes³²» dont la communauté humaine s'est dotée pour assurer une médiation entre le sujet et le monde qui l'englobe et auquel il participe.³³ Si pour Arendt les affaires humaines sont en elles-mêmes fragiles, c'est que le politique permet l'affirmation conflictuelle de la rencontre des êtres humains, et que malgré l'horizon commun qu'il leur procure, il ne peut complètement annihiler l'imprévisibilité inhérente à la condition et à la rencontre humaines.³⁴ C'est pourquoi

²⁹ *Ibid.*, p.53 et Fernand Dumont, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, PUF, 1981, p.91.

³⁰ Paul Ricoeur, « Préface », *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2003, p.27.

³¹ Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p.43 et Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2003, p.142-143.

³² Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique?*, *op. cit.*, p.42

³³ Michel Freitag, *L'oubli de la société : Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, PUL, 2002, p.94.

³⁴ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, *op. cit.*, p.250

les humains doivent toujours agir ensemble, c'est-à-dire investir le politique, pour dominer leur commune fragilité.

Pour conduire la discussion en des lieux plus sociologiques, nous pourrions définir le politique à la suite de Jacques Beauchemin comme « le lieu d'articulation de l'action de citoyens inscrits dans une communauté politique accueillant leurs projets d'émancipation dans un cadre éthique, normatif et institutionnel destiné à l'aménagement des conflits³⁵». Cette définition conceptuelle, qui reprend plusieurs éléments de la théorie arendtienne, nous rapproche néanmoins d'une conception sociologique du politique, nous permettant de nous intéresser au sujet politique. Cette définition rappelle en effet la présence de citoyens qui participent au politique par l'impulsion de leurs projets d'émancipation, potentiellement particularistes et en inadéquation possible avec ceux des autres citoyens. Elle nous permet ainsi, non seulement de comprendre ce que contient et propose la révolution moderne, mais aussi de saisir les raisons de l'éventuelle fragmentation du sujet politique. Dans une société instaurant un lieu institutionnel qui assure l'affirmation des multiples projets d'émancipation des citoyens, il est en effet possible d'envisager une fragmentation du sujet politique. Nous reviendrons plus tard sur la thèse de la fragmentation, en montrant d'abord de quelle manière le sujet politique unitaire et totalisant de la modernité inaugurale se verra de plus en plus investi et désavoué par l'affirmation de contre-sujets et de projets d'émancipation concurrents. Cela nous permettra ensuite de réfléchir aux mutations politiques contemporaines, tout en nous rappelant de quelle façon le sujet politique est intimement lié à la forme qu'a pris le projet politique de la modernité.³⁶

Dès lors que l'on comprend le politique comme le mode d'organisation et de représentation de la société moderne, comme la principale modalité d'action de cette

³⁵ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, *op. cit.*, p.42

³⁶ Jacques Beauchemin, « La communauté de culture comme fondement du sujet politique chez Fernand Dumont », *Présence et pertinence de Fernand Dumont, Bulletin d'histoire politique*, volume 9, no 1, automne 2000, p.30.

société³⁷, on peut appréhender le projet qu'elle se donnera. Celui-ci n'est plus tourné vers un au-delà, mais organise le vivre-ensemble sur la base de propositions éthico-politiques destinées à définir la vie bonne.³⁸ À partir du moment où la société se structure elle-même en prenant conscience de son action dans le monde, elle doit fixer les balises morales qui l'encadreront. C'est par le biais du politique que la société moderne se dotera de ce projet éthico-politique, à l'intérieur duquel sera proposée une représentation du monde commun.³⁹ Le politique est pour la modernité, non seulement son lieu, mais son lien commun.⁴⁰

Nous poursuivons la réflexion en proposant une analyse effective du rôle du politique dans la société moderne. Pour Dominique Schnapper, la société moderne met en place une société politique abstraite qui a pour objectif de transcender les particularismes, afin de réunir les citoyens derrière un projet universel.⁴¹ En se fondant comme lieu indépendant de la volonté de chaque individu, cette communauté politique incite les individus à laisser leur réalité concrète de côté le temps de leur rencontre dans ce lieu médiateur.⁴² Dans la réalité effective, c'est sous la forme de la démocratie que le politique a su le mieux institutionnaliser les pratiques des acteurs.⁴³ Cette thèse est développée entre autres par Marcel Gauchet, pour qui la démocratie vient redéfinir l'établissement humain-social sous le signe de l'autonomie humaine – individuelle et collective –, d'une autonomie qui permet dorénavant à l'humanité de prétendre se faire elle-même.⁴⁴ En définitive, la société démocratique, née de

³⁷ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, *op. cit.*, p.37

³⁸ *Ibid.*, p.158

³⁹ *Ibid.*, p.104

⁴⁰ Michel Freitag, *Dialectique et société, tome 2 : Culture, pouvoir, contrôle (DS2)*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, p.178.

⁴¹ Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.14

⁴² *Ibid.*, p.213

⁴³ Michel Freitag, *DS2, op. cit.*, p.227

⁴⁴ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie, op. cit.*, p.22 et p.49

l'impulsion politique moderne, est une société qui s'inscrit dans l'historicité, en laissant une place privilégiée à l'affirmation de l'autonomie et de l'indétermination.⁴⁵

1.2. Le projet de société de la modernité et la démocratie nationale

Notre cheminement nous a permis de comprendre de quelle façon la société moderne a placé la source de sa légitimité et le fondement du lien social dans le politique. En poussant la réflexion en direction d'une analyse plus approfondie de la société moderne, nous verrons de quelle manière prend forme son projet éthico-politique et de quelle façon elle le pose dans le cadre national. Dès lors, nous aurons rassemblé tous les éléments nécessaires à une compréhension juste du sujet politique. Nous l'aurons en effet situé dans la société qui est la sienne, laquelle s'organise historiquement dans le politique en opposition aux sociétés qui la précèdent, et dont la nation constitue la forme historique.

1.2.1. *La révolution moderne : le projet de société de la modernité*

Nous avons vu de quelle manière la société moderne a aboli la transcendance religieuse de la société traditionnelle. À celle-ci, elle a opposé une transcendance par le politique, une transcendance qui guide et donne sens à l'existence et à l'action des acteurs sociaux par la référence à des principes universels et abstraits, la Raison universelle étant à cet effet un exemple prégnant.⁴⁶ Fernand Dumont démontrera ainsi de quelle manière la vie sociale concrète de la société moderne se déroule sous le signe de l'immanence, donnant une importance nouvelle à la participation politique, à l'investissement de l'être humain dans le politique, par l'usage public de la parole et

⁴⁵ Claude Lefort, *op. cit.*, p.26

⁴⁶ Michel Freitag, *DS2, op. cit.*, p.291 et Jean-François Thuot, *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Québec, Éditions Nota Bene, 1998, p.37-41.

par l'action dans le monde.⁴⁷ Ce passage, en forme d'affrontement⁴⁸, est venu redéfinir l'ensemble de l'organisation sociale, sous une forme complètement nouvelle et originale.

Néanmoins, nous avons jusqu'à maintenant présenté la modernité à travers une approche idéal-typique, en laissant souvent dans l'ombre ses aspects concrets. Or, il est nécessaire de l'expliquer dans sa forme concrète, celle d'un processus en construction perpétuel. S'il est vrai que le politique a pris une place fondamentale dans la constitution et le développement de la société moderne, il est essentiel de pousser plus loin la réflexion en nous intéressant aux formes historiques concrètes de la modernité, à la substance de son projet. En étudiant la modernité comme un processus inachevé et potentiellement inachevable⁴⁹, nous devons déterminer de quelle façon cette société en est venue à se donner un projet qui, tout en se dotant de balises normatives fortes, ouvre la voie à d'éternelles transformations de celles-ci sous le poids de l'action humaine et de la marche de l'histoire. Nous serons à partir de ce moment à même de démontrer de quelle manière les fondements de la modernité contiennent les germes de la fragmentation du sujet politique.

La révolution moderne est celle qui, selon Marcel Gauchet, installe l'État comme nouvelle figure du pouvoir et du corps politique, qui va opposer à la différenciation hiérarchique de l'Ancien Régime l'homogénéité égalitaire, qui va permettre et encourager la déliaison individualiste et qui va assurer l'inscription de l'humanité dans le temps en réalisant le passage de l'intérêt pour les origines à un appel de l'avenir.⁵⁰ Voilà une définition qui dégage plusieurs éléments fondamentaux. Le

⁴⁷ Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme*, op. cit., p.18-21. Dumont envisage d'ailleurs une dialectique de la transcendance et de l'immanence, qui lui permet d'incarner la transcendance dans des institutions et des valeurs. Voir Gilles Gagné et Jean-Philippe Warren, « Fernand Dumont », *Sociologie et valeurs*, Montréal, PUM, 2003, p.204-205.

⁴⁸ Michel Freitag, *L'oubli de la société*, op. cit., p.73

⁴⁹ Nous reprenons l'expression d'Étienne Balibar, traitant pour sa part de l'histoire du politique. Étienne Balibar, *Droit de cité*, Paris, PUF, 2002, p.189.

⁵⁰ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, op. cit., p.57

premier, qui concerne l'État, dont nous avons déjà mentionné l'apparition avec la monarchie en Europe, ainsi que l'importance nouvelle qu'il acquiert lors du passage à la modernité.

Le deuxième élément majeur de cette définition tient à la place nouvelle qui est octroyée à l'individu dans la modernité. Cette société invente à proprement parler ce que l'on entend aujourd'hui par individu⁵¹, l'être humain ayant précédemment toujours été englobé par sa société. Michel Freitag appréhende cette apparition comme l'aporie de la modernité et de la liberté moderne, alors qu'elle soutient en elle la possibilité « [d']affranchissement des individus à l'égard de leur inscription ontologique dans la société et dans le monde⁵² ». C'est en s'appuyant sur l'aspect émancipateur du projet de société de la modernité que l'individu se détachera de son lien à la société. La société moderne a néanmoins rapidement pris conscience du risque potentiel que représente pour elle l'idéal d'un individu délié, désolidarisé, qui peut, dans la théorie, se comporter de manière asociale. L'intégration sociale devient pour elle un défi de taille⁵³, et la société moderne y veillera, en constituant des lieux de médiation – l'école, les institutions de toutes sortes, l'État, etc. – entre l'individu et la société.

Le dernier élément de la définition de Gauchet renvoie à l'inscription de la société moderne dans l'histoire. Nous nous sommes déjà penché sur cette tentative répétée de la part de la société moderne de s'émanciper d'un ordre extra-mondain, afin de s'inscrire dans l'historicité. Cette inscription de l'humanité dans le mouvement de l'histoire, tourné vers l'avenir, se fera sous le signe d'une notion nouvelle, le progrès. La société s'entend dorénavant dans une perpétuelle amélioration, dans un universel

⁵¹ Francis Farrugia, *Archéologie du pacte social. Des fondements éthiques et sociopolitiques de la société moderne*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.9.

⁵² Michel Freitag, *L'impasse de la globalisation : Une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*, Montréal, Écosociété, 2008, p.374.

⁵³ Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p.267.

changement qui mène inexorablement vers un demain meilleur que l'aujourd'hui.⁵⁴ Si nous pouvons entendre la révolution moderne en ces termes, il nous reste cependant à démontrer de quelle façon le projet de société de la modernité veillera à assembler ces éléments et à leur donner sens.

Le projet éthico-politique de la modernité se définit comme la « double volonté de fonder le monde à la fois comme liberté des individus et comme projet de vivre en commun⁵⁵ ». Contre un individu potentiellement tourné vers lui-même, le projet éthico-politique de la modernité tente d'assurer la participation de l'individu au politique et à la vie sociale, par l'édification d'un projet de société rassembleur. Il entreprend de donner sens à un individu socialisé, non seulement par la formulation d'une identité dialogique, qui permet à l'individu de se situer face à l'autre et de participer au politique, mais en adjoignant au discours émancipateur un discours disciplinaire.⁵⁶ En donnant naissance et en promouvant l'existence de l'individu, la société moderne s'efforcera néanmoins, tout au long de son expérience historique, de baliser les intérêts et les désirs de celui-ci. Jamais elle ne remettra en cause son idéal individualiste, qui reste une des composantes primordiales du fait humain-social moderne⁵⁷, mais toujours elle souhaitera voir l'individu s'insérer dans le cadre sociétal. Ce qui doit nous intéresser toutefois tient essentiellement à deux choses. D'abord le fait que le projet éthico-politique de la modernité assure l'intégration de l'individu potentiellement asocial, et ensuite que cette même société s'ouvre au conflit. Contre la société traditionnelle, hiérarchique et dominée par la soumission des sujets, la société moderne est consciente de sa division interne et permet au conflit

⁵⁴ Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme*, op. cit., p.128 et Alain Touraine, op. cit., p.133

⁵⁵ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, op. cit., p.18-19

⁵⁶ Amy Gutmann, « Introduction », *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 1994, p.18; Charles Taylor, *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 1994, p.50 et Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, op. cit., p.41

⁵⁷ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, op. cit., p.187. D'ailleurs, on doit rappeler que l'épisode totalitaire ne saurait faire bloc à part. Louis Dumont explique bien que le totalitarisme est une maladie moderne qui ne saurait s'extirper du cadre individualiste de la société moderne. Voir Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme : Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p.163.

social de se déployer.⁵⁸ Celui-ci, bien que balisé par un projet éthico-politique à portée disciplinaire, reste potentiellement dangereux par rapport à l'intégrité du lien social.

L'avènement de l'individu comme la reconnaissance du conflit social sont deux principes qui nous mènent à expliquer de quelle manière la fragmentation du sujet politique est inscrite dans la logique même du développement de la modernité. La question qui nous intéressera pour la suite de l'exposé est la suivante : combien de temps la société moderne peut-elle retenir son potentiel asocial et autodestructeur? Est-elle en mesure d'assurer la pérennité d'un sujet politique se voulant le représentant de tous, le porteur d'un projet qui rassemble tous les individus derrière une volonté commune? L'histoire de la société moderne nous montre que le sujet politique, comme le projet politique qu'il porte, se verront critiqués par l'action de contre-sujets. Ceux-ci, en fragmentant le sujet politique dans sa forme unifiée, pourront s'appuyer sur les deux principes modernes que nous venons d'énoncer – individualisme et conflit social – pour porter leurs revendications dans la société. Ce qu'ils remettront en cause, c'est surtout le caractère formel de la liberté et de l'égalité inscrit dans le projet moderne initial. Ils en auront contre l'aspect abstrait de la communauté politique, qui *a priori* ne souhaite pas rendre compte de l'être humain pris dans sa concrétude.⁵⁹ Nous verrons maintenant de quelle manière ces formes de liberté et d'égalité formelles se mettront en place dans les communautés historiques.

1.2.2. *La nation moderne : le projet politique moderne dans son effectivité historique*

La nation est la forme politique qu'a pris la société moderne. Elle succède à la bande et à la tribu, dans la société mythico-culturelle, et à la Cité et à l'Empire, dans

⁵⁸ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, *op. cit.*, p.37

⁵⁹ Norberto Bobbio, *Le futur de la démocratie*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p.27.

la société traditionnelle.⁶⁰ C'est une forme politique qui est née sous le régime monarchique⁶¹, en lien avec la création de l'État, mais qui reçoit son impulsion véritable avec la révolution moderne. Notre intérêt pour cette forme politique est double : son étude nous permet d'approfondir les idées que nous avons proposées depuis le début de ce chapitre et de déboucher sur une théorisation du sujet politique. Nous aurons à revenir sur les liens qui unissent le sujet politique et la nation. Pour le moment, contentons-nous d'étudier le concept de nation et sa forme concrète dans la démocratie représentative.

La nation est une forme de communauté politique concrète. Elle se pose dans une relation entre une souveraineté intérieure – où elle engendre une communauté de citoyens qui s'y réfère par l'intermédiaire d'idées, de valeurs et d'institutions – et une souveraineté extérieure – qui lui permet de veiller à son unité politique et de se situer dans un ordre mondial.⁶² La communauté de citoyens veut pousser les individus à dépasser – et non à annihiler – leurs particularismes respectifs, le temps de leur participation à la société politique. En s'incarnant dans les formes institutionnalisées et représentatives de la société, la nation aspire à intégrer les individus et à légitimer le projet politique de la modernité. Elle est donc à la fois ce à quoi se réfèrent les citoyens pour situer leur agir politique, et une entité politique existant au côté d'autres qu'elle-même. Nous verrons que c'est entre ces deux considérations que l'on peut saisir la logique du sujet politique national, alors justement qu'il est mobilisable par les citoyens, en même temps qu'il possède son existence propre. En définitive, la nation nous intéresse particulièrement du moment qu'elle représente le sujet politique unifié de la modernité. En se voulant la représentante du nous collectif, la nation pose le sujet politique comme sujet abstrait et unifié, comme protecteur des libertés et égalités formelles.

⁶⁰ Pierre Manent, *Cours familier de philosophie politique*, Paris, Fayard, 2001, p.74-79 et Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992, p.35 et p.91.

⁶¹ Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.46

⁶² *Ibid.*, p.36-45

Ce qu'a réussi à réaliser la nation, c'est une unité du champ politique par la synthèse de trois éléments fondamentaux de la modernité, d'abord en refoulant l'affirmation de communautés d'histoire préalables à la fondation de la nation comme communauté politique, ensuite en la plaçant sous la figure d'un sujet politique, et finalement en arbitrant le conflit social par la démocratie.⁶³ Le premier élément est réalisé par la volonté de la nation de dépasser les particularismes. La communauté politique entend se constituer de manière abstraite et non de représenter empiriquement les individus. En ce qui concerne le deuxième, nous avons déjà mentionné de quelle façon le sujet politique s'est posé sous la forme nationale. La démocratie régule le conflit social. En souhaitant assurer l'idéal moderne du dépassement des particularismes par une vision commune, la démocratie tente d'unir la multiplicité sous le signe de la liberté et de l'égalité formelles.⁶⁴ Dans la démocratie représentative, chaque citoyen a formellement les mêmes droits de participer à la vie politique et de voir ses droits protégés par la communauté politique. Dans cette communauté de citoyens, c'est justement par la référence à ce statut de citoyen que l'individu participe au politique et s'intègre à la société.⁶⁵ C'est par le dépassement de sa condition concrète que le citoyen peut aspirer à participer à la société politique.

Cependant, ce caractère formel originaire de la démocratie nationale sera progressivement mis en cause, alors que les citoyens souhaiteront voir reconnaître leurs particularismes dans la sphère politique.⁶⁶ La société moderne, qui d'un côté ouvre la voie à l'émancipation individuelle et au conflit social, et de l'autre tente de les dépasser par une référence à des valeurs formelles et à un sujet unifié et abstrait, se voit dès lors posée devant ses propres contradictions. Devra-t-elle faire primer coûte que coûte le dépassement des particularismes dans le politique, ou alors laisser

⁶³ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, *op. cit.*, p.43-45

⁶⁴ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, *op. cit.*, p.21 et p.37

⁶⁵ Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.14-25 et p.59

⁶⁶ Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop*, *op. cit.*, p.10

les réalités concrètes l'investir? L'histoire du XX^e siècle laisse paraître un processus de concrétisation et d'individualisation du politique venant répondre à cette question. Ce siècle sera le théâtre d'un investissement du politique par les citoyens, ceux-ci se référant de plus en plus à des identités particularistes et à des intérêts individuels.⁶⁷ Contre une citoyenneté politique qui permet à chaque acteur de participer à l'espace public en laissant dans la sphère privée ses particularismes propres, les revendications politico-identitaires de la modernité tardive visent à faire reconnaître dans l'espace public, entre autres par une inscription dans le droit, la singularité d'un mouvement particulier, d'un mode de vie distinct. Ce processus ne pourra faire autrement que venir discréditer le sujet politique unifié, comme nous le verrons plus loin.

1.3. Le sujet politique unitaire

La modernité a souhaité organiser les affaires du monde par un projet éthico-politique ne faisant plus référence à un au-delà, mais visant à aménager le lien social, s'ouvrant à l'émancipation, tout en promouvant des valeurs qui œuvrent à son encadrement. Le sujet politique est celui à qui se verra confié la mission de porter le projet éthico-politique et de veiller à l'intégration politique des citoyens. Il répondra à ce défi en proposant une vision unifiée et abstraite de la communauté politique. C'est cette vision qui sera critiquée dans la poursuite de la modernité, par des contre-sujets qui se réclameront de l'idéal moderne pour remettre en cause le caractère formel du sujet politique, au nom d'une représentation concrète des citoyens.

⁶⁷ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 2^{ème} édition, *op. cit.*, p.19-26

1.3.1. *Le sujet politique : une définition conceptuelle*

Le sujet politique naît de la transition du sujet divin au sujet humain, au début de la modernité.⁶⁸ Ancré dans une société qui pose l'action en principe fondateur, le sujet politique apparaît comme le sujet collectif devant réaliser le projet éthico-politique de la modernité. Il est à la fois le représentant du destin social et un instrument majeur d'action sociale.⁶⁹ On peut à cet effet le définir comme « [l']entité collective qui naît de la conjonction de ces libertés inaliénables [individuelles] et qui assure en retour leur parfaite intégrité, grâce à leur parfaite union dans une personne morale jouissant de la pleine possession d'elle-même⁷⁰ ». Dans cette définition de Marcel Gauchet, on voit de quelle façon le sujet politique souhaite rassembler la diversité des projets d'émancipation portés par les individus. Ces projets sont une menace potentielle pour l'équilibre de la société. C'est pourquoi le sujet politique, par son inscription dans l'institution et dans le symbolique, tente d'aménager la rencontre conflictuelle des individus en son sein.⁷¹ Il faut dès lors comprendre que le sujet politique n'est pas l'individu identifié⁷², mais qu'il est tout de même formé des citoyens qui habitent la société politique.

En plus de rassembler les citoyens sous une figure unifiée, le sujet politique est aussi celui sur lequel se fonde la légitimité du pouvoir dans la société moderne.⁷³ Il a la lourde tâche de faire en sorte que le citoyen puisse participer au politique, mais aussi que cette participation s'inscrive dans le cadre de normes sociales visant la préservation du lien social. Entre une promesse d'émancipation et un appel à la retenue, le sujet politique unifié prend forme en tant qu'acteur cohérent. Nous apercevons cependant le potentiel de critique contenu dans la définition même de ce

⁶⁸ Alain Touraine, *op. cit.*, p.392

⁶⁹ Jean-Philippe Deranty, « Mésentente et lutte pour la reconnaissance : Honneth face à Rancière », *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, 2003, p.188.

⁷⁰ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie, op. cit.*, p.105

⁷¹ Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop, op. cit.*, p.60

⁷² Étienne Tassin, *Un monde commun. Pour une cosmo-politique des conflits*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p.128.

⁷³ Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop, op. cit.*, p.116

sujet. En effet, dès lors que des contre-sujets s'organiseront afin de réclamer la reconnaissance de leur situation concrète, l'appel à l'émancipation se dégagera du discours disciplinaire encadrant la liberté des acteurs sociaux. Nous verrons plus tard de quelle manière ce développement entraînera la fragmentation du sujet politique unifié.

1.3.2. *Le sujet politique unifié est national*

Dans sa forme unifiée, nous avons déjà mentionné que le sujet politique s'est présenté en tant que sujet politique national, rassemblant l'universel et l'appel à l'intégration des volontés d'émancipation des individus et des groupes dans les frontières nationales. Le sujet politique donne ainsi une cohérence historique à la nation et à la citoyenneté nationale.⁷⁴ Au-delà des divisions de la société effective, le sujet politique national regroupe les citoyens derrière une vision commune, qu'il œuvre à faire partager et défendre par tous, par son inscription institutionnelle et symbolique. C'est cette figure collective du sujet⁷⁵, dans sa forme nationale, qui sera progressivement remise en cause dans les transformations de la modernité. On lui reprochera, au XIX^e siècle, la distance qu'il crée artificiellement entre une société politique formelle et abstraite et une société concrète peuplée d'individus. C'est cette deuxième qui voudra mener plus loin la réalisation des valeurs de la modernité, non plus par une simple inscription de celles-ci dans le droit, mais par leurs réalisations concrètes – on peut examiner à cet effet la revendication pour le passage d'une égalité formelle à une égalité réelle.

Le sujet ouvrier sera le premier à se constituer en opposition au caractère formel du sujet politique national. Mais entre le sujet ouvrier et les formes contemporaines d'investissements du politique, nous aurons à questionner les impacts des mutations

⁷⁴ Michel Freitag, *L'oubli de la société*, op. cit., p.91

⁷⁵ Alain Touraine, op. cit., p.381

politiques des derniers siècles. Nous comprendrons de quelle manière le sujet ouvrier, bien qu'ouvrant une brèche qui ne se refermera pas derrière lui, perpétuera l'idéal de défense des orientations normatives de la société moderne. Néanmoins, à partir de l'intervention du sujet ouvrier contre le sujet politique national, les mutations politiques laissent entrevoir une ouverture à une individualisation du rapport au politique, sur lesquelles nous nous questionnerons en fin de parcours. En opposition au sujet politique unifié s'accroîtra une multitude de contre-sujets dont l'action contribuera à sa fragmentation.

CHAPITRE II

LE SUJET OUVRIER

Nous avons brossé le portrait du sujet politique dans le contexte qui est le sien, la société moderne. Le sujet politique universaliste sera remis en cause par l'entrée en scène des masses ouvrières au XIX^e siècle. En faisant le procès de l'abstraction du sujet politique, l'irruption du sujet ouvrier occupe une place fondamentale dans la compréhension des mutations du politique dans les sociétés contemporaines. En étant le premier et le plus puissant sujet à introduire les conditions concrètes des acteurs dans la citoyenneté⁷⁶, le sujet ouvrier ouvre une brèche dans l'unité affirmée du sujet politique universaliste. Cette brèche sera investie par l'action successive de plusieurs acteurs. Ceux-ci mèneront toujours plus loin la concrétisation du rapport au politique, et dès lors la tendance à la fragmentation du sujet politique. Nous concentrerons nos efforts, dans ce chapitre, sur une compréhension de l'émergence du sujet ouvrier au côté et en opposition au sujet politique universaliste.

Certains auteurs présentent l'émergence du sujet ouvrier comme le premier acteur venant remettre en cause la formulation de la **démocratie moderne**⁷⁷, alors que d'autres célèbrent son avènement et appellent à l'émergence d'autres acteurs toujours

⁷⁶ Michel Freitag, *L'oubli de la société*, *op. cit.*, p.240

⁷⁷ C'est ce que nous décelons, par exemple, chez Jean-François Thuot, pour qui l'intervention du sujet ouvrier vient miner les bases de la démocratie représentative en effectuant le passage d'une démocratie proprement politique, à une autre sociale, ouverte aux particularismes. Pour cet auteur, la démocratie moderne étant proprement représentative, l'intervention du sujet ouvrier entraîne le passage à une « démocratie fonctionnelle » postmoderne. Voir Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.7-42

plus investis du désir de reconnaissance de leurs situations particulières.⁷⁸ Nous souhaitons synthétiser ces deux positions, en démontrant la capacité du sujet ouvrier à rassembler sous sa figure, d'un côté des idéaux abstraits – de transformation radicale de la société – et de l'autre une inscription sociale qui entraîne une diminution de la distance de la représentation gouvernant / gouverné. Le sujet ouvrier, tout en la critiquant, a participé activement à la vie démocratique de la société moderne, entraînant d'ailleurs sa transformation. Nous voulons participer à la réflexion sur les mutations du sujet ouvrier, avec le mouvement syndical, afin de comprendre les rapports qu'entretiennent le sujet politique et le sujet ouvrier.⁷⁹

2.1. Du sujet politique universaliste au sujet ouvrier

Nous nous intéresserons maintenant à la manière avec laquelle se réalisera le passage d'un sujet politique qui souhaite rassembler l'ensemble des citoyens derrière son action et son projet, à un sujet qui concentre son action et son discours sur un groupe social précis, la classe ouvrière. L'irruption du sujet ouvrier correspond au premier moment historique où les particularismes s'imposent à l'universalisme abstrait dans lequel s'était tenu jusque-là le sujet politique. Cependant, cette volonté d'inscription sociale dans le politique ne s'accomplira pas sans une référence forte à une reconnaissance – formelle, mais surtout concrète – des valeurs modernes. C'est dire que le sujet ouvrier, s'il ne se définit certes pas comme un sujet universel abstrait⁸⁰, demeure un sujet totalisant, qui ouvre la porte aux particularismes, tout en restant attentif aux grands idéaux de la modernité. D'ailleurs, le sujet ouvrier n'abolit

⁷⁸ Ce courant de pensée est représenté par Marx et les marxistes, très critiques de la démocratie formelle et appelant de leurs vœux l'émancipation du sujet ouvrier. Plus près de nous, on peut penser à Herbert Marcuse, ou encore aux théoriciens de la lutte pour la reconnaissance, qui encouragent la particularisation du politique.

⁷⁹ Nous voulons ainsi, pour reprendre les termes de Hans-Georg Gadamer, nous inscrire dans la perpétuation d'une tradition vivante, celle du sujet ouvrier. Voir Hans-Georg Gadamer, *Vérité et méthode*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p.303-305.

⁸⁰ Non seulement il ne se définit pas ainsi, mais il est le porte-parole d'une critique du sujet politique pensé en ces termes. Voir Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 2^{ème} édition, *op. cit.*, p.41

pas le sujet politique en tant que tel, mais vient plutôt l'investir de ses intérêts en l'obligeant à s'ouvrir à la réalité concrète de la classe ouvrière.

L'émergence du sujet ouvrier est constitutive de la logique moderne. L'avènement de ce sujet était en réalité prévisible. Le sujet ouvrier, se rapportant à la promesse du projet politique de la modernité, exigera que soit prise en compte la vie concrète des acteurs sociaux. Il mettra l'accent sur la réalisation effective des principes d'émancipation de la modernité. Si le sujet ouvrier s'est posé, à notre avis, comme le représentant le plus convaincant d'une synthèse entre des idéaux abstraits et leurs réalisations effectives, il faudra questionner l'avènement de groupes dont l'identité sociale concrète constitue le principe de leur rassemblement et qui accentueront la concrétisation du rapport au politique permise par l'émergence du sujet ouvrier. Notre objectif n'est pas de prétendre qu'une individualisation du rapport au politique soit un mal en soi, qu'une concrétisation du sujet politique soit porteuse d'effets négatifs pour la structure de notre démocratie, mais bien de questionner les conséquences globales de cette tendance sur le devenir de notre société et sur la perspective de formulation d'un projet commun.

2.1.1. Sujet et contre-sujets

Le sujet politique sera dénoncé en raison de sa fermeture aux réalités concrètes des acteurs sociaux, en raison du caractère universaliste et abstrait de la représentation de la communauté politique qu'il propose. Se présentant comme universel et égalitaire, le sujet politique se fera taxer de ne représenter concrètement que l'homme blanc propriétaire.⁸¹ Cela motivera l'affirmation et la prise de parole de la classe ouvrière qui souhaite rendre effectives les promesses d'émancipation du projet éthico-politique de la modernité. La classe ouvrière apparaît historiquement comme le premier acteur social qui en appelle à l'ouverture du sujet politique aux

⁸¹ Alain Touraine, *op. cit.*, p.10

dimensions sociales et culturelles, par l'affirmation de sa culture et de son mode de vie. Contre les institutions sociales qui voulaient laisser dans la sphère privée toute forme de valeurs ou de représentations concrètes, la classe ouvrière défend la spécificité de sa place au sein des rapports sociaux de production. C'est ainsi que le sujet ouvrier entraîne une mutation politique fondamentale, vers une intégration de l'inscription des acteurs sociaux concrets aux intérêts particuliers dans la sphère politique.⁸² L'arrivée de la classe ouvrière dans la sphère politique entraîne ainsi deux conséquences, soit d'abord l'accentuation des rapports conflictuels inhérents à la société moderne et l'émergence dans le politique de la référence aux conditions sociales concrètes des acteurs. C'est dire comment l'affirmation du sujet ouvrier dénonce à la fois l'abstraction du sujet politique, tout en défendant un idéal d'autonomie ouvrière.⁸³

Si le sujet ouvrier a provoqué la transformation du politique et de la démocratie moderne, il faut comprendre que ce processus ne s'est pas concrétisé aisément. Au cours du XIX^e siècle, on peut retracer une évolution du rapport des socialistes et du mouvement ouvrier avec la démocratie. En ce qui concerne les premiers, ils ont formulé une critique acerbe de la démocratie formelle. Des auteurs comme Saint-Simon, Proudhon et Marx se positionnent contre la démocratie formelle et pour une autre vision de la démocratie et de la société. Ce courant de pensée vient remettre en cause cette idée « bourgeoise » voulant que tous les citoyens détiennent des droits égaux. On critique la mainmise de la bourgeoisie sur l'économie, comme sur le politique, en imaginant les contours d'une démocratie socialiste où la classe ouvrière détiendrait la possibilité réelle de participer à la sphère politique.⁸⁴ Pour Marx, la démocratie formelle, même lorsqu'elle se fonde sur le suffrage universel, ne sert qu'à

⁸² C'est ce qui mène d'ailleurs Jean-François Thuot à présenter l'histoire de la démocratie moderne comme celle de l'histoire de sa sortie progressive du politique. Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.12-23

⁸³ Alain Touraine, *op. cit.*, p.304-305

⁸⁴ Alain Bergounioux et Bernard Manin, *La social-démocratie ou le compromis*, Paris, PUF, 1979, p.19-24

dissimuler les luttes de classes dans la société derrière l'image d'une Nation Une.⁸⁵ Cependant, et c'est ce que nous verrons plus loin, le mouvement ouvrier en viendra à participer à la démocratie, à poser son action dans le cadre institutionnel de la société moderne. C'est par son intervention que le suffrage universel sera accordé, alors que cette « démocratisation du politique » permettra de mieux faire partager les arguments nationaux à la classe ouvrière.⁸⁶ Son intervention permettra de mettre en lumière la réalité des inégalités de classe, sous la figure d'une critique de l'égalité formelle.⁸⁷ L'action du sujet ouvrier ne s'opérera pas seulement par une intégration au cadre institutionnel, mais bien aussi par une contestation de celui-ci, comme d'ailleurs de la société capitaliste en général.⁸⁸ Le sujet ouvrier critique la démocratie formelle comme il dénonce l'insuffisance de la Raison abstraite et l'appel à l'autonomie de l'individu, contenue dans la doctrine libérale. Pour lui, une telle doctrine ne peut permettre de fonder un rapport véritable et concret entre les individus et les groupes sociaux.⁸⁹ L'intervention du sujet ouvrier ébranle les cadres de la société moderne en invitant les institutions et le politique en particulier à mobiliser les individus sur la base de leurs réalités concrètes et en invitant à l'autonomisation de la sphère sociale.⁹⁰ Si nous pouvons entendre dans ces termes la critique du sujet politique universaliste par le sujet ouvrier, il nous faut également pousser plus loin la compréhension du sujet ouvrier, de manière à rendre compte plus tard de sa fragmentation contemporaine.

⁸⁵ *Ibid.*, p.37-38

⁸⁶ Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, *op. cit.*; p.204, Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.215 et Norberto Bobbio, *op. cit.*, p.119, p.150 et p.264

⁸⁷ Alain Bergounioux et Bernard Manin, *op. cit.*, p.45-47

⁸⁸ Jean-Marc Piotte, *Du combat au partenariat : Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions Nota Bene, 1998, p.30. L'auteur fait référence à la fonction intégrative et contestatrice du mouvement syndical, concepts que nous reprenons pour expliquer l'action globale du sujet ouvrier.

⁸⁹ Michel Freitag, *L'oubli de la société*, *op. cit.*, p.45

⁹⁰ Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.14 et Jacques Donzelot, *L'invention du social : Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, 1984, p.259.

2.1.2. *Émergence et importance du sujet ouvrier*

Le sujet ouvrier, en s'affirmant comme contre-sujet, transforme le politique en le liant au règlement de la question sociale et au « mode d'organisation concret de la société civile⁹¹ ». Ce sujet tente de réduire l'écart existant entre l'ordre politique et la réalité sociale en incitant à une prise de conscience des inégalités sociales, plus particulièrement sous la sphère des rapports de production.⁹² Le sujet ouvrier entraîne en effet une transformation du lieu d'acquisition de l'identité sociale, de la citoyenneté au travail.⁹³ Instituant le rôle nouveau des groupes intermédiaires dans la modernité⁹⁴, le sujet ouvrier inaugure par son action la prise en compte des situations particulières des acteurs dans la vie sociale.⁹⁵ Contre une référence qui rassemble tous les citoyens chez le sujet politique universaliste, le sujet ouvrier concentre son action sur la ressemblance des conditions socio-économiques de la classe ouvrière, encourageant le passage d'une représentation abstraite à une autre concrète.⁹⁶ En poussant à l'avènement de la question sociale, le sujet ouvrier remet en question l'ensemble de la société dans laquelle il évolue – faisant le procès du travail, de la citoyenneté, de la démocratie, et même du projet politique de la société.⁹⁷

Nous avons déjà mentionné de quelle manière le mouvement ouvrier s'est positionné face à la démocratie représentative. S'il s'est constitué en critique majeur de celle-ci, il a permis son élargissement vers le suffrage universel, tout en étant lui

⁹¹ Michel Freitag, « L'éclatement du social ou oubli de la société? », *Société*, no 3, 1988, p.14.

⁹² Jacques Donzelot, *op. cit.*, p.33-36

⁹³ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 2007, p.522.

⁹⁴ La plupart des premiers penseurs de la modernité étaient réticents à permettre la formation de groupes intermédiaires entre le politique et le citoyen, ces groupes étant trop attachés à la tradition corporative de l'Ancien Régime. L'émergence du sujet ouvrier peut être entendue à cet effet comme l'antithèse de la figure abstraite du citoyen des Lumières. Il faut toutefois mentionner l'intérêt d'Hegel et de Durkheim pour les corporations, et ce afin de rappeler que cet intérêt pour les groupes intermédiaires n'est pas complètement disparu dans l'aménagement théorique de la modernité. Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.121

⁹⁵ *Ibid.*, p.120

⁹⁶ *Ibid.*, p.123

⁹⁷ Robert Castel, *op. cit.*, p.30-39 et Jean-Marie Fecteau, *Régulation sociale et transition au capitalisme. Jalons théoriques et méthodologiques pour une analyse du 19^e siècle canadien*, Québec, PARC, 1986, p.38-39.

aussi transformé par elle.⁹⁸ En fait, le mouvement ouvrier a toujours hésité entre la volonté de développer l'autonomie ouvrière – par exemple par le mutualisme et la constitution de sociétés ouvrières – et le désir de participer à la démocratie représentative.⁹⁹ Le sujet ouvrier a visé à renforcer les liens de solidarité entre les ouvriers, tout en concevant la vision d'une société différente.¹⁰⁰ Cette tendance ambiguë du mouvement ouvrier s'atténuera par la constitution de partis ouvriers qui souhaitent non seulement porter les revendications ouvrières dans la sphère politique, mais aussi assurer la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière elle-même.¹⁰¹ À cette époque, les partis ouvriers se présentent même – pour Marx entre autres – comme « la classe ouvrière elle-même organisée en parti¹⁰² ». C'est dire l'impulsion que donne, non seulement l'avènement du sujet ouvrier, mais encore la création de ces partis ouvriers, dans la transformation de la démocratie et du politique en général. Le représentant ouvrier fait partie de la classe qu'il représente, encourageant ce rétrécissement de la distance représentative inhérente à toute démocratie représentative.¹⁰³ De plus, les revendications d'un parti ouvrier en viennent nécessairement à lier des arguments sociaux à des arguments nationaux. Il en est ainsi puisque les débats politiques ont cours dans l'espace national, de telle façon que la conscience sociale des ouvriers évoluera de pair avec leur conscience nationale.¹⁰⁴ L'émergence du sujet ouvrier se concrétise d'abord par une critique de l'abstraction du sujet politique universaliste, et ensuite par la mise en place d'une vision de la société et du politique nouvelle.

⁹⁸ Alain Bergounioux et Bernard Manin, *op. cit.*, p.19

⁹⁹ *Ibid.*, p.24-26

¹⁰⁰ Martin Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* ». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2007, p.11 et p.230.

¹⁰¹ Alain Bergounioux et Bernard Manin, *op. cit.*, p.26-27

¹⁰² *Ibid.*, p.44

¹⁰³ *Ibid.*, p.44-46

¹⁰⁴ Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, *op. cit.*, p.232-240; Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.214 et Étienne Balibar, « La forme nation : histoire et idéologie », *Race, nation, classe*, Paris, Éditions La Découverte, 1988, p.123.

2.2. Les contours théoriques du sujet ouvrier

2.2.1. *Le sujet ouvrier : définition conceptuelle*

L'émergence et l'affirmation du sujet ouvrier dans la société moderne supposent l'avènement éventuel d'une myriade de contre-sujets, potentiellement en opposition les uns aux autres et face au sujet politique national.¹⁰⁵ S'il s'est constitué initialement en conflit avec le sujet politique, le sujet ouvrier, en raison de la brèche qu'il crée dans la représentation du politique, permet la création ultérieure de contre-sujets qui suivront la trajectoire de la défense de leurs intérêts propres.

Le sujet ouvrier se constitue au XIX^e siècle, par l'affirmation conjointe d'une conscience de classe et d'une conscience politique développant une propension à l'action.¹⁰⁶ Cette conscience de classe s'affirme dans des « jeu[x] [de] représentations, [...] [dans] le rassemblement syndical et politique, [...] [dans des] idéologies qui mettent ensemble les indices plus ou moins cohérents fournis par la division du travail¹⁰⁷ ». La classe sociale s'affirme comme une identité sociale fondamentale, elle structure plus que jamais auparavant l'action sociale en poussant plus loin la participation des acteurs.¹⁰⁸ On peut en ce sens définir le sujet ouvrier comme une figure sociale concrète qui représente son action dans des rapports sociaux de classe, en promouvant non seulement une ouverture du politique à ses intérêts particuliers, mais un projet de transformation de la société. Le sujet ouvrier se fixe comme figure sociale concrète, en critiquant la « figure pseudo-sociale de la totalité¹⁰⁹ » qu'est l'humanité des Lumières. Il se caractérise par l'énonciation de deux positions fondatrices. L'abstraction première est abandonnée, pour la prise en compte

¹⁰⁵ C'est par exemple ce que tente de montrer Nancy Fraser par une analyse de l'espace public. Elle présente la constitution d'une multitude de contre-publics concurrents, les uns par rapport aux autres et face à l'espace public officiel « bourgeois ». Voir Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale? : Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, 2005, p.117-122.

¹⁰⁶ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, p.70.

¹⁰⁷ Fernand Dumont, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, op. cit., p.291-292

¹⁰⁸ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, op. cit., p.27

¹⁰⁹ Alain Touraine, op. cit., p.304

des conditions sociales particulières dans le politique. Chez le sujet ouvrier, cette affirmation des particularismes se manifeste essentiellement dans la conception d'une autonomie ouvrière, portée par une culture et une conscience de classe propres et par des projets d'organisation de la vie sociale et économique. Le sujet ouvrier met en lumière la spécificité des expériences culturelles, par exemple bourgeoise et ouvrière. Cette prise de conscience entraîne une promotion de la spécificité ouvrière. Au côté de cela se pose un projet d'émancipation politique, de prise de parole et du pouvoir par la classe ouvrière et son projet de société. Ce projet, dont il est difficile de cerner les contours parce que ces derniers ne font pas l'unanimité, renvoie la plupart du temps à un meilleur compromis capital/travail, symbolisé à l'extrême par une volonté d'abolir le travail et les classes sociales. Ce projet de société reprend dans l'ensemble le projet politique de la modernité en souhaitant le mener à une réalisation concrète. Le sujet ouvrier revendique par exemple une égalité réelle et non plus qu'une égalité inscrite dans le droit formel. Le projet de société du sujet ouvrier est le premier à envisager la représentation politique par une affiliation du représentant et du représenté à une situation sociale partagée – l'appartenance de classe. Ce projet se situe dès lors entre une reprise approfondie des idéaux de la modernité et la référence à des idéaux innovateurs, proprement ouvriers.

2.2.2. *Sujet ouvrier et sujet politique*

La définition du sujet ouvrier mène directement à une comparaison avec celle du sujet politique universaliste. Comme ces deux sujets sont ceux qui sont le plus entrés en dialogue – un dialogue souvent houleux – dans l'histoire de la modernité, il est attendu que la définition de l'un appelle une réflexion sur sa relation à l'autre. Nous avons concentré nos efforts jusqu'à présent sur la fragmentation du sujet politique universaliste puisque nous souhaitons mettre en relation la fragmentation de ce dernier et celle qui affecte aujourd'hui le sujet politique ouvrier.

Rappelons d'abord la définition du sujet politique que nous avons donnée précédemment. Nous avons adopté la définition de Marcel Gauchet, pour qui le sujet politique est « [l']entité collective qui naît de la conjonction de ces libertés inaliénables [individuelles] et qui assure en retour leur parfaite intégrité, grâce à leur parfaite union dans une personne morale jouissant de la pleine possession d'elle-même¹¹⁰ ». Le sujet politique se présente comme le représentant collectif du projet éthico-politique de la modernité triomphante. Il protège les libertés individuelles tout en appelant les acteurs à se rejoindre dans la représentation d'une figure transcendante. Ce qui ressort de notre parcours cependant, c'est cette propension du sujet politique à s'en tenir à une définition formelle de lui-même. Il représente tous les citoyens d'une société sur la base, non pas d'une reconnaissance de leurs particularismes, mais de leurs appartenances à une communauté politique nationale. Au niveau théorique, le sujet ouvrier se distingue du premier en œuvrant pour la prise en compte de l'inscription sociale et de la vie concrète des individus dans le politique. En luttant pour l'intégration de la question sociale dans le cadre de la démocratie représentative¹¹¹, le sujet ouvrier oblige à la reconnaissance d'un particularisme ouvrier.¹¹² De plus, il enclenche une amplification du caractère conflictuel de la société moderne, en l'obligeant à considérer l'ordre social en termes de rapports de forces et de domination.¹¹³ En définitive, le sujet ouvrier se distingue du sujet politique en se dressant contre une conceptualisation d'un sujet collectif idéal et abstrait.¹¹⁴ Il s'y oppose en prétendant qu'une démocratie véritable doit tenir compte de l'inscription sociale de ses membres. Mais s'il s'est défini dans un conflit face au premier, nous remarquons qu'il en viendra, avec le temps, à s'affilier à lui, notamment par une participation dans le cadre national.

¹¹⁰ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, op. cit., p.105

¹¹¹ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, op. cit., p.378

¹¹² Particularisme qui persiste dans la société contemporaine, aux dires de Robert Castel. Voir Robert Castel, op. cit., p.547 et p.561

¹¹³ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, op. cit., p.26

¹¹⁴ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, op. cit., p.342

Le sujet ouvrier se joint au sujet politique de deux manières. Il s'y réfère d'abord en s'inscrivant dans les frontières nationales. Mais, nous avons expliqué que le rapport du sujet ouvrier à la nation, et plus particulièrement à la démocratie représentative, est ambivalent. Il est teinté, à la fois d'une certaine méfiance, mais aussi d'un espoir de changement passant par la communauté politique nationale. Le mouvement ouvrier oscille entre une position visant à occuper une place prépondérante dans la démocratie et une vision critique de celle-ci qui appelle à développer une prise en charge autonome du mouvement ouvrier par lui-même.¹¹⁵ La marche de l'histoire incitera toutefois le mouvement ouvrier à s'intégrer à la nation, en y insérant ses intérêts propres.¹¹⁶ Le véhicule syndical se présentera comme un outil privilégié de l'adhésion de la classe ouvrière au cadre national. En permettant l'institutionnalisation du mouvement ouvrier, le syndicalisme invite les ouvriers à poser leurs revendications dans une société nationale¹¹⁷, soit d'entrer en dialogue avec les institutions et le pouvoir en place. Le syndicalisme, en permettant à la classe ouvrière à la fois de contester et d'intégrer la société moderne¹¹⁸, est le moyen privilégié par lequel nous pouvons déceler la présence – dans l'action et le discours – du sujet ouvrier dans la société moderne. C'est d'ailleurs pourquoi nous souhaitons comprendre la fragmentation de ce sujet par une analyse des journaux syndicaux, alors justement que nous décèlerons dans ce discours un appel et une référence au sujet ouvrier. L'organisation des ouvriers en mouvement syndical participe du processus d'affirmation du sujet ouvrier. Le syndicat permet à la fois d'organiser la distinction ouvrière et d'instituer la participation de cette classe dans la démocratie représentative.

Le sujet ouvrier se rapproche du sujet politique d'une deuxième manière. Ces deux sujets partagent une fonction commune, celle de rassembler les acteurs sociaux

¹¹⁵ Alain Bergounioux et Bernard Manin, *op. cit.*, p.24-26

¹¹⁶ Robert Castel, *op. cit.*, p.562

¹¹⁷ Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, Montréal, TYPO, 1995, p.129.

¹¹⁸ Jean-Marc Piotte, *op. cit.*, p.29-30

derrière une certaine vision de la société. Bien qu'ils s'acquittent de cette fonction de façon différente, ils souhaitent tout de même rassembler les individus dans un projet de société. Le sujet politique, comme le sujet ouvrier, est un sujet totalisant. Si le premier rassemble tous les citoyens par un projet de société à caractère abstrait, le deuxième regroupe les ouvriers derrière une vision d'émancipation politique visant à réaliser concrètement l'idéal moderne.

Ces considérations sur les divergences et les affiliations du sujet ouvrier et du sujet politique sont indispensables pour la suite de notre recherche. Nous avons pu rendre compte jusqu'ici des contours théoriques du concept de sujet ouvrier, ce qui nous permettra de mieux comprendre en quoi celui-ci peut se fragmenter dans le discours syndical québécois. Mais en démontrant que l'apparition du sujet ouvrier s'apparente aux conditions historiques de l'émergence d'un sujet politique inscrit dans une société sujette d'elle-même, nous avons voulu montrer ce qui peut lier deux sujets qui semblent *a priori* en opposition. Les mutations du politique touchent un sujet comme l'autre.

La fragmentation du sujet politique, que nous avons déjà présentée brièvement, tient de la même dynamique que celle du sujet ouvrier, qu'il sera dès lors question de comprendre. Dans les chapitres quatre à six, nous mènerons notre analyse de contenu en nous intéressant à la trajectoire sociologique rendant compte de la fragmentation du sujet ouvrier. En fin de parcours toutefois, nous serons tenu de lier la fragmentation du sujet ouvrier à celle du sujet politique, afin d'expliquer de quelle manière la thèse de la fragmentation est primordiale dans la compréhension contemporaine du politique et de ses mutations.

La fragmentation du sujet ouvrier se comprend de deux façons complémentaires. On l'explique premièrement par l'appel à une ouverture toujours plus grande du sujet collectif aux réalités particularistes. Nous le décèlerons pour notre part dans le cadre

du mouvement syndical.¹¹⁹ Nous remarquons par exemple le passage des statuts sociaux figés et permanents chez le sujet ouvrier unitaire – le statut d’ouvrier se conservant de la naissance à la mort et structurant l’ensemble des relations sociales – à des statuts non seulement changeants, mais multiples. Les statuts contemporains peuvent premièrement se transformer dans le temps, selon par exemple les différents emplois occupés par l’individu. Ils sont aussi multiples, alors qu’un individu peut être à la fois un consommateur, un syndiqué et appartenir à une minorité visible.¹²⁰ C’est dès lors à l’individu de choisir l’identité sociale qui lui convient pour s’investir dans ses relations sociales. Il peut par ailleurs en choisir plusieurs selon les diverses situations sociales dans lesquelles il est placé.

La fragmentation du sujet politique et du sujet ouvrier s’interprète deuxièmement par le biais de la question de la représentation. Jusqu’à maintenant, notre parcours nous a mené à tenir compte de l’importance, dans la modernité, de la représentation. Pour des auteurs comme Fernand Dumont, la représentation est une forme constitutive de l’expérience humaine, alors que l’individu a nécessairement besoin, pour parler et rendre compte du monde, de se mettre à distance de lui-même par le biais de la représentation.¹²¹ Les deux sujets qui nous intéressent dans cette recherche ont bien assimilé cette vision *dumontienne*. La représentation leur a permis de placer un intérêt global au-dessus des intérêts particuliers de chacun des acteurs, soit d’envisager un bien commun.¹²² La fragmentation du sujet politique et du sujet ouvrier relève aussi d’une remise en question de la démocratie représentative¹²³, et

¹¹⁹ Mouvement qui est lui-même fragmenté selon plusieurs auteurs. Voir par exemple Michel Freitag, *DS2, op. cit.*, p.319

¹²⁰ Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.25

¹²¹ Fernand Dumont, *Les idéologies, op. cit.*, p.167 et Fernand Dumont, *Le lieu de l’homme, op. cit.*, p.55

¹²² Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.95 et Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780, op. cit.*, p.45

¹²³ Tellement qu’un auteur comme Jean-François Thuot conceptualise la fin de la démocratie représentative et le passage à une démocratie fonctionnelle, qui minimise la distance gouvernant / gouverné en souhaitant régir la société réelle dans sa concrétude et régler les problèmes sociaux conjoncturels sans appel à un idéal normatif *a priori*. Voir Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.52

même d'une accusation extrême de la représentation en soi. Les groupes sociaux contemporains – la plupart du temps à caractère identitaire – cherchent fréquemment à se dégager de la démocratie représentative pour inscrire leurs revendications dans le processus judiciaire.¹²⁴ Ils ne cherchent plus à se référer à des idéaux abstraits et universels, mais souhaitent une rencontre directe avec le pouvoir.¹²⁵ Nos deux premiers chapitres nous ont permis de comprendre de quelle manière se constituent, dans la modernité, deux sujets fondamentaux, le sujet politique national et le sujet ouvrier. Si nous avons examiné de quelle façon le sujet ouvrier fait le procès d'un sujet politique considéré trop abstrait, ouvrant la porte à sa fragmentation, nous avons aussi rendu compte d'une semblable dynamique reliant le premier au deuxième. À partir d'ici, nous serons plus attentif à ce qui lie le sujet politique au sujet ouvrier, qu'à ce qui les distingue. C'est que notre intérêt porte sur une mutation politique profonde que nous appréhendons à l'aide du concept de fragmentation. Elle touche les deux sujets qui nous intéressent, ce qui explique que nous lions le destin du sujet politique et du sujet ouvrier dans notre analyse.

¹²⁴ Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.123

¹²⁵ *Ibid.*, p.43

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE : ENTRE LES FONDEMENTS THÉORIQUES ET L'ANALYSE DES DONNÉES

Nous voici à la croisée des chemins : notre appareil théorique est construit et il nous permettra de donner forme à notre analyse empirique de la représentation du sujet ouvrier dans les journaux syndicaux québécois de 1949 à 2009. Avant d'aller plus loin dans l'explicitation de notre thèse principale, il nous faut présenter la méthodologie qui sera utilisée dans les trois derniers chapitres de ce mémoire. Entre la théorie et l'analyse empirique, ce chapitre vise à éclairer nos décisions quant à la manière d'appréhender notre corpus. Pour mener à terme la vérification de notre hypothèse fondamentale de la fragmentation du sujet ouvrier, nous devons avant tout constituer un corpus et une façon de l'étudier.

Nous nous intéresserons au cas précis des journaux syndicaux pour rendre compte des transformations du sujet ouvrier. Nous les étudierons par le biais d'une analyse de contenu. Nous évaluerons chacun des articles sélectionnés un à un et nous donnerons forme à une interprétation globale du corpus dans le sens de notre problématique. Nous assemblerons les pièces de cette question, d'abord en énonçant certaines clarifications d'ordre méthodologique. Nous présenterons ensuite les grands traits de notre corpus, ainsi que la technique de codage et les grandes caractéristiques de notre analyse de contenu.

3.1. Clarifications méthodologiques

3.1.1. *La question de la représentation*

Il faut d'abord nous attarder à la notion de représentation. Partant d'une définition de celle-ci, nous en viendrons à questionner la distance qui existe entre le discours comme forme de représentation et la réalité, et entre l'élite syndicale et sa base. C'est par un processus amorcé dans une vision large et allant vers une perspective plus précise que nous envisageons d'éclaircir notre rapport à la question de la représentation.

Nous formulons l'hypothèse selon laquelle il est possible de comprendre le réel par une analyse de la représentation au sens où l'entend Fernand Dumont, pour qui « l'homme a besoin de se donner une représentation de ce qu'il est en se mettant à distance de lui-même. Pour parler de lui, l'homme doit parler du monde. Mais, ce faisant, il doit interposer un élément du monde en lui¹²⁶ ». Dumont conçoit donc la société à la fois comme réalité et comme représentation de cette réalité.¹²⁷ La société permet l'existence d'une réalité en soi et d'une représentation de celle-ci, cette dernière donnant un sens à l'identité et à l'agir des groupes et des individus qui peuplent la société, en leur permettant de s'appropriier le monde dans lequel ils évoluent.¹²⁸ Cette mise à distance par la représentation, inhérente à toute vie en société, se vérifie par la mise en discours de la réalité. L'analyse du discours syndical nous en apprend sur la représentation que cet acteur se donne de la réalité. Elle nous permet de mieux entrevoir de quelle manière cet acteur définit et met à distance son rapport au monde. Notre travail vise à éclairer cette mise à distance.

¹²⁶ Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme*, op. cit., p.55. Cette définition de la représentation s'inscrit dans la théorie dumontienne du dédoublement de la culture, qu'il n'est pas question ici de détailler. Il est seulement nécessaire de comprendre de quelle manière la distance est un élément central dans l'expérience humaine pour un auteur comme Dumont. Cela l'amène à cerner la représentation en lien avec cette distance. En reprenant cette définition, nous soulignons au passage notre accord avec la théorie qui la soutient.

¹²⁷ Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, op. cit., p.146

¹²⁸ *Ibid.*, p.288

Il nous faut d'abord noter la distance entre l'élite syndicale et la base. Alors que pour certains auteurs il n'y a pas de distance entre la direction syndicale et les membres, pour plusieurs cette distance est très forte, sans que cela implique une absence de dialogue ou de médiation entre eux.¹²⁹ Ainsi, on ne saurait prétendre que les journaux publiés par les centrales syndicales, la plupart du temps produite par la direction syndicale, ne représentent pas la volonté des membres et du mouvement syndical, mais bien plutôt la volonté propre de sa direction. À notre avis, ces journaux sont un outil d'expression de la vision syndicale, outil de mise à distance permettant le développement d'un dialogue dans ce mouvement.¹³⁰ En somme, s'il faut reconnaître et mettre en lumière l'existence d'une distance du mouvement syndical face à la direction syndicale, cela ne mène aucunement à invalider la pertinence d'une analyse de la représentation des transformations du sujet ouvrier.

3.1.2. *Approche déductive et interprétation*

Il faut maintenant dire deux mots de l'approche déductive et du rôle de l'interprétation dans notre analyse. En ce qui concerne l'approche déductive, notre recherche s'amorce par la formulation d'hypothèses *a priori* et cherche à les vérifier *a posteriori* dans l'analyse de contenu. En ce sens, notre analyse n'est pas de type exploratoire. Elle consiste plutôt à examiner de quelle manière, à la lumière de notre théorie du sujet politique universaliste et du sujet ouvrier, se construit la représentation du sujet ouvrier dans ce discours. L'analyse à venir nous permettra d'examiner à quel niveau nos hypothèses se confirment par une analyse empirique.

¹²⁹ Louis-Marie Tremblay est de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de distance entre la direction et les membres, voir Louis-Marie Tremblay, *Le syndicalisme québécois : Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. 1940-1970*, Montmagny, PUM, 1972, p.10-15. Jean-Marc Piotte et Léo Roback sont plutôt de ceux qui appréhendent cette distance, voir Jean-Marc Piotte, *op. cit.*, p.40 et Léo Roback, « Les travailleurs du Québec au XX^e siècle », *Travail et syndicalisme : Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, PUL, 2007, p.51.

¹³⁰ Mona-Josée Gagnon, « La "modernisation" du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative », *Sociologie et sociétés*, volume 30, no 2, 1998, édition électronique, <http://id.erudit.org/iderudit/001277ar>.

Cette analyse empirique, nous la mènerons sous le signe, à la fois d'une stricte analyse de contenu et d'une perspective interprétative plus englobante. Cette attitude est, pour une auteure comme Laurence Bardin, inhérente à toute analyse de contenu.¹³¹ C'est dire comment notre recherche s'inscrit dans les cadres de la méthodologie qualitative qui donne une place de choix à l'interprétation. Cette dernière interviendra surtout lorsque viendra le temps de jeter un regard global sur notre corpus afin d'envisager à quel niveau et jusqu'à quel point celui-ci peut rendre compte de la fragmentation du sujet ouvrier. En somme, notre analyse reconnaît l'importance de la représentation dans le fait social, de telle sorte qu'elle souhaite, par la formulation *a priori* d'hypothèses, comprendre et interpréter les transformations de la représentation du sujet ouvrier par l'étude des journaux syndicaux.

3.2. Le corpus

Cette section vise principalement à exposer le cadre de l'analyse de contenu qui suivra. Nous présenterons et expliquerons nos choix dans la constitution de notre corpus – périodes historiques à l'étude, centrales syndicales, journaux syndicaux. Nous le ferons en précisant la pertinence d'une analyse des journaux syndicaux. Nous terminerons en rendant compte de notre technique d'échantillonnage.

Nous avons déjà exposé le choix des périodes historiques. Ces dernières ne répondent pas tant à une tentative de synthèse historique des grands moments du mouvement syndical québécois. Nous nous intéressons plutôt à une trajectoire sociologique qui évolue dans le temps et que nous analyserons par le biais de trois périodes historiques. C'est pourquoi nous avons choisi trois périodes qui s'échelonnent sur la deuxième moitié du XX^e siècle et sur le début du XXI^e. Cela devrait nous permettre de comprendre les transformations dans la représentation du sujet ouvrier. La trajectoire débute avec la représentation d'un sujet initial, que nous

¹³¹ Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, p.16.

concevons comme le plus unifié. Elle se poursuit par l'appréhension d'un sujet qui s'ouvre à la fragmentation tout en perpétuant l'héritage acquis de la première période. La période contemporaine vient clore la boucle, laissant poindre un sujet plus fragmenté. C'est ainsi par un choix prédéfini, rendant compte selon nous du processus de fragmentation du sujet ouvrier, que nous avons constitué le corpus en fonction des périodes historiques d'étude.

Nous nous attarderons d'abord aux années 1949 à 1960. Cette période s'ouvre sur la grève d'Asbestos et se termine onze ans plus tard, avec la Révolution tranquille. L'analyse de cette période nous permettra d'approcher un discours syndical qui s'affirme de plus en plus, occupant un espace important dans le paysage québécois et revendiquant le passage à l'action. Le mouvement syndical prend un virage plus combatif et s'affirme auprès du gouvernement et du patronat.¹³² Il remporte des victoires importantes et s'érige en véritable institution de la société canadienne-française.¹³³ La période voit ainsi se conjuguer conscience sociale et conscience nationale, définissant dès lors le sujet ouvrier de manière unifiée.

Nous poserons ensuite notre regard sur les années 1970 à 1975. Cette période est présentée partout comme celle d'une ébullition sociale à laquelle participent fortement les centrales syndicales. Le mouvement syndical de l'époque occupe une place majeure dans les débats publics. Il se fait entendre par le gouvernement, tout en le critiquant fortement.¹³⁴ Il faudra analyser de quelle manière le sujet ouvrier est représenté dans le discours de cette période marquée par la radicalisation du mouvement.

Nous nous intéresserons enfin à la représentation du sujet ouvrier dans le discours syndical contemporain, des années 1995 à 2009. Nous débutons cette période au

¹³² Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos : Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, PUL, 2005, p.66.

¹³³ Bernard Dionne, *Le syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 1991, p.49.

¹³⁴ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, op. cit., p.53-54

milieu de la décennie dernière, à la suite de l'échec référendaire de 1995. Comme dans chacune des périodes précédentes, le mouvement syndical des dernières années œuvre autant à la représentation de ses membres qu'à un appel plus global au changement social. Si une perspective nouvelle l'amène à mettre plus d'efforts à la défense d'éléments moins conflictuels comme les conditions de travail de ses membres, le discours du mouvement syndical continue de s'inscrire dans l'héritage de protection de l'autonomie ouvrière.¹³⁵ On remarque toutefois, à partir des années 1980, une transformation dans la référence aux rapports de force. Les rapports conflictuels des deux premières périodes cèdent la place à des rapports plus consensuels dans les années 1995 à 2009.¹³⁶ Il faudra analyser de quelle manière le mouvement syndical participe à une histoire mouvementée, mais aussi de quelle façon se transforme la représentation du sujet ouvrier, dans le sens de sa fragmentation.

La représentation du sujet ouvrier sera analysée non seulement en regard de périodes historiques établies, mais en fonction des trois grandes centrales syndicales québécoises. Nous nous intéresserons à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), qui naît en 1921 et qui est renommée Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1960. Nous considérerons aussi la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), qui fusionnent en 1957 pour devenir la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Nous nous pencherons, enfin, sur le discours de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC), qui deviendra la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) en 1974, pour finalement prendre le nom de Centrale des syndicats du Québec (CSQ) en 2000.¹³⁷

¹³⁵ *Ibid.*, p.58

¹³⁶ *Ibid.*, p.54-58

¹³⁷ *Ibid.*, p.17-51

L'analyse portera plus exactement sur des journaux syndicaux. Pour la période de 1949 à 1960, nous étudierons le journal *Le Travail* de la CTCC, le journal *Le Monde ouvrier* de la FPTQ (qui devient le journal de la FTQ à partir de 1957), et le journal *L'Enseignement* de la CIC. Pour la période de 1970 à 1975, nous nous intéresserons au journal *Le Travail* pour la CSN, *Le Monde ouvrier* pour la FTQ et les journaux *Action pédagogique* et *Ligne directe* pour la CEQ. Finalement, en ce qui concerne les années 1995 à 2009, nous nous arrêterons aux journaux *Nouvelles CSN* et *Perspectives CSN* pour la CSN, *Le Monde ouvrier* pour la FTQ et aux journaux *Nouvelles CEQ*, *Nouvelles CSQ* et *Options* pour la CEQ-CSQ.

Nous avons décidé de nous intéresser aux journaux syndicaux puisque ce sont des documents qui traduisent un discours structuré s'adressant d'abord aux membres, mais aussi à la population en général. Ces documents, faciles d'accès et couvrant l'entièreté de l'époque étudiée, rendent compte des préoccupations syndicales de chaque période. S'il est clair que beaucoup d'articles s'intéressent à des événements conjoncturels, il sera pertinent de porter un regard attentif sur ce qui transcende l'événementiel et trace le portrait de la représentation du sujet ouvrier. Cette analyse nous permettra d'examiner de quelle manière on y fait référence au sujet ouvrier, mais aussi de quelle façon se présente la référence aux rapports de force. Comme la population est plutôt homogène, en ce sens que les journaux syndicaux développent un discours et des intérêts convergents en ce qui concerne l'évocation du sujet ouvrier tout au moins, la constitution de notre échantillon peut être de taille raisonnable et réaliste.

Tableau 1

Nombre total des numéros de journaux syndicaux de 1949-1960

Nom du journal	Nombres de numéros
<i>L'Enseignement</i> (CIC)	122
<i>Le Travail</i> (CTCC)	466
<i>Le Monde ouvrier</i> (FPTQ-FUIQ-FTQ)	122
Nombre total des numéros	710

Tableau 2

Nombre total des numéros de journaux syndicaux de 1970-1975

Nom du journal	Nombre de numéros
<i>Action pédagogique</i> (1970-1972, CEQ)	18
<i>Ligne directe</i> (1973-1975, CEQ)	24
<i>Le Travail</i> (CSN)	57
<i>Le Monde ouvrier</i> (FTQ)	24
Nombre total des numéros	123

Tableau 3

Nombre total des numéros de journaux syndicaux de 1995-2009

Nom du journal	Nombre de numéros
<i>Nouvelles CEQ</i> (1995-2000, CEQ)	31
<i>Nouvelles CSQ</i> (2001-2009, CSQ)	38
<i>Options</i> (1995-2009, CEQ-CSQ)	14
<i>Nouvelles CSN</i> (1995-2002, CSN)	122
<i>Perspectives CSN</i> (2003-2009, CSN)	28
<i>Le Monde ouvrier</i> (FTQ)	83
Nombre total des numéros	316

Tableau 4

Nombre total des numéros de journaux syndicaux selon les centrales et les périodes

	1949-1960	1970-1975	1995-2009	Total des numéros par centrale
CIC-CEQ-CSQ	122	42	83	247
CTCC-CSN	466	57	150	673
FPTQ-FUIQ-FTQ	122	24	83	229
Total des numéros par période	710	123	316	1149

Nous avons effectué le choix des articles que nous avons étudiés en trois étapes. Nous avons d'abord procédé à un échantillonnage aléatoire simple¹³⁸, visant à sélectionner au hasard les numéros des journaux syndicaux de chaque période. Nous avons avant tout cerné l'ensemble du corpus (notre population) en consultant les documents disponibles à la Bibliothèque nationale du Québec, à la Bibliothèque de l'UQAM et en contactant les centrales syndicales. Nous avons relevé 1149 numéros de journaux syndicaux, toutes périodes confondues. Dans cette population, nous avons sélectionné, au hasard, cinquante éditions de journaux par centrale pour chacune des périodes. Nous avons ensuite étudié chacun de ces numéros afin de recueillir l'ensemble des pages traitant de la représentation du sujet ouvrier. Cette deuxième étape nous a permis de constituer un corpus global de 1391 pages, au sein duquel nous devons sélectionner les pages à analyser.

¹³⁸ Jean-Pierre Beaud, « L'échantillonnage », *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Québec, PUQ, 2006, p.230.

Tableau 5

Nombre total des pages sélectionnées selon les centrales et les périodes

	1949-1960	1970-1975	1995-2009	Total des pages par centrale
CIC-CEQ-CSQ	149	67	237	453
CTCC-CSN	205	173	128	506
FPTQ-FUIQ-FTQ	178	71	183	432
Total des pages par période	532	311	548	1391

Nous pouvons observer certaines fluctuations en ce qui a trait au nombre de pages sélectionnées. Ces fluctuations s'expliquent principalement par le fait que les diverses publications présentent des articles de longueurs inégales ou encore que la question du sujet ouvrier y est plus ou moins régulièrement abordée. Ainsi, par exemple, le nombre limité de pages sélectionnées pour la CEQ au cours de la période 1970-1975 s'explique par le fait que le journal *Action pédagogique* traite de questions très précises reliées au métier d'enseignant. D'un autre côté, le grand nombre de pages retenues pour la CEQ-CSQ pour la période 1995-2009 renvoie au fait que le journal *Options* contient des articles substantiels portant sur la question du sujet ouvrier.

La troisième étape de ce processus nous a permis de retenir trente pages par centrale et par période traitant de la représentation du sujet ouvrier. C'est ainsi que nous avons constitué un échantillon de deux cent soixante-dix pages de journaux syndicaux. Face à la taille imposante du corpus de départ (1391 pages), plusieurs options s'offraient à nous afin de compléter cette troisième étape. Nous aurions d'abord pu procéder à un deuxième échantillonnage aléatoire. Nous avons rejeté cette avenue parce que craignons que ce nouvel échantillonnage ne nous permette pas de

prendre en compte toutes les années de chacune des périodes, comme des divers sujets évoqués au courant des années. Nous avons ensuite la possibilité de ne retenir qu'une sélection de certains éditoriaux. Nous avons également rejeté cette option puisque ce type d'article est souvent absent dans plusieurs éditions, mais aussi parce que nous voulions rendre compte d'une plus grande diversité d'articles et de positions. Nous avons donc opté pour une sélection non aléatoire, en tenant compte de deux critères, celui des divers sujets évoqués dans les pages des journaux syndicaux en fonction des années de chaque période. Nous avons d'abord catégorisé chacune des 1391 pages, selon qu'elles discutaient de questions syndicales, sociales, professionnelles, internationales, religieuses, etc. Pour chacune des périodes et selon chaque centrale, nous avons ensuite choisi les trente pages à analyser en tenant compte de la représentation des sujets évoqués et en répartissant le plus également possible le nombre selon les années.

3.3. Codage et grille d'analyse

L'analyse de contenu a été menée à l'aide de trois dimensions analytiques qui répondent à la question de la représentation du sujet ouvrier. Ces dimensions nous permettent de coder les données recueillies, ainsi que de les inscrire dans notre grille d'analyse.

Le codage nous permet de transformer les données brutes contenues dans les articles de journaux à l'étude, de les découper pour pouvoir nous donner une représentation du contenu et ainsi de permettre l'analyse.¹³⁹ Notre codage, nous l'effectuerons en rassemblant les données nécessaires sous l'égide de trois dimensions analytiques qui rassemblent nos questions de recherche et nos hypothèses.

¹³⁹ Laurence Bardin, *op. cit.*, p.134

La première dimension porte sur le sujet de l'action évoqué dans le discours syndical. Comme plusieurs articles de journaux font référence à des polémiques qui demandent l'attention des membres et de la population en général, il s'agira d'observer quelles notions sont utilisées pour faire appel au sujet de l'action selon les périodes. D'abord, il faudra faire l'éventail des termes utilisés selon chaque période. Ensuite, nous pourrons examiner de quelle manière l'utilisation de ces termes évolue. Nous serons notamment attentifs à des indicateurs comme la référence aux ouvriers, aux travailleurs, aux syndiqués, ou encore à l'apparition de la féminisation, de la référence aux communautés culturelles, aux jeunes et autres catégories et groupes sociaux dans le discours syndical.

La deuxième dimension porte sur l'évocation des rapports de force dans le discours syndical. Nous voudrions analyser de quelle manière les journaux syndicaux font mention des rapports de force qui les opposent au gouvernement, au patronat, ou qu'ils situent entre les travailleurs eux-mêmes, selon les périodes. Cela fait, nous observerons le fonctionnement discursif de ces termes, selon les centrales et en fonction des périodes à l'étude. À cette fin, nous nous arrêterons aux indicateurs comme la domination de classe, l'exploitation, la lutte, le conflit, le compromis, le consensus, la discrimination, le partenariat, ou encore la discrimination salariale.

La troisième dimension porte sur les valeurs éthiques que promeut le mouvement syndical québécois. Nous concentrerons nos efforts à comprendre si l'évolution de la référence aux valeurs éthiques dans le discours syndical est liée aux mutations du sujet ouvrier. Comme pour les deux premières dimensions, l'utilisation de la grille d'analyse devra nous permettre de relever les différents termes utilisés par les centrales syndicales. Une fois que nous les aurons décelés dans chacun des trois sous-corpus, nous pourrons caractériser l'évolution de leur utilisation selon les centrales et selon les périodes historiques. Nous recourrons à des indicateurs comme les valeurs de justice, d'égalité, de liberté, de fraternité, de même que la solidarité, l'inégalité, le pacifisme, la démocratie, ou encore la participation.

C'est grâce à ce codage et à la constitution de nos trois dimensions analytiques que nous pourrons inscrire les données dans notre grille d'analyse. Celle-ci nous permettra à la fois de rendre notre démarche analytique visuelle, mais aussi et surtout de guider notre analyse de contenu. Notre grille d'analyse rassemble donc plusieurs tableaux types, qui regroupent les termes du corpus selon leur appartenance à une dimension analytique donnée. De tels tableaux nous permettront de découper le contenu des documents à l'étude, afin de cerner ce qui éclaire la trajectoire sociologique qui nous intéresse. De plus, ils nous donneront la chance de mesurer l'évolution des notions clés, en fonction des centrales syndicales et des périodes.

3.4. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu de notre corpus vise deux objectifs. D'abord, nous analyserons l'évolution des notions clés renvoyant aux trois dimensions analytiques mentionnées plus haut, dans les journaux syndicaux selon les périodes historiques. Ensuite, nous réaliserons une interprétation globale grâce à laquelle nous souhaitons éclairer les transformations du sujet ouvrier dans l'ensemble du corpus.

L'analyse de contenu se définit comme cet « ensemble de démarches méthodologiques recourant à des méthodes et des techniques utilisées en fonction d'interpréter des documents dans le but de connaître la vie sociale¹⁴⁰ ». Cette interprétation s'inscrit non seulement dans la démarche méthodologique en tant que telle, mais aussi dans la filiation à un appareil théorique qui la soutient et vient en dernière instance donner sens aux données recueillies par l'analyse.

La première étape de notre analyse de contenu consistera à effectuer une recherche textuelle des notions clés, ainsi qu'une analyse de fréquences des mots les

¹⁴⁰ Paul Sabourin, « L'analyse de contenu », *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Québec, PUQ, 2006, p.358.

plus utilisés dans le corpus. À l'aide du logiciel *QSR Nvivo 8*¹⁴¹, nous relèverons la présence de notions renvoyant à nos trois dimensions, selon chaque période. La recherche textuelle nous autorisera à repérer l'apparition, la disparition ou l'évolution de notions clés dans le discours syndical étudié. Nous pourrions à terme procéder à des comparaisons entre les périodes historiques à l'étude de manière à « retracer, [...] quantifier, voire [...] évaluer, les idées ou les sujets présents dans [...] le corpus¹⁴² ». Pour ce faire, nous avons effectué plusieurs recherches renvoyant à des termes différents. Nous utiliserons le terme de *nœud*, cette notion étant employée dans le logiciel *Nvivo8*, pour référer aux ensembles de termes à partir desquels nous avons effectué les différentes recherches textuelles. Par exemple, pour analyser la présence de termes renvoyant à la dénomination ouvrière, nous avons constitué le nœud *Ouvrier, classe ouvrière, classe laborieuse*, qui contient plusieurs notions faisant référence à cette dénomination. Nous avons rassemblé dans trois tableaux l'ensemble des recherches que nous avons effectuées (voir l'annexe A). En nous fondant sur cette fouille, nous avons été en mesure d'identifier les notions qui ressortent le plus souvent du corpus afin d'éclairer notre première analyse. Nous éliminons les termes jugés inutiles dans le compilé de nos résultats, par exemple tous les déterminants.

Notre analyse associe le relevé qualitatif à la compilation quantitative des nœuds dans le corpus. Nous avons mis en relation l'utilisation des nœuds avec le nombre total de mots que contient chacun de nos sous-corpus, chaque période représentant un des trois sous-corpus. Cette pondération des résultats nous autorise alors à mettre en relation les variations que nous avons relevées entre les périodes.

¹⁴¹ *Nvivo 8* est un logiciel informatique d'analyse qualitative permettant de coder des données en les extrayant de leurs contextes propres pour les insérer dans le cadre analytique de la recherche. Voir Frédéric Deschenaux, *Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7*, Trois-Rivières, Association pour la recherche qualitative, 2007, p.8.

¹⁴² Christian Leray, *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : La méthode Morin-Chartier*, Québec, PUQ, 2008, p.5.

Tableau 6

Nombre de mots et pourcentages selon les centrales et les périodes

	1949-1960	1970-1975	1995-2009	Total de mots par centrale
CIC-CEQ-CSQ	34085 (41%)	20328 (33%)	16810 (31%)	71223 (35%)
CTCC-CSN	25500 (30%)	27752 (44%)	17165 (31%)	70417 (35%)
FPTQ-FUIQ-FTQ	24483 (29%)	14683 (23%)	20691 (38%)	59857 (30%)
Total de mots par période	84068 (42%)	62763 (31%)	54666 (27%)	201497 (100%)

Tableau 7

Nombre de références et pourcentages selon les dimensions et les périodes

	1949-1960	1970-1975	1995-2009	Total des références selon les dimensions
Sujet de l'action	3445 (69%)	2836 (67%)	2206 (63%)	8487 (67%)
Rapports de force	1024 (21%)	1119 (26%)	968 (27%)	3111 (24%)
Valeurs éthiques	516 (10%)	296 (7%)	358 (10%)	1170 (9%)
Total des références selon les périodes	4985 (39%)	4251 (33%)	3532 (28%)	12768 (100%)

Cela fait, nous voudrions réaliser une interprétation globale des changements, ce qui nous autorisera à nous interroger sur le sens qui se dégage du corpus de chaque période. Ce deuxième effort, de type interprétatif¹⁴³, nous permettra d'examiner la particularité de chaque corpus quant à la représentation du sujet ouvrier. Cette analyse interprétative nous ouvrira la porte à la saisie d'un potentiel changement d'orientation dans les articles de chaque période, par rapport à la trajectoire sociologique qui nous intéresse.

¹⁴³ Laurence Bardin, *op. cit.*, p.16

CHAPITRE IV

LE SUJET OUVRIER, 1949-1960 : UN SUJET UNIFIÉ

Le moment est venu de plonger véritablement dans l'histoire du mouvement syndical québécois et de son sujet. Nous nous lançons dans l'analyse historique et empirique de cette trajectoire sociologique de la transformation de la représentation du sujet ouvrier. C'est par une première étude de la période 1949-1960 que nous enclenchons ce processus, ce qui nous mènera à terme à observer les mutations contemporaines et à questionner la fragmentation du sujet ouvrier. Ce chapitre permettra de poser les balises historiques qui seront reprises plus tard. En démontrant de quelle manière le sujet ouvrier des années 1949 à 1960 est un sujet unifié, nous énonçons le moment zéro de notre analyse. La trajectoire qui suivra inaugurerait le passage de l'unification à la fragmentation de ce sujet. La tenue de ce programme s'installe d'abord par l'évocation brève des éléments socio-historiques les plus marquants de la période, évocation par laquelle nous voulons faire comprendre le contexte dans lequel évoluent le mouvement syndical québécois et le sujet ouvrier de l'époque. L'analyse proprement dite suivra cette présentation, par l'étude des journaux syndicaux de l'époque. Enfin, nous aurons l'occasion d'interpréter nos résultats et de mettre en lumière les grands traits de la représentation du sujet ouvrier des années 1949 à 1960.

4.1. Éléments socio-historiques : le mouvement syndical canadien-français de 1949 à 1960, d'Asbestos à la Révolution tranquille

La période 1949-1960 est d'une importance majeure dans l'histoire de la société québécoise et du mouvement syndical. Ce dernier, tout en s'appuyant sur une histoire longue de plus d'un siècle, enclenche une transformation qui se fait ressentir dans son discours et son action. L'intérêt que nous portons à la compréhension du mouvement syndical nous oblige à cerner le contexte socio-historique dans lequel il évolue. C'est ce que nous effectuerons d'abord, en discutant de la société libérale duplessiste. Nous poursuivrons en énonçant les grands éléments de compréhension du syndicalisme canadien-français des années 1949 à 1960, de l'affirmation dans l'action à la consolidation d'une conscience nationale et sociale.

4.1.1. *La société libérale duplessiste*

Comme à chaque époque, l'action des groupes sociaux est influencée par les structures de la société. La société canadienne-française est régie, du reste comme les autres sociétés occidentales, par « le procès d'institutionnalisation caractéristique de la société capitaliste et libérale¹⁴⁴ ». Dans les années 1950, il est évident que le pouvoir politique influence grandement le mouvement syndical.¹⁴⁵ Les relations du mouvement syndical avec le pouvoir politique provincial en place, sous la gouverne de Maurice Duplessis, sont des plus tendues. Ce gouvernement fait voter plusieurs lois antisyndicales et se fait remarquer pour son manque flagrant de bonne foi dans les négociations avec le mouvement syndical. Il défend, de par sa vision libérale, la responsabilité des individus et le droit à la propriété privée, et de par sa vision conservatrice, une opposition féroce à toute forme de contestation, syndicale ou

¹⁴⁴ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, PUM, 1994, p.26.

¹⁴⁵ Hélène David, « L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967 », *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p.229.

autre.¹⁴⁶ En ce sens, le gouvernement Duplessis, tel qu'on peut le remarquer par l'analyse de son discours, promeut un conservatisme qui politise la tradition en se dressant contre les différents courants progressistes de la société canadienne-française.¹⁴⁷ La défense d'une modernité libérale sous-entend une opposition à l'interventionnisme étatique et à ceux qui le soutiennent, le gouvernement fédéral et le mouvement syndical faisant partie de ceux-ci.¹⁴⁸ L'opposition au gouvernement Duplessis et à « l'idéologie de conservation¹⁴⁹ » qu'il promeut accroîtra d'ailleurs le mouvement d'unité du syndicalisme canadien-français, les travailleurs s'unissant face à un pouvoir intransigeant. C'est d'ailleurs la grève de l'amiante de 1949 qui donne l'impulsion véritable à ce mouvement de contestation et d'unification, qui évoluera sans cesse au cours des années 1950. Devant les attaques du gouvernement Duplessis, le mouvement syndical souhaite amenuiser ses tensions internes, unir ses forces et accentuer sa lutte, dorénavant entendue dans des termes plus conflictuels.¹⁵⁰ C'est sur le rôle à donner à l'État et sur des visions divergentes de la vie en société que s'opposeront le gouvernement provincial de l'époque et le mouvement syndical jusqu'à la Révolution tranquille.¹⁵¹

4.1.2. *L'affirmation dans l'action du mouvement syndical canadien-français*

Les années 1950 sont placées sous le signe d'une augmentation non négligeable de la combativité syndicale. Nous examinerons la teneur de certains conflits ouvriers

¹⁴⁶ Gilles Bourque et Jules Duchastel, *Restons traditionnels et progressifs*, Montréal, Boréal, 1988, p.44-45.

¹⁴⁷ Gilles Bourque et al., *La société libérale duplessiste*, op. cit., p.15

¹⁴⁸ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec 1896 à 1960, tome 4*, Sillery, Septentrion, 1997, p.325.

¹⁴⁹ Marcel Rioux, *La question du Québec*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1987, p.98-105. Pour Rioux, le mouvement syndical lutte à l'époque dans les sillages d'une idéologie de rattrapage.

¹⁵⁰ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1989, p.313-315 et Louis-Marie Tremblay, op. cit., p.53

¹⁵¹ Gilles Bourque et al., *La société libérale duplessiste*, op. cit., p.50 et Jacques Rouillard, *Histoire de la CSN (1921-1981)*, Montmagny, CSN et Boréal Express, 1981, p.176.

et proposerons une analyse plus poussée de la portée de ces derniers. On peut expliquer la combativité du mouvement syndical de l'époque de trois manières : d'abord par la hausse du militantisme des centrales, ensuite par les transformations idéologiques de celles-ci et finalement par l'opposition qu'elles opposent au gouvernement Duplessis. Comme nous nous sommes déjà intéressé plus tôt au conflit opposant Duplessis et le mouvement syndical, nous nous pencherons dorénavant sur les deux autres éléments.

Le mouvement syndical des années 1950 se présente de plus en plus comme un acteur fondamental de changement social. Il intervient dans des conflits de travail qui l'opposent au patronat, dans des demandes gouvernementales visant à améliorer la juridiction ouvrière et il propose une vision de la société sur la place publique.¹⁵² Il appelle à l'unification des travailleurs et prend progressivement la forme d'un syndicalisme de combat. La grève de l'amiante est un exemple probant de la place que prend le mouvement syndical dans la société canadienne-française à l'entrée des années 1950. Cette grève est restée gravée dans la mémoire des intellectuels et des ouvriers luttant contre le gouvernement Duplessis. Elle mena même à une prise de conscience sociale des problèmes ouvriers dans la société canadienne-française.¹⁵³ La grève d'Asbestos portait sur deux points : la question de la reconnaissance syndicale dans la société canadienne-française¹⁵⁴ et la définition à donner de l'implication ouvrière dans l'entreprise. La CTCC, qui mène cette grève, a abandonné son projet initial de la corporation professionnelle pour prôner une réforme de l'entreprise, soit une participation des travailleurs à la propriété et aux décisions prises dans

¹⁵² C'est grâce à l'émergence de la question sociale au XIX^e siècle et à la force que prend progressivement le mouvement syndical dans la société moderne que cet acteur peut s'inscrire dans l'espace public, l'entraînant dans des lieux plus conflictuels. Voir Nancy Fraser, *op. cit.*, p.112

¹⁵³ Jacques Rouillard, « La grève de l'amiante de 1949 et le projet de réforme de l'entreprise », *Labour/Le Travail*, volume 46, automne 2000, p.310 et Jean-Charles Falardeau, « Préface », *La grève de l'amiante : Une étape de la révolution industrielle au Québec*, Montréal, Cité libre, 1956, p.XI-XVI.

¹⁵⁴ Bernard Dionne, *op. cit.*, p.45

l'entreprise.¹⁵⁵ L'issue de cette grève, en plus de signer l'échec du projet de réforme de l'entreprise – qui sera abandonné au cours des années 1950 pour un humanisme démocratique et une approche plus keynésienne à la CTCC et dans les autres centrales¹⁵⁶ –, marque d'un large trait l'affiliation du gouvernement Duplessis aux intérêts patronaux. Dès lors, tout le mouvement syndical prend un essor plus combatif. Il est motivé autant par une hausse du taux de syndicalisation que par une plus grande mobilisation des syndiqués dans divers conflits de travail, comme en témoigne la grève de Murdochville en 1955.¹⁵⁷ Le nombre de grèves augmente et le mouvement est même tenté – à des degrés divers selon les centrales – par l'action politique partisane et non partisane.¹⁵⁸ Les années 1950 sont une période durant laquelle le mouvement syndical s'affirme et s'affiche par son action dans la société canadienne-française. Son statut d'institution se confirme et son action militante vient remettre en cause la thèse de la Grande Noirceur, prétendant que la période précédant la Révolution tranquille en est une de traditionalisme et d'autoritarisme sans opposition.

Durant toute cette période, on remarque une adéquation croissante – plus négligeable avant cela, si l'on pense surtout au cas de la CTCC – entre le discours et les pratiques syndicales. C'est que les idéologies syndicales se transforment suivant l'accentuation militante de l'action de ces centrales. Cette redéfinition idéologique est

¹⁵⁵ Suzanne Clavette, *op. cit.*, p.1

¹⁵⁶ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois, op. cit.*, p.176

¹⁵⁷ Sur l'aspect combatif du mouvement syndical de l'époque, il faut noter au passage que les centrales ne sont pas toutes aussi offensives les unes que les autres. Si la CTCC et la FUIQ sont reconnues pour élever le ton, la FPTQ et la CIC sont plutôt timides, allant même, dans le cas de la FPTQ, jusqu'à participer unilatéralement avec le gouvernement Duplessis, de 1951 à 1954. Voir CSN et CEQ, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec : 150 ans de luttes*, Montréal, coédition CSN et CEQ, 1984, p.131-135.

¹⁵⁸ En ce qui concerne l'action politique partisane, la CTCC et la CIC ont longtemps été réticentes à son sujet, et ce par l'aspect catholique de leur approche. La FPTQ s'y oppose longtemps, influencée par le *gompérisme* états-unien qui se méfie du pouvoir politique. La FUIQ, pour sa part, liée à la tradition britannique travailliste, sera la première à pousser dans le sens de la création d'un parti des travailleurs. Avec la création de la FTQ en 1957 et la déconfessionnalisation progressive de la CTCC, la majorité des centrales se rapproche d'une volonté d'agir politiquement dans la société canadienne-française. Voir Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois, op. cit.*, p.262-273

plus certaine dans le cas de la CTCC, qui au cours de la période, abandonne son aspect corporatiste, remet en question sa confessionnalité – entre autres en admettant pleinement dans ses rangs des membres non catholiques – et s’affirme définitivement comme une centrale syndicale en laissant de côté toute référence à un quelconque retour à la terre.¹⁵⁹ En ce qui concerne la FPTQ et la FUIQ, il est clair qu’elles ont été moins touchées par les transformations idéologiques, du fait qu’elles se sont considérées dès le début comme de véritables centrales syndicales. Elles vont tout de même participer de façon importante à l’institutionnalisation du mouvement syndical et à son intervention pour un changement social menant à une meilleure protection des intérêts des travailleurs.

4.1.3. *La consolidation d’une conscience nationale et sociale*

Le dernier élément de nature socio-historique à mentionner est la construction conjointe d’une conscience nationale et d’une conscience sociale dans le mouvement syndical canadien-français. Il ne s’agit pas tant de prétendre que la classe ouvrière prend conscience d’elle-même dans cette période, mais plutôt d’expliquer de quelle manière elle se redéfinit en faisant intervenir une superposition d’identités, entre une identité ouvrière, catholique – dans le cas de la CTCC et de la CIC – et canadienne-française. La période laisse entrevoir une appropriation d’une identité nationale et une redéfinition des cadres sociaux dans le mouvement syndical canadien-français.

Durant les années 1950, plusieurs éléments amènent le mouvement syndical à consolider une conscience nationale canadienne-française. D’abord, il est primordial de remarquer que la CTCC et la CIC ont toujours été des syndicats nationaux qui s’adressaient aux Canadiens français. Depuis leurs naissances, elles ont agencé leurs

¹⁵⁹ Louis-Marie Tremblay, *op. cit.*, p.26-28 et Jacques Rouillard, *Histoire de la CSN (1921-1981)*, *op. cit.*, p.177 et p.204

discours avec la donne nationaliste.¹⁶⁰ Ce qui se distingue dans cette période, c'est l'installation en terre québécoise de filiales de syndicats internationaux (FPTQ et FUIQ), représentés par des porte-paroles qui s'adressent aux Canadiens français. Cette consolidation de la conscience nationale atteint son apogée pour les syndicats internationaux lors de la fusion de la FPTQ et de la FUIQ en 1957, alors que la nouvelle FTQ développe un discours qui s'adresse spécifiquement aux Canadiens français. En somme, la consolidation de la conscience nationale au sein du mouvement syndical s'exprime par le fait que les syndicats tendent de plus en plus à s'adresser aux Canadiens français en tenant compte de la particularité culturelle de ce peuple.

L'affirmation nationale des années 1950, menée en grande pompe par le gouvernement Duplessis, détonnera sur le mouvement syndical qui se réapproprie ce discours, en laissant néanmoins une place prépondérante à la question sociale.¹⁶¹ Pour reprendre les termes de Marcel Rioux, si le gouvernement Duplessis fait primer la conscience ethnique, le mouvement syndical met l'emphase sur la conscience sociale.¹⁶² Cette dernière est façonnée par les grands conflits des années 1950, qui viennent redéfinir les appartenances sociales du mouvement syndical, lui qui se pose dorénavant comme un acteur institutionnel fondamental de la société canadienne-française. Les années 1950 permettent au mouvement syndical de se tailler une place reconnue au sein de la société canadienne-française. Cela lui permet non seulement d'agir dans le sens d'une action commune des travailleurs, mais de faire primer la question de la défense des travailleurs sur la question nationale.¹⁶³

¹⁶⁰ Fernand Harvey, « L'histoire des travailleurs québécois : les variations de la conjoncture et de l'historiographie », *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p.30.

¹⁶¹ *Ibid.*, p.38

¹⁶² Marcel Rioux discute dans son article des concepts de classe ethnique et de classe sociale, que nous reprenons ici en termes de conscience ethnique et de conscience sociale. Voir Jacques Dofny et Marcel Rioux, « Les classes sociales au Canada français », *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p.318.

¹⁶³ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, op. cit., p.324

4.2. Analyse des journaux syndicaux de 1949 à 1960

Nous procéderons à l'analyse d'abord en présentant les caractéristiques des journaux syndicaux étudiés. Nous pourrons ensuite rendre compte des résultats de notre analyse de contenu, en nous attardant à chacune des dimensions analytiques. Notre analyse porte un regard global sur les grandes tendances se dégageant du sous-corpus de chacune des périodes. En conséquence, nous n'aborderons pas certaines particularités, par exemple les différences entre les centrales. Nous nous concentrerons sur l'utilisation des nœuds à chaque période et tenterons de donner un sens à l'analyse de contenu.

4.2.1. *Présentation des journaux de la période*

La présentation stricte des données se doit d'être précédée d'une brève présentation des journaux de l'époque. Le journal de la CIC se nomme *L'enseignement*. C'est le seul journal de la période qui est publié uniquement en français. Il s'adresse principalement à un public féminin, composé à très grande majorité d'institutrices catholiques. Ce journal utilise un langage très respectueux de l'autorité en place. Les marques de respect s'accumulent, parfois même lorsque les auteurs font une critique du pouvoir. Plusieurs articles traitent de la condition enseignante, en s'intéressant à des pans particuliers de la profession, de la vocation de l'instituteur dans la société canadienne-française, en passant par le rôle chrétien de celui-ci.

Le journal *Le Travail* de la CTCC est un journal dont une partie du contenu est bilingue. Il traite des grands sujets d'actualité comme des questions touchant de près la classe ouvrière. Il donne une place certaine à la religion catholique, en y faisant intervenir son aumônier à plusieurs reprises. *Le Monde ouvrier* est le journal de la FPTQ jusqu'en 1957, année de création de la FTQ, où il devient l'organe officiel de la plus grande centrale au Québec. Le contenu de ses pages est bilingue. Une grande

place est donnée à la représentation des divers corps de métiers. Le journal est tourné sur tout ce qui se passe au Canada et aux États-Unis, ce que l'on peut expliquer aisément en rappelant son affiliation avec l'AFL états-unienne, et plus tard avec l'AFL-CIO. Il est beaucoup moins question de religion dans ce journal, alors que cette centrale est la seule des trois à ne pas être confessionnelle à l'époque.

Ce que l'on remarque de manière générale, c'est que le contenu des journaux semble vouloir se radicaliser au courant des années 1950. Alors que le ton est très mesuré dans la première moitié des années 1950, la critique se fait plus acerbe à partir de 1955, surtout envers le gouvernement Duplessis.

4.2.2. *Le sujet de l'action*

Le sujet de l'action est la dimension analytique dont les notions sont les plus présentes dans le corpus global. Pour la période 1949-1960, les notions liées à cette dimension apparaissent 3445 fois (69%) contre 1024 fois (67%) pour les rapports de force et 516 (62%) pour les valeurs éthiques. C'est dans cette première période que l'on retrouve le plus de termes renvoyant au sujet de l'action. À l'échelle du corpus global, on dénombre 8487 termes référant au sujet de l'action. Le sous-corpus de la période 1949-1960 regroupe à lui seul 41% de ces notions.

Les nœuds qui reviennent le plus souvent sont surtout ceux qui présentent le mouvement syndical comme un acteur institutionnel. C'est ce qui explique la résurgence de nœuds qui dénomment le mouvement et ses acteurs. Le tableau qui suit présente les nœuds qui ressortent le plus de la période.

Tableau 8

**Fréquence et pourcentage des nœuds référant au sujet de l'action dans la
période 1949-1960**

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Mouvement, syndicalisme, corporation, organisation, fédération, centrale	834 (24%)
Nous, eux, vous	706 (20%)
Professionnel (Éducateur, instituteur, professeur, enseignant, pédagogue, maître, professionnel)	532 (15%)
Confrère, délégué, dirigeant, officier, affilié, adhérent	398 (12%)
Ouvrier, classe ouvrière, classe laborieuse	361 (10%)
Travailleur, employé, salarié, salariat, personnel	326 (9%)
Syndiqué, membre, militant, gréviste	227 (7%)

Nous remarquons que trois des quatre nœuds les plus importants sont ceux qui renvoient à l'institutionnalisation du mouvement syndical. Cela confirme ce que l'on avait déjà retrouvé dans la littérature, soit que le mouvement syndical canadien-français de la période en est un qui tente de trouver sa place dans la société, en luttant pour la reconnaissance de son statut d'institution sociale. Le journal *Le Travail* se penche sur la question en 1959 en prétendant que « si personne ne prétend que la liberté syndicale est complètement morte chez nous, personne ne peut prétendre non plus, s'il connaît le moindrement les conditions de l'action ouvrière, que le droit d'association reçoit le respect qu'il devrait commander¹⁶⁴ ». La recherche fréquentielle

¹⁶⁴ Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, *Le Travail*, Ottawa, CTCC, volume 35, no 12, 12 juin 1959, p.5.

nous apprend la même chose, alors que trois des dix premiers termes réfèrent à l'institutionnalisation du syndicalisme (congrès, fédération, conseil).¹⁶⁵

Le nœud touchant à l'aspect professionnel occupe une place considérable dans le corpus des années 1949 à 1960. Il faut noter d'emblée que cela s'explique par l'emploi fréquent des termes renvoyant au métier d'éducateur dans le sous-corpus. Sur les 532 références du nœud *Professionnel*, 387 reviennent pour nommer l'éducateur. Évidemment, c'est la CIC qui déploie le plus fréquemment ces notions, alors qu'il semble ressortir de la recherche textuelle et contextuelle que cette centrale définit son sujet plus précisément comme un éducateur que comme un simple citoyen, ou encore comme un travailleur. Toutefois, en analysant le contexte d'utilisation du nœud *Éducateur*, on observe que tout en définissant ses membres comme des instituteurs, la CIC se sent solidaire du sort des ouvriers, alors qu'elle compare souvent la condition sociale de ces deux groupes. C'est ce que fait *L'Enseignement* en 1954 en écrivant : « si l'on estime les ouvriers capables de régler eux-mêmes leurs problèmes, pourquoi les professeurs ne le seraient-ils pas?¹⁶⁶ ».

La constitution du nœud *Nous, vous, eux* peut sembler inutile à notre analyse, mais comme la référence à ce nœud diminue significativement de périodes en périodes, il nous a semblé important de l'inscrire ici. La présence importante de ce nœud montre l'importance de la représentation collective dans la période 1949-1960. Notre analyse tend à le confirmer : alors que le terme « nous » est celui qui se retrouve au haut de la liste. En comparaison, les termes renvoyant à l'individu ne sont utilisés que 141 fois.

Les trois derniers nœuds que nous avons représentés dans le tableau sont ceux qui se rapprochent le plus fidèlement de ce que nous entendons par un sujet de l'action. Lorsque le mouvement syndical canadien-français fait référence à un tel sujet, il le

¹⁶⁵ Les résultats des analyses fréquentielles se retrouvent en Annexe B.

¹⁶⁶ Corporation des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, *L'Enseignement*, Québec, CIC, volume 6, no 10, février 1954, p.2.

fait principalement en des termes renvoyant à la classe ouvrière, plutôt par exemple que par des termes plus neutres comme « salarié », ou encore plus large comme « citoyen ». Il s'indigne par exemple contre le fait que le « gouvernement tente d'asservir toute la masse ouvrière¹⁶⁷ ». Il est intéressant de remarquer l'emploi à la fois de notions neutres, comme celle d'« employé », et celles plus évocatrices de « gréviste ». De plus, la référence à l'appartenance catholique autant qu'à l'appartenance nationale, bien que présente, n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire *a priori*. Bien que deux des trois centrales soient officiellement catholiques et que la très grande majorité des travailleurs canadiens-français le soient aussi, ce n'est pas majoritairement en se référant à une identité commune de chrétien ni à une identité canadienne-française que le mouvement syndical de l'époque définit le sujet de son action. Il le définit principalement en tant qu'ouvrier. Cela ne laisse pas entendre que l'identité religieuse et nationale n'est pas au centre de la définition de soi du travailleur canadien-français, comme nous l'avons laissé entendre dans notre section socio-historique. La recherche fréquentielle nous démontre que les termes « Québec » et « province » font partie des dix termes les plus évoqués. Seulement, l'analyse nous mène à défendre l'idée voulant que le sujet de l'action est défini avant tout comme un ouvrier/travailleur.

D'autres nœuds ont été laissés de côté dans le tableau et sont pourtant présents dans le sous-corpus. C'est le cas des notions renvoyant à la citoyenneté, qui occupent 6% (191 références) des références au sujet de l'action de la période. Le sous-corpus se réfère aussi directement aux patrons, et ce, à un niveau de 4% (155 références). Certains autres nœuds sont absents du langage, comme les termes renvoyant aux prolétaires. Dans un contexte prégnant d'anticommunisme, il est compréhensible que le mouvement syndical canadien-français se soit fait discret dans l'évocation de notions liées au marxisme. Ce nœud ne ressort pourtant pas plus dans la période

¹⁶⁷ Fédération provinciale du travail du Québec, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 34, no 1, janvier 1949, p.4.

suivante, ce qui nous permet de démontrer la réticence du mouvement syndical à user de telles notions, tout au moins dans ses journaux.

Une certaine forme de particularisation est présente dans le sous-corpus, ce qui nous mènera à exprimer des réserves quant à l'hypothèse peut-être trop étroite d'un sujet dont l'unité serait sans failles. En effet, le nœud *Sexe*, qui représente à la fois la référence aux hommes et aux femmes, occupe 4% (137 références) des notions référant au sujet de l'action. C'est toutefois le résultat le plus mince, alors que la présence de ce nœud, surtout par l'utilisation de plus en plus fréquente de termes interpellant plus particulièrement les femmes, augmentera de manière considérable dans les deux autres périodes. Le mouvement syndical des années 1950 donne une place à la représentation des jeunes comme des aînés, en lui accordant 1% (49 références) des références au sujet de l'action. Ce n'est pas d'une importance capitale, mais cela prouve qu'une distinction entre les jeunes syndiqués, leurs confrères plus âgés, et les autres à la retraite est déjà possible. Cependant, la représentation, autant des immigrants, des handicapés et des homosexuels est complètement absente du sous-corpus.

4.2.3. *Les rapports de force*

La représentation des rapports de force est la deuxième dimension la plus importante en nombre de références. Pour la période qui nous intéresse, le nœud renvoyant aux rapports de force se constitue globalement de 1024 références en occupant 21% des références de la période 1949-1960. C'est moins important que pour la période des années 1970 à 1975, qui est marquée par une plus forte combativité, mais plus que pour la période contemporaine, globalement moins militante.

Tableau 9

Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux rapports de force dans la période 1949-1960

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Droit, devoir	214 (21%)
Lutte, combat, critique, révolution, bataille, libération, force, action, désobéissance, affrontement, mobilisation, attaque, engagement	183 (18%)
Grève, conflit, revendication, négociation, lock-out, débrayage	150 (15%)
Problèmes, enjeux, changement, mutation, évolution, développement	140 (14%)
Imposer, forcer, obliger, libérer, affronter, engager, braver, lutter	65 (6%)

Ce qui ressort le plus de cette recherche, c'est l'évocation du rapport droit/devoir, où une place considérable est occupée par les devoirs, et ce, surtout en regard des deux autres périodes, où cette notion disparaît. On énoncera par exemple qu'en « démocratie, chaque citoyen a non seulement le droit mais le DEVOIR de s'intéresser de près aux travaux parlementaires¹⁶⁸ ». Le président de la FPTQ, Roger Provost, en appelle en 1951 aux devoirs des chefs ouvriers.¹⁶⁹ L'utilisation récurrente de la notion de droit, qui se retrouve au neuvième rang du tableau des fréquences, fait surtout référence au mouvement d'institutionnalisation du syndicalisme. Les centrales syndicales et les travailleurs luttent pour la reconnaissance des syndicats dans les entreprises et dans le gouvernement. On proclame que « nul n'a le droit de refuser aux autres le droit fondamental de faire partie d'un syndicat¹⁷⁰ », alors pourtant que celui-

¹⁶⁸ CTCC, *Le Travail*, Montréal, CTCC, volume 29, no 44, 20 novembre 1953, p.1.

¹⁶⁹ FPTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 36, no 7, juillet 1951, p.1.

¹⁷⁰ CTCC, *Le Travail*, Ottawa, CTCC, volume 35, no 12, 12 juin 1959, p.5.

ci est souvent brimé autant par une législation antisyndicale que par des patrons intransigeants.

Suivant de près le rapport droit/devoir viennent deux nœuds qui font état de la combativité du mouvement syndical de l'époque, où l'on clame que « l'antisindicalisme fanatique appelle le militantisme syndical¹⁷¹ ». Ces deux nœuds sont toutefois utilisés de manière assez semblable dans tout le corpus, bien que de manière plus équivoque de 1970 à 1975. Cela peut permettre de relativiser la vision voulant que le mouvement syndical contemporain en soit un qui neutralise complètement les rapports de force. Nous verrons plus loin de quelle façon se dessinent les rapports de force contemporains. Vient ensuite le nœud assez neutre faisant référence aux problèmes et enjeux du mouvement syndical. La présence remarquée de ce nœud laisse à penser que le mouvement syndical se pose comme un acteur social qui s'inscrit dans la société et souhaite participer à sa transformation.

Quelques autres nœuds sont absents du tableau, mais néanmoins présents dans le sous-corpus. Nous avons formé un nœud qui rassemble plusieurs verbes évoquant les rapports de force, et ce nœud occupe 4% (36 références) des notions renvoyant à celles-ci dans le sous-corpus, bien que ce soit dans la première période qu'il est le moins déployé. Le nœud *Adversaire* suit de près en occupant 5% (54 références) des notions référant aux rapports de force. Ce qui est intéressant à observer dans ce cas, c'est la disparition progressive de références très mesurées envers l'adversaire. En effet, plusieurs marques de respect sont présentes dans la première période et s'effacent par la suite. Alors que, par exemple, l'on fait état de l'« honorable » premier-ministre dans les années 1950, cette marge de politesse s'estompe par la suite.

¹⁷¹ Fédération des travailleurs du Québec, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, volume 43, no 11, novembre 1958, p.2.

Deux nœuds traitent plus particulièrement de la trajectoire de la fragmentation. Dans les deux cas, ils sont moins évoqués que dans les périodes subséquentes. Le nœud de la *Participation* est assez présent dans le sous-corpus. Cela s'explique de deux manières. D'abord, par le fait que la CTCC a, durant la période, défendu un projet de réforme de l'entreprise qui visait à élargir la participation des travailleurs dans l'entreprise par « l'addition au salaire de l'ouvrier d'une somme quelconque qui représente une partie des bénéfices réalisés par l'entreprise¹⁷² ». Ensuite, parce que la CIC est tiraillée à l'époque entre une structure corporatiste et une autre syndicale. Vers la fin des années 1950, il devient évident que la CIC souhaite se définir comme une centrale syndicale – ce qu'elle fera d'ailleurs plus tard en changeant de nom – en alignant le sort des instituteurs et des ouvriers. Le deuxième nœud est celui qui réfère au mépris et à l'intolérance. Nous observerons que son utilisation augmente, pour doubler de la première à la dernière période.

4.2.4. *Les valeurs éthiques*

La dimension correspondant aux valeurs éthiques est celle qui se retrouve au dernier rang. Sur les 1170 références du corpus global, la période 1949-1960 représente 44% des références, soit 516 occurrences, ce qui est un peu plus important que le poids lexical de ce sous-corpus. Cependant, nos résultats pour cette dimension sont les plus éclatés de l'ensemble du corpus. En effet, la fréquence des valeurs éthiques se situe généralement sous la barre des cent références, ce qui limite l'interprétation. Nous pouvons d'emblée expliquer ces faibles fréquences par le fait que les nœuds référant aux valeurs éthiques ont souvent été constitués d'un seul ou de très peu de termes, alors que dans la majorité des autres cas, nos nœuds sont formés de plusieurs notions synonymes, ce qui augmente nécessairement les fréquences.

¹⁷² CTCC, *Le Travail*, Montréal, CTCC, volume 26, no 21, 10 novembre 1950, p.3.

Le premier nœud est celui de la charité. Cela vient remettre au-devant de la scène l'aspect confessionnel de la CIC et de la CTCC. Si nous en avons conclu plus tôt que le sujet de l'action des années 1950 ne semblait pas se définir principalement par la référence à la confessionnalité catholique, il semble toutefois que les valeurs catholiques peuplent considérablement le sous-corpus, qui proclame par exemple que « l'idéal moral, c'est l'homme idéalement religieux¹⁷³ ». Évidemment, cela est le cas plus particulièrement pour les deux centrales confessionnelles, mais même la FPTQ-FTQ se commet sur la question. En effet, les valeurs catholiques sont au centre de la société canadienne-française de l'époque et obligent, non seulement les centrales à donner leur avis sur des questions religieuses, mais aussi à inscrire leur discours dans le spectre catholique. Le nœud de la dignité se lie à celui de la charité, par la promotion d'une référence forte à la moralité.

Tableau 10

Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux valeurs éthiques dans la période 1949-1960

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Charité, foi, morale, compassion, don, confession, piété, croyance	142 (28%)
Justice, juste	73 (14%)
Pacifique, paix	63 (12%)
Raison	45 (9%)
Démocratie, démocratique	39 (8%)

¹⁷³ CIC, *L'Enseignement*, Montréal, CIC, volume 4, no 7, août 1950, p.8.

Le nœud de la justice est le deuxième plus important. Il est d'ailleurs beaucoup plus présent que dans les deux périodes suivantes. Il est majoritairement utilisé dans trois contextes différents. D'abord, il est parfois couplé aux valeurs catholiques, par exemple en défendant que « la charité doit toujours tenir compte de la justice¹⁷⁴ ». Ensuite, on le retrouve jumelé à la notion de devoir, que nous avons associée aux rapports de force.¹⁷⁵ Il est question des devoirs de justice auxquels la société est obligée vis-à-vis ses membres. Finalement, la justice sociale occupe une place centrale dans le discours des années 1950, où il est question d'améliorer la justice sociale par l'action syndicale et le respect des droits syndicaux.¹⁷⁶ Les nœuds de la raison et du progrès y sont d'ailleurs liés, alors qu'une action syndicale, présentée comme rationnelle et empreinte de progrès mène nécessairement à une plus grande justice sociale.

Le mouvement syndical canadien-français se préoccupe de la paix dans le monde, et ce, en pleine guerre froide. On retrouve des allusions pacifistes à la fois dans un discours teinté de catholicisme et prônant une paix par l'intervention des valeurs chrétiennes, et dans des prises de position répétées, surtout par la FPTQ-FTQ, sur la paix internationale.

Le syndicalisme est de plus empreint d'un idéal démocratique, alors qu'il critique les dérives d'un pouvoir qui bafoue la démocratie, en appelant à « plus de considération aux forces du Travail Organisé¹⁷⁷ ». Il s'oppose en ce sens au bloc soviétique, jugé par la FPTQ-FTQ comme non démocratique et non libre. Si la liberté et la solidarité sont présentes dans le discours, l'égalité est plutôt absente, ce qui est assez surprenant. Cette valeur prendra une place plus importante par la suite, mais sans occuper le devant de la scène.

¹⁷⁴ CTCC, *Le Travail*, Montréal, CTCC, volume 29, no 12, 32 août 1952, p.4.

¹⁷⁵ CIC, *L'Enseignement*, Montréal, CIC, volume 3, no 3, avril 1949, p.5.

¹⁷⁶ FPTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 40, nos 6-7, juin-juillet 1955, p.2.

¹⁷⁷ FPTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 34, no 5, mai 1949, p.1.

En somme, on peut comprendre le discours syndical des années 1949-1960 en démontrant l'importance des questions morales couplées à la notion de devoir, ce qui laisse entendre que le mouvement syndical se sent responsable des actes qu'il pose et de l'amélioration nécessaire de la société. En luttant pour une plus grande justice sociale dans une société idéalement démocratique et pacifique, le syndicalisme se représente comme porteur de rationalité et de progrès.

4.3. Le sujet ouvrier des années 1950 comme sujet unifié

Il s'agit maintenant de joindre les résultats de notre analyse de contenu aux éléments du cadre théorique. Nous dresserons le portrait d'un sujet ouvrier unifié, tout en nous intéressant aux différents tiraillements du mouvement syndical canadien-français des années 1949 à 1960. S'il est juste de présenter le sujet ouvrier de l'époque comme un sujet unifié, nous verrons que celui-ci est perméable aux revendications plus particulières.

Présentons d'abord l'idéal-type du sujet ouvrier de la période. Le sujet ouvrier est représenté comme un acteur collectif en constante lutte pour sa reconnaissance dans la société canadienne-française et pour la transformation de cette société vers une plus grande justice sociale. Les grèves de la période autant que le discours des journaux syndicaux prônent le respect et l'accentuation du rôle de l'institution syndicale. Le discours syndical passe ainsi de la marginalité à un rôle phare dans les mutations de la société canadienne-française. Nous n'avons pour cela qu'à nous rappeler l'influence de la CTCC dans l'opposition au duplessisme. Le mouvement syndical se représente comme un sujet combatif qui se doit de faire advenir une plus grande justice sociale, et ce par une action tiraillée entre le respect de l'autorité et l'appel à l'opposition. Les appels à la solidarité tracent le portrait d'un sujet qui se définit avant tout comme le travailleur de la classe ouvrière. Le syndicalisme embrasse le sort de la classe ouvrière en se définissant comme tel dans le cas de la

CTCC et de la FPTQ-FUIQ-FTQ, ou encore en s'affairant à démontrer les liens qui unissent l'instituteur et l'ouvrier, dans le cas de la CIC.¹⁷⁸

En nous appuyant sur ce portrait idéal-typique, nous pouvons défendre l'idée voulant que le sujet ouvrier représenté dans les journaux syndicaux des années 1949 à 1960 se présente de manière unifiée. Toutefois, certains aspects du discours ne doivent pas nous échapper. Nous venons d'évoquer l'idée d'un certain tiraillement au sein du mouvement syndical de cette période. Cette idée permet, selon nous, de rendre compte des divers débats qui ont cours dans le mouvement syndical tout comme dans la société en général. Elle nous autorise d'abord à remettre en cause une vision simpliste qui laisse dans l'ombre toute référence aux tensions à l'œuvre dans la représentation du sujet ouvrier de la période. Une perspective trop étroitement centrée sur les traits combatifs du syndicalisme laisserait de côté les tentations du mouvement syndical pour le corporatisme, pour le respect tenace de l'autorité et pour le cloisonnement sur les conditions professionnelles de tout acabit. L'idée de tiraillement nous permet d'envisager les rapports sociaux en tenant compte du conflit qui peut opposer certaines composantes d'un même mouvement, des débats et des hésitations qui touchent de près tout acteur social.

Ce que nous défendons en démontrant les divers tiraillements du mouvement syndical, c'est que ce sujet unifié idéal-typique dont nous avons présenté les grands traits évolue dans un cadre social qui fait subsister des positions divergentes. La réalité sociale est trop complexe pour se présenter aussi aisément sous la forme d'un idéal-type. C'est pourquoi en jumelant les deux perspectives nous croyons pouvoir mieux cerner la représentation du sujet ouvrier. Un pan du mouvement syndical promeut le maintien d'un sujet combatif et unifié alors que d'autres sont plus prompts soit à conserver la vision corporatiste, ou encore à se représenter un sujet moins unifié. Les centrales syndicales défendent à la fois l'unité syndicale et la remettent

¹⁷⁸ CIC, *L'Enseignement*, Québec, CIC, volume 6, no 10, février 1954, p.2.

continuellement en cause en s'efforçant chacune à sa manière de se distinguer des autres.

Nous remarquons par exemple cette tension entre une critique acerbe de l'individualisme et de l'égoïsme et un processus d'individualisation qui traverse toute la trajectoire qui nous intéresse. La CIC déclare en 1959 que c'est en « stigmatisant l'égoïsme, l'individualisme sous toutes ses formes plus ou moins camouflées¹⁷⁹» qu'on lutte pour le bien commun. Pourtant, en d'autres lieux, on se soulève contre « les atteintes au droit d'association, à la liberté syndicale et aux droits de l'individu¹⁸⁰». Alors même que le mouvement syndical use de données morales et catholiques dans son discours, il est inscrit dans un processus de déconfectionnalisation. Vers la fin de la période, les références catholiques sont de moins en moins présentes, et ce même dans les centrales confessionnelles, qui s'inscrivent de plain pied dans les transformations de la société, en voulant constituer l'ouvrier comme un acteur historique incontournable.¹⁸¹ Pourtant, le début des années 1950 avait été marqué par un discours catholique qui entendait même exclure tout membre non catholique des centrales confessionnelles.¹⁸²

En somme, si le discours syndical donne une place importante à la représentation d'une certaine diversité, notamment en laissant la parole aux différents corps de métiers en discussion avec leurs membres, il réussit à intégrer ce discours dans une représentation globale, où l'ouvrier appartient à un sujet ouvrier combatif et unifié. En se présentant comme un rempart contre l'impuissance collective et l'égoïsme, le mouvement syndical se réfère à un sujet qui se représente comme l'ouvrier/travailleur dans une société en pleine transformation au sein de laquelle il veut faire respecter ses

¹⁷⁹ CIC, *L'Enseignement*, Québec, CIC, volume 11, no 9, février 1959, p.1.

¹⁸⁰ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, volume 43, no 11, novembre 1958, p.2.

¹⁸¹ Jean-François Simard, 2007, « Syndicalisme catholique et révolution sociale : Le combat oublié des ouvriers de la Dominion Textile de Montmorency », *Travail et syndicalisme*, Québec, PUL, p.300.

¹⁸² Jacques Rouillard, 2007, « Mutations de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (1940-1960) », *Travail et syndicalisme*, Québec, PUL, pp.396-397.

droits collectifs afin de faire advenir une plus grande justice sociale. Le sujet unifié des années 1950 en est un qui est perméable à la tendance à la fragmentation que nous décèlerons plus fortement dans la période contemporaine, mais qui met en tension cette tendance par la représentation claire et cohérente de ses contours.

CHAPITRE V

LE SUJET OUVRIER, 1970-1975 : ENTRE RADICALISATION ET FRAGMENTATION

La représentation du sujet ouvrier des années 1949 à 1960 est celle qui nous permet d'appuyer toute notre démarche. C'est à partir de la forme unifiée première du sujet ouvrier canadien-français que l'on peut réfléchir aux mutations subséquentes. C'est ce qu'il sera question de réaliser ici, en nous penchant sur la période mitoyenne des années 1970 à 1975. Nous analyserons les cadres de la représentation du sujet ouvrier dans cette période en nous concentrant autant sur ses traits propres qu'en délimitant des lieux de comparaison avec le sujet unifié de la première période historique. À terme, nous expliquerons de quelle manière le sujet ouvrier de la première moitié des années 1970 se présente sur notre trajectoire sociologique de la fragmentation du sujet ouvrier. Entre radicalisation et fragmentation, le sujet ouvrier de notre deuxième période, en est un intermédiaire à plusieurs niveaux. Pour arriver à le démontrer, nous décrirons d'abord les grands traits du mouvement syndical et du sujet ouvrier des années 1970 à 1975. Nous laisserons dans l'ombre la période de la Révolution tranquille, pour nous intéresser plus particulièrement à ce moment explosif de l'histoire de la société québécoise. Nous pourrons dès lors mener notre analyse des journaux syndicaux. Nous terminerons ce chapitre en rendant compte de la manière dont est représenté le sujet ouvrier dans cette période mitoyenne.

5.1. Éléments socio-historiques : le mouvement syndical québécois de 1970 à 1975, sous le signe de la radicalisation.

La première moitié des années 1970 est une période charnière dans l'histoire du mouvement syndical. En plus de participer activement à la critique de la société québécoise et à la définition d'une nouvelle société socialiste, il radicalise son action et son discours en prenant une place très importante dans la sphère publique. C'est essentiellement sur ces deux moments que nous nous concentrerons, en rappelant d'abord l'essoufflement du providentialisme et l'appel à son dépassement. Nous expliquerons ensuite de quelle manière et sur quels plans se présentent la radicalisation et la politisation du mouvement syndical.

5.1.1. La société québécoise dans les années 1970 : l'essoufflement du providentialisme et l'appel à son dépassement

La société québécoise est alors en pleine ébullition. La crise d'octobre, plongeant le Québec dans une terreur momentanée, a calmé les esprits pour un temps, mais la radicalisation des acteurs sociaux reprend de plus belle. D'un côté, la poussée permise par l'effervescence de la Révolution tranquille s'essouffle, et de l'autre, plusieurs revendiquent un dépassement de l'ordre social. Cette période dépeint une logique double et conflictuelle, entre deux types d'acteurs qui s'opposent. Les élites politiques et économiques œuvrent progressivement à s'extraire du cadre providentialiste de la Révolution tranquille. La gauche québécoise est à son plus fort et propose une société à construire sous le signe d'un socialisme démocratique.

La Révolution tranquille semble chose du passé au début des années 1970. Son penchant providentialiste survit, mais a du plomb dans l'aile. La crise économique de 1972 conduit certains à promouvoir le retour d'un libéralisme classique rénové, le néolibéralisme. À terme, les années 1980 verront naître un changement de paradigme qui interviendra dans les relations de travail et dans les relations entre le mouvement

syndical, le gouvernement et le patronat. Le syndicalisme de combat fera place à un syndicalisme de concertation, ayant comme fin de maintenir l'harmonie sociale.¹⁸³ Au niveau sociétal, les années 1970 à 1975 sont donc à comprendre comme l'amorce de la transition du providentialisme au néolibéralisme. Ce mouvement de transformation de la structure économique et politique ne s'effectuera toutefois pas sans heurts. Le mouvement syndical lutte en critiquant certains points du providentialisme et de ce que l'on appelle à l'époque l'État-patron, en faveur de l'instauration d'une société socialiste. C'est dire comment la vision de la société et la position du mouvement syndical par rapport à l'État se sont transformées. Au lendemain de la Révolution tranquille, le mouvement syndical a offert son soutien au Parti libéral nouvellement élu. Au début des années 1970, cette collaboration fait place à un affrontement, contenu dans le programme de formation d'un parti des travailleurs et dans la définition d'un projet de société alternatif.¹⁸⁴

Alors que le mouvement syndical et les acteurs sociaux de gauche critiquent la Révolution tranquille en prétendant que celle-ci n'est pas allée assez loin dans ses réformes politiques et sociales, les élites se font plus discrètes sur l'héritage de celle-ci. Le mouvement syndical se présente comme le porte-parole de la contestation sociale, s'inscrivant dans la fermentation idéologique qu'a permis la Révolution tranquille.¹⁸⁵ Il accuse l'État de défendre les intérêts capitalistes et de mettre tout en branle pour maintenir l'ordre social actuel.¹⁸⁶ Il va même jusqu'à développer l'argument voulant que la Révolution tranquille n'ait été qu'un moment d'appropriation du capitalisme par l'élite québécoise, mettant au banc des accusés l'alliance des technocrates, de la bourgeoisie québécoise et des nationalistes

¹⁸³ Jean-Marc Pottle, *op. cit.*, p.187

¹⁸⁴ *Ibid.*, p.64

¹⁸⁵ Jacques Rouillard, *Histoire de la CSN (1921-1981)*, *op. cit.*, p.216

¹⁸⁶ Corporation des enseignants du Québec, *L'école au service de la classe dominante*, Québec, CEQ, 1972, p.9.

québécois.¹⁸⁷ En critiquant de la sorte le caractère capitaliste de la Révolution tranquille, le mouvement syndical espère mettre en lumière la participation de l'État à l'exploitation des travailleurs. Il appelle à l'investissement politique des lieux décisionnels régionaux et étatiques par les travailleurs afin de fonder une société socialiste.¹⁸⁸ Contre l'essoufflement du providentialisme et l'émergence d'une pensée néolibérale, le mouvement syndical développe un projet de société qui allie la question sociale et la question nationale dans une alliance du socialisme et de l'indépendance du Québec.

5.1.2. *La radicalisation du mouvement syndical*

Le mouvement syndical participe activement à l'effervescence contestataire du début des années 1970. Son discours et son action se radicalisent en plus d'appeler à l'union des forces syndicales. Apparaissent à l'époque certaines revendications plus particularistes au sein du syndicalisme teintées néanmoins du même radicalisme. À l'ombre de cet esprit revendicateur, prend racine une vision syndicale plus harmonieuse qui jaillira véritablement dans les années 1980.

Le discours syndical des années 1970 à 1975 monte d'un cran dans l'échelle du radicalisme et de la politisation. En faisant sien le langage marxiste, le mouvement syndical affirme sa position sociétale en s'opposant vivement au système capitaliste.¹⁸⁹ La publication de manifestes par chacune des centrales est un exemple frappant de la critique sociale que défend le syndicalisme de l'époque. Ces manifestes proposent une transformation radicale de la société québécoise dans l'objectif de construire une société socialiste portée par le peuple travailleur. Celle-ci, non seulement allierait l'action de l'État et des coopératives dans la possession collective

¹⁸⁷ Confédération des syndicats nationaux, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, CSN, 1971, p.44-45.

¹⁸⁸ FTQ, *L'État, rouage de notre exploitation*, Montréal, FTQ, 1971, p.5-6.

¹⁸⁹ Jean-Marc Pottle, *op. cit.*, p.32

des moyens de production, mais viserait à encourager la participation décisionnelle des travailleurs.¹⁹⁰ Au cours de cette période, la FTQ devient une véritable centrale québécoise, alors qu'elle lutte pour son autonomie auprès du Congrès du Travail du Canada (CTC), la centrale canadienne qui l'englobe. La CSN est sans doute la plus radicale, étant la première à s'affirmer comme anticapitaliste et socialiste. La CEQ abandonne son aspect corporatiste et se manifeste en tant que centrale syndicale. Les trois centrales convergent dans une pensée de gauche qui les rapproche et œuvre à une plus grande unité du syndicalisme québécois.¹⁹¹ Les centrales s'accordent sur la réponse à formuler à la question sociale et à la question nationale. Fruit d'une longue réflexion, elles se positionnent majoritairement pour l'indépendance du Québec. Elles allient d'ailleurs les deux questions dans la formulation de leur projet de société. Si le nationalisme a précédemment reçu un accueil mitigé dans le syndicalisme québécois, les années 1970 confirment l'appropriation d'un argumentaire nationaliste par les centrales.

En accord avec ce discours qui se radicalise on observe une radicalisation de l'action syndicale. Appuyée par une hausse des effectifs syndicaux – entre autres due à la syndicalisation des secteurs publics et parapublics –, l'action des centrales est teintée de conflictualité envers le patronat et l'État-patron. On assiste alors à une radicalisation et à une hausse des conflits de travail.¹⁹² Les deux fronts communs dans les négociations du secteur public sont à cet effet symptomatiques de cette politisation des conflits de travail. Les syndiqués se font reconnaître pour leur combativité, allant même jusqu'à défier certaines injonctions gouvernementales.¹⁹³ Ce climat d'affrontement culmine dans le projet du deuxième front de la CSN, où

¹⁹⁰ Léo Roback, « Les travailleurs du Québec au XX^e siècle », *Travail et syndicalisme*, *op. cit.*, p.51 et CSN, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, *op. cit.*, p.64

¹⁹¹ CSN et CEQ, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec*, *op. cit.*, p.201-206 et Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, *op. cit.*, p.323-366

¹⁹² Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p.572

¹⁹³ CSN et CEQ, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec*, *op. cit.*, p.183-189

l'on souhaite dépasser les revendications syndicales classiques par l'organisation politique des travailleurs dans leur milieu de travail et au niveau social. Le mouvement syndical des années 1970 à 1975 conjugue plus que jamais son discours et son action en les liant dans une radicalisation appelant à une mutation sociale profonde.

Cette période est celle de l'affirmation de certains particularismes au sein du mouvement syndical. Se manifeste dès lors un intérêt pour la protection des victimes d'oppression et de discrimination.¹⁹⁴ Cette protection s'intègre d'office aux luttes syndicales globales. Il n'est pas question à ce moment d'encourager l'autonomisation de groupes identitaires dans le syndicalisme. On comprend néanmoins que cette première affirmation dans les années 1970 est le point de départ d'un particularisme qui se développera plus fortement dans la période contemporaine. La participation active des femmes dans le mouvement syndical est un bon exemple de cette ouverture aux particularismes. Les femmes sont en plus grand nombre dans les centrales et elles augmentent leur participation. Les centrales sont d'ailleurs ouvertes à prendre en charge ces revendications.¹⁹⁵ On discute des problèmes spécifiques aux travailleuses, on crée des comités de la condition féminine. Dans les années 1970, les revendications des femmes s'allient au projet de société que portent les centrales.

Naît aussi à l'époque une vision syndicale qui viendra remplacer le syndicalisme de combat de cette période par un syndicalisme de concertation, plus prompt à encourager le maintien de l'harmonie sociale. Le schisme au sein de la CSN en 1972 est certainement l'élément déclencheur de cette vision. Une partie des membres quitte la CSN pour former la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), jugeant la CSN trop radicale. Contre l'affirmation conflictuelle prônée par la CSN, la CSD oppose une vision de concertation, en vertu de laquelle on souhaite participer

¹⁹⁴ *Ibid.*, p.214

¹⁹⁵ Bernard Dionne, *op. cit.*, p.55. On peut mentionner sur cette question que la FTQ est celle qui tardera le plus à donner une telle place aux femmes, entre autres dû au fait que c'est la centrale la plus majoritairement masculine.

harmonieusement aux côtés du patronat et de l'État au règlement des négociations de travail.¹⁹⁶ Bien que marginal, le discours de la CSD anticipe l'essoufflement à venir du syndicalisme de combat qui sera abandonné au cours des années 1980.

5.2. Analyse des journaux syndicaux de 1970 à 1975

5.2.1. Présentation des journaux de la période

Pour la période 1970-1975, nous avons effectué l'analyse de quatre journaux. Les deux premiers sont ceux de la CEQ. *Action pédagogique* sera publié de 1967 à 1972. Ce journal est uniquement axé sur des questions professionnelles, sur le métier de l'enseignant et les défis qu'il rencontre. C'est pour cette raison que nous n'avons pas sélectionné plusieurs pages de ce journal, alors que la représentation du sujet ouvrier ne s'y retraçait que difficilement. Le journal *Ligne directe* est publié de 1973 à 1975. Il use d'un langage militant qui appelle à l'action des membres et radicalise les positions syndicales.

La CSN publie pour sa part le journal *Le Travail*. La publication durant notre période se distingue en deux moments. Dans la première partie des années 1970, le journal conserve une forme assez classique, tout en faisant sien un langage plus combatif. À partir de 1974, *Le Travail* se repositionne et propose un journal populaire qui fait intervenir les travailleurs dans ses pages, dans un langage souvent près du joul, et dans l'objectif avoué de démontrer la prise de conscience des travailleurs.

La FTQ publie toujours *Le Monde ouvrier*. Le journal paraît très rarement dans la période et se rapproche beaucoup des journaux des deux autres centrales. Une grande place est toutefois réservée aux travailleurs de la construction, groupe important dans la FTQ. Dans les trois cas, nous avons remarqué que les journaux tendent à la fois à donner une grande place au président des centrales dans leurs pages, ce qui n'était pas

¹⁹⁶ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, op. cit., p.332-336 et p.354-355

le cas plus tôt, tout en s'engageant dans un processus de personnalisation où l'on représente le travailleur dans sa condition concrète.

5.2.2. *Le sujet de l'action*

La représentation du sujet de l'action rassemble 67% des références globales de cette période. Elle rassemble 33% des références du sujet de l'action pour l'ensemble du corpus avec un total de 2836 références. De plus, elle reste la dimension la plus importante de la période. Nous verrons que plusieurs des nœuds qui ressortent le plus fortement sont les mêmes que pour la période 1949-1960. Il faudra ainsi essayer de saisir certaines nouveautés.

Une fois de plus, c'est le nœud *Nous, vous, eux* qui se trouve en première place du nombre de références. Avec ses 492 références, le seul terme « nous » est celui qui est le plus utilisé dans les journaux syndicaux de l'époque.

En deuxième et troisième position se retrouvent les termes renvoyant au mouvement et à la dénomination des travailleurs. Plutôt que d'expliquer cette présence forte par le processus d'institutionnalisation, que nous pouvons juger complétée dans les années 1970, nous devons expliquer cette présence notable par le fait que le mouvement syndical perpétue une représentation claire de ce qu'il est, en même temps qu'il se présente comme un acteur social incontournable. Le mouvement syndical appelle à l'action tous les travailleurs, même les « travailleurs les plus mal pris, comme les chômeurs, les retraités, les travailleurs non syndiqués¹⁹⁷ ». Ce que l'on remarque par contre, c'est l'abandon relatif de la référence à la classe ouvrière qui se trouvait au haut de la liste dans la période précédente. Le sujet ouvrier est dorénavant représenté avant tout comme un travailleur salarié sans référence aussi forte à une appartenance à la classe ouvrière. Notre analyse tend à confirmer

¹⁹⁷ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, novembre 74, p.12-13.

l'importance du terme « travailleur », qui à lui seul est employé 283 fois dans le corpus de l'époque. Le mouvement syndical se fait le porteur d'un idéal de changement social qu'il pose entre les mains d'un sujet qui regroupe tous les travailleurs en les assimilant au monde ordinaire. On oppose celui-ci au pouvoir politique en annonçant que « le gouvernement est coupé du monde ordinaire au Québec¹⁹⁸ ». Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, mentionne que le mouvement syndical veut lutter pour faire advenir « les grands traits d'une société où le monde ordinaire s'appartiendrait un peu plus, parce que plus conscient de ses intérêts, parce que plus solidaire pour les défendre¹⁹⁹ ». Le nœud *Citoyen*, auquel nous avons joint le terme « monde ordinaire », se hisse d'ailleurs dans les dix nœuds les plus importants de la période. Une fouille nous démontre que ce sont surtout les termes qui renvoient à une vision populaire du peuple qui ressortent le plus massivement du sous-corpus, soit 121 fois sur les 166 références. C'est dire l'importance que prend dans cette période la vision du peuple qui ne se dessine pas tellement sous le simple signe de la citoyenneté mais bien par son appartenance de travailleur.

Ce qui est nouveau par contre, c'est l'apparition à ce niveau, dans une proportion de 10% (285 références), du nœud *Sexe*. Les termes renvoyant aux femmes apparaissent d'ailleurs 174 fois sur ces 285 références. L'analyse nous montre que la notion « femmes » est une des dix notions les plus évoquées dans le sous-corpus. On voit donc se consolider, malgré la forte présence de termes faisant référence à un sujet unifié, comme ceux du nœud *Mouvement* et *Travailleur*, une ouverture sensible à la fragmentation du sujet ouvrier. Une partie du discours syndical ne s'adresse maintenant plus qu'aux femmes en promouvant « la lutte des femmes vers la conquête d'un statut égalitaire non fictif mais réel et concret n'étant plus à justifier

¹⁹⁸ CSN, *Le Travail*, Montréal, CSN, volume 48, no 3, mars 1972, p. 1.

¹⁹⁹ CEQ, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 2, no 4, janvier 1974, p. 6.

mais à promouvoir par tous les moyens²⁰⁰». Ce qui nous mène par contre à relativiser la force de la fragmentation dans le corpus des années 1970 à 1975, c'est que ces références particularisantes sont toujours liées à un projet de société global qui vise tout autant la libération de la femme que celle du Québec. Ajoutons que la CSN avait aboli son comité de la condition féminine pendant la majeure partie de la période, mais que cela n'a pas atténué l'utilisation de termes renvoyant à la situation des travailleuses.

Tableau 11

Fréquence et pourcentage des nœuds référant au sujet de l'action dans la période 1970-1975

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Nous, eux, vous	603 (21%)
Mouvement, syndicalisme, corporation, organisation, fédération, centrale	595 (21%)
Travailleur, employé, salarié, salariat, personnel	403 (14%)
Sexe (Femme, fille, madame, homme, gars, monsieur)	285 (10%)
Syndiqué, membre, militant, gréviste	200 (7%)
Confrère, délégué, dirigeant, officier, affilié, adhérent	182 (6%)
Citoyen, peuple, masse, monde ordinaire, gens ordinaires, nation	166 (6%)

²⁰⁰ CEQ, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 3, no 2, décembre-janvier 1975, p.31.

Les nœuds *Syndiqué* et *Confrère* étaient considérablement utilisés dans la première période et il trouve une fois de plus une place de choix dans le discours syndical. Nous verrons plus loin que de 1949 à 2009, les références au sujet de l'action sont de moins en moins claires et cohérentes, alors que le processus d'individualisation et de fragmentation vient heurter la représentation du sujet ouvrier. Comment interpréter cette tendance d'un mouvement qui a de moins en moins de propension à se définir lui-même de manière cohérente? Nous reviendrons en fin de parcours sur cette question cruciale. Pour le moment, force est de constater que le sujet de l'action des années 1970 à 1975 est représenté globalement de manière cohérente dans le discours syndical.

Nous remarquons la disparition de l'identification catholique. On peut sans doute expliquer cet effacement rapide par le fait que nous n'avons pas tenu compte de la période allant de 1960 à 1975 durant laquelle nous aurions sans doute pu remarquer l'atténuation croissante de la référence au nœud *Catholique*. L'identification nationale occupe une place plus importante dans le sous-corpus, ce qui peut permettre de pallier à la disparition de l'identification religieuse. Les journaux syndicaux traitent d'un sujet ouvrier qui rassemble et fait « appel à la solidarité de tous les travailleurs québécois²⁰¹ ». C'est ce que nous démontre l'analyse des fréquences, qui nous montre que le terme « Québec » est le quatrième le plus employé dans le sous-corpus.

Mis à part la forte présence du nœud *Sexe*, les autres nœuds se référant à la particularisation du sujet de l'action n'occupent pas une place importante dans le sous-corpus. Cela est le cas, autant pour tout ce qui touche l'aspect professionnel des différentes branches de travailleurs, que pour les références différenciées selon l'âge, l'orientation sexuelle ou le pays d'appartenance. Le sujet de l'action des années 1970 à 1975 en est encore un qui se présente comme un acteur collectif participant

²⁰¹ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, septembre 1974, p.7.

activement aux transformations de la société. Il résiste à la particularisation tout en offrant une tribune aux revendications féministes. Celles-ci, comme tout le discours d'ailleurs, se réfèrent sans cesse à un projet de société commun, à « une forme de socialisme québécois²⁰² ». Nous devons tout de même expliquer l'apparition de la question de la discrimination interne au mouvement syndical dans notre interprétation de fin de chapitre.

5.2.3. *Les rapports de force*

Les journaux syndicaux des années 1970-1975 sont ceux qui évoquent le plus fortement des notions s'apparentant aux rapports de force. Avec 1119 références, la représentation des rapports de force occupe 36% des références globales à ceux-ci. Cette dimension est d'autant plus importante dans la représentation du sujet ouvrier de la période qu'elle ne constitue que 24% à l'échelle du corpus global. Nous verrons, par ailleurs, que les rapports de force sont envisagés plus activement que jamais auparavant.

Trois des cinq nœuds que les journaux syndicaux évoquent le plus fréquemment sont ceux qui montrent l'importance d'un discours engagé et combatif. Dans les trois cas, les nœuds *Lutte*, *Grève* et *Imposer* sont massivement plus utilisés que dans les autres périodes. Cela coïncide avec une époque d'ébullition sociale où le syndicalisme met tout son poids dans la balance pour engager la société québécoise dans des transformations radicales, cela non seulement en soutenant un nombre record de conflits syndicaux, mais aussi en s'engageant dans la définition d'un projet de société socialiste. Le mouvement syndical se définit plus que jamais dans l'action, menant à terme plusieurs luttes et accusant sans cesse les employeurs et les gouvernements en place de favoriser les plus riches de la société au détriment du monde ordinaire. C'est ce que l'on comprend par exemple lorsque la FTQ proclame

²⁰² CSN, *Le Travail*, Montréal, CSN, édition post-congrès, 1972, p.25.

en 1974 que « nous sommes engagés dans un COMBAT INÉVITABLE contre les forces qui exploitent la masse des travailleurs²⁰³ ».

Tableau 12

Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux rapports de force dans la période 1970-1975

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Lutte, combat, critique, révolution, bataille, libération, force, action, désobéissance, affrontement, mobilisation, attaque, engagement	434 (39%)
Grève, conflit, revendication, négociation, lock-out, débrayage	216 (19%)
Problèmes, enjeux, changement, mutation, évolution, développement	115 (10%)
Imposer, forcer, obliger, libérer, affronter, engager, braver, lutter	94 (8%)
Droit, devoir	74 (7%)

Le nœud *Problèmes* occupe encore une fois une place de choix dans le discours syndical au cours de cette période. En plus de participer activement aux transformations sociales, le syndicalisme se préoccupe d'enjeux internes. Il reformule ses cadres en promouvant la démocratie directe, alors que « les expériences de participation et d'animation [consolide] de façon indéniable [la] démocratie interne²⁰⁴ » du mouvement. Il appuie les comités populaires, s'oppose aux solutions gouvernementales sur le règlement des problèmes de chômage et d'inflation et va

²⁰³ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, janvier 1974, p.2.

²⁰⁴ CEQ, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 1, no 2, février 1973, p.4.

même jusqu'à remettre en cause le caractère démocratique des institutions gouvernementales.

Le rapport droit/devoir apparaît à maintes reprises dans la période 1970-1975. Contrairement aux années 1950, la référence aux devoirs et responsabilités s'amenuise, alors que la question des droits est la plus récurrente avec 66 références sur les 74 du nœud. On continue de promouvoir le droit d'association, tout en se concentrant particulièrement sur la défense du droit de grève²⁰⁵, souvent limité par les autorités. C'est cette référence aux droits syndicaux qui apparaît le plus massivement. Une autre logique des droits s'insère néanmoins dans le discours. On défend certains droits plus particuliers, comme le droit à l'avortement, alors que l'on se demande comment se fait-il qu'on « interdise encore ce droit le plus légitime²⁰⁶ ». Le syndicalisme se fait le porteur des droits et libertés et des droits de l'homme.²⁰⁷ Nous apercevons donc que la question des droits semble vouloir prendre une nouvelle tangente, ce que nous pourrons plus tard expliquer plus en profondeur en nous concentrant sur le discours contemporain.

5.2.4. *Les valeurs éthiques*

Nous ne nous concentrerons pas très longtemps sur la dimension relative aux valeurs éthiques. C'est qu'elle n'apparaît que 296 fois de 1970 à 1975. Nous avons affaire au nombre le moins important de références aux valeurs éthiques de l'ensemble du corpus. Ne représentant pas plus de 25% de l'ensemble des allusions aux valeurs éthiques, ces résultats ne peuvent occuper une place considérable dans notre compréhension de la représentation du sujet ouvrier de l'époque.

²⁰⁵ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, avril 1974, p.4-5.

²⁰⁶ CSN, *Le Travail*, Montréal, CSN, volume 50, no 7, mars-avril 1975, p.6.

²⁰⁷ CEQ, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 2, no 2, octobre 1973, p.4.

D'ailleurs, le nœud qui revient de la manière la plus répétée est celui qui se réfère aux valeurs morales et à la charité, pourtant associées à l'héritage catholique sérieusement délaissé dans le discours syndical de la période. Nous expliquons d'abord cette forte présence par la critique qui est adressée à la charité, que le discours syndical oppose à la sécurité sociale. *Le Travail* titre son édition de septembre 1970 de la façon suivante : « Sous le signe de la charité, on étouffe²⁰⁸ », alors qu'il critique l'action « antisyndicale » de certaines sœurs employées dans le réseau privé de santé. Les rapports moraux des présidents des trois centrales occupent ensuite un grand espace dans le discours syndical. Finalement, les journaux syndicaux font état de questions morales, que ce soit pour désavouer un geste immoral des autorités, ou encore pour critiquer la morale religieuse.

Tableau 13

Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux valeurs éthiques dans la période 1970-1975

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Charité, foi, morale, compassion, don, confession, piété, croyance	70 (24%)
Solidarité, solidaire, fraternité, camaraderie	42 (14%)
Démocratie, démocratique	41 (14%)
Liberté	30 (10%)

²⁰⁸ CSN, *Le Travail*, Montréal, CSN, no 9, septembre 1970, p.1.

Viennent ensuite les valeurs associées à la solidarité, elles qui n'occupaient pas une place aussi considérable dans la première période. On peut aisément prétendre qu'il est question ici des valeurs les plus intimement reliées au syndicalisme de l'époque. Alors que le nœud *Charité* était la plupart du temps utilisé dans une ascendance critique, le nœud *Solidarité* se place au centre du projet de société que prône le mouvement syndical dans la perspective du providentialisme ambiant. On l'assimile à une force syndicale, les centrales étant une fois de plus représentées comme des remparts contre l'individualisme, alors qu'on rappelle que « l'action individuelle ne suffira pas à relever les multiples défis qui se posent²⁰⁹ ». Le discours syndical désigne son mouvement comme un acteur solidaire et combatif. Le journal *Le Monde ouvrier* déclare en 1974 que « dans leur lutte contre l'exploitation, les travailleurs ne peuvent et ne doivent compter que sur leur seule force : la SOLIDARITÉ²¹⁰ ». Le nœud *Démocratie* suit de près les valeurs de solidarité. Le projet socialiste, que défendent les centrales à l'époque, se veut démocratique et appelle à une plus grande solidarité entre les travailleurs. Le mouvement syndical en profite pour critiquer les gouvernements en place qu'ils jugent souvent antidémocratiques, notamment lors de la promulgation des lois des mesures de guerre en octobre 1970. Les centrales envisagent donc leur rôle dans la démocratie et discutent de leur propre fonctionnement démocratique.²¹¹

La liberté est une valeur que le discours associe au mouvement syndical. Il est question de la liberté syndicale, ou encore de la liberté dans le contexte trouble d'octobre 1970, où la CSN déclare par exemple que « la démocratie, la liberté, les causes que nous défendons depuis des dizaines d'années, n'ont jamais reçu un coup aussi terrible que celui que leur ont porté tous ces événements²¹² ». Cette valeur est aussi souvent couplée à la notion de justice, ou encore de droit. En ce sens, la liberté

²⁰⁹ CEQ, *Action Pédagogique*, Québec, CEQ, no 18, juin 1971, p.1.

²¹⁰ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, janvier 1974, p.2.

²¹¹ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, avril 1975, p.9.

²¹² CSN, *Le Travail*, Montréal, CSN, volume 46, no 13, octobre 1970, p.1.

est déployée autant pour défendre des causes collectives que pour appeler au respect des droits de l'homme.

L'analyse du sous-corpus nous apprend que la représentation du sujet ouvrier dans la période 1970-1975 se réfère aux travailleurs désignés comme le monde ordinaire. La lutte s'engage à leur côté dans une vision scindée de la société dans laquelle les patrons et les gouvernements sont les adversaires. Les journaux syndicaux font même intervenir certains travailleurs dans leurs pages, s'ouvrant à un processus de personnalisation et d'individualisation que nous retrouverons plus fortement dans la période contemporaine. La prise de conscience et le passage à l'action des travailleurs sont au centre de cette conception, alors que le peuple travailleur est appelé à défendre un projet de société qui souhaite régler conjointement la question sociale et nationale. En les appelant à participer à un affrontement en règle contre les gouvernements et les employeurs, le discours syndical propose une vision alternative d'une société où la solidarité et la sécurité sociale remplaceraient la charité chrétienne. La place qui est accordée à la représentation des femmes laisse présager une ouverture plus grande à la tendance à la fragmentation, ou du moins une sensibilité plus accrue aux questions de discrimination interne au mouvement syndical. Cependant, il n'est pas question de prétendre que le sujet ouvrier de l'époque soit fragmenté. Au contraire, la représentation que nous avons relevée dans le corpus laisse paraître un sujet aux contours encore bien définis.

5.3. Le sujet ouvrier des années 1970 à 1975, entre unification et fragmentation

En reprenant le schéma idéal-typique pour rendre compte de la représentation du sujet ouvrier des années 1970 à 1975, on peut dire de ce dernier qu'il se caractérise davantage par sa défense de l'unification que par son ouverture à la fragmentation. En présentant le sujet de l'action comme le travailleur salarié québécois qui lutte

solidairement pour la protection de ses droits et pour faire advenir une société socialiste démocratique, le discours syndical, en prenant le pari de la combativité, perpétue une définition claire de ses contours. La volonté d'agir concrètement, par le biais de grèves et d'un projet de société défini, passe avant toutes formes de particularismes. Quand celles-ci se manifestent, c'est toujours en étant étroitement associées au défi plus large que se donne le syndicalisme de combat où la lutte fondamentale est celle qui oppose des travailleurs exploités aux patrons.²¹³ Le mouvement syndical des années 1970 à 1975 est en ce sens celui qui s'identifie le plus clairement à la notion de syndicalisme de combat développée par Jean-Marc Potte. La radicalisation des luttes à court terme se joint à un travail de conscientisation du peuple travailleur et ce dans l'objectif avoué de faire advenir une société socialiste.²¹⁴

Comme pour la période précédente, où le discours syndical donnait la parole aux différents corps de métiers, les journaux syndicaux des années 1970 à 1975 sont ouverts à une forme de particularisation que nous avons surtout décelée dans l'utilisation forte du nœud *Sexe*. Tout en se définissant d'abord et avant tout par son radicalisme, le sujet ouvrier de cette époque laisse la porte ouverte à l'avènement d'une lutte contre la discrimination, lutte qui ne se déroulera plus nécessairement contre un pouvoir politique et des patrons, mais au sein même du mouvement syndical et de ses membres. Cette tendance n'en est qu'à ses débuts, le mouvement syndical intégrant toujours les revendications à tendance particularisantes dans le cadre de son combat global, lequel joint le discours et l'action comme jamais auparavant, dans un même objectif d'affrontement.²¹⁵

Il nous faut à nouveau observer certains tiraillements dans le mouvement syndical de l'époque. Ceux-ci sont au centre de la définition du sujet ouvrier que se donne le

²¹³ Jean-Marc Potte, *op. cit.*, p.21-22

²¹⁴ *Ibid.*, p.7-8

²¹⁵ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois, op. cit.*, p.447

discours syndical. Ils sont de plus essentiels à l'explication de la trajectoire sociologique de la fragmentation du sujet ouvrier. En n'envisageant pas celle-ci comme un processus banalement progressif, nous souhaitons montrer que l'apparition de la tendance à la fragmentation, associée à une dynamique d'individualisation et d'ouverture aux questions de discrimination, ne se fait pas sans lutte au sein du syndicalisme.

Le tiraillement le plus important nous semble être celui qui s'observe entre une volonté profonde du mouvement syndical de se présenter comme un acteur collectif plaçant la solidarité au centre de son discours et de son action, et un processus d'individualisation qui touche la société québécoise dans son entièreté. Nous verrons que le discours contemporain est plus sensible à ce processus, mais nous avons remarqué l'influence de cette donne dans le discours des années 1970 à 1975. En personnalisant aussi fortement les chefs des centrales, tout comme en proposant plusieurs portraits de travailleurs, le mouvement syndical s'ouvre à une représentation de plus en plus individualisante de lui-même. C'est ce que nous avons expliqué en démontrant l'usage de la notion de droit dans le discours syndical de l'époque. Entre la défense des droits collectifs et l'affirmation des droits individuels, le mouvement syndical est tiraillé entre son action collective et un processus profond d'individualisation qui traverse la société québécoise.

Tout en appelant à une solidarité entre les travailleurs, les journaux syndicaux font état d'une présence nouvelle et incontournable. En se préoccupant, à juste titre, de la condition des femmes, le mouvement syndical amorce un tournant qui ne fera que s'accroître par la suite. Au côté des luttes qui rallient le bloc uni des travailleurs se constitueront de plus en plus des conflits internes visant à régler les questions de discrimination et plus tard celles d'intimidation et de harcèlement. Le mouvement syndical des années 1970 à 1975 résiste encore à cette tendance, alors que son discours de solidarité domine, tout en s'ouvrant à ces luttes qui, à terme, viendront miner sa combativité.

Présentons un dernier exemple. Nous avons rendu compte de la diminution importante de l'évocation de l'héritage ouvrier dans la représentation du sujet de l'action dans le discours syndical de la période. En tendant à se référer de plus en plus aux travailleurs en général, le mouvement syndical de la période 1970-1975 souhaite appeler le « monde ordinaire » à agir pour faire advenir une société démocratique plus solidaire. Cette époque se présente comme un moment intermédiaire à ce niveau, alors justement que la référence exclusive au sujet ouvrier sera encore plus délaissée dans le discours contemporain. C'est en somme un sujet hybride que nous avons côtoyé ici. Tout en perpétuant une représentation unifiée du sujet ouvrier, le discours syndical s'ouvre à la fragmentation, mouvance que nous verrons s'accroître dans la période contemporaine. Les années 1970 à 1975 sont uniques, alors qu'elles ont su soutenir une action collective dans une société de plus en plus sensible à la fragmentation et à l'individualisation. Le syndicalisme est à ce niveau un exemple frappant, lui qui a défini les lignes d'un sujet combatif et solidaire.

CHAPITRE VI

LE SUJET OUVRIER CONTEMPORAIN, 1995-2009 : SOUS LE SIGNE DE LA FRAGMENTATION

*Une société fragmentée est celle
dont les membres éprouvent de
plus en plus de mal à s'identifier
à leur collectivité politique en tant
que communauté.*

– Charles Taylor, *Grandeur et
misère de la modernité*

*Qu'avons-nous quand le beau pays étranger ne vibre plus
Sous nos pieds comme un fleuve tiède?*

– Marie-Claire Blais, *Retour au
pays des promesses*

L'analyse du sujet ouvrier contemporain est l'occasion pour nous de synthétiser l'ensemble de notre démarche. L'étude des journaux syndicaux de 1995 à 2009 nous autorisera à clore la trajectoire sociologique que nous avons suivie. En mettant en relation les contours de la représentation du sujet ouvrier contemporain avec celles des deux périodes précédentes, nous pourrions expliquer les mutations fondamentales de la représentation contemporaine du sujet ouvrier. Nous verrons ce qui s'est transformé, mais aussi les éléments qui apparaissent constamment dans les trois périodes sous étude, ceux qui définissent les contours propres du mouvement syndical

québécois. Nous serons maintenant attentif aux moyens que prend le mouvement syndical québécois pour se représenter lui-même dans le cadre d'une société pluraliste. Apparue dans la période 1970-1975, la tendance à la fragmentation dans la représentation du sujet ouvrier s'accroît dans la période contemporaine. L'analyse des grands traits socio-historiques de la société québécoise contemporaine nous permettra d'introduire l'étude du sujet ouvrier des années 1995 à 2009. Appuyé sur ce rappel historique, nous analyserons les journaux syndicaux de la période, afin d'interpréter nos résultats. Nous synthétiserons en fin de chapitre l'ensemble de notre cheminement en reprenant le cadre théorique que nous avons proposé dans les deux premiers chapitres.

6.1. Éléments socio-historiques : le mouvement syndical québécois de 1995 à 2009

Le mouvement syndical québécois, en évoluant dorénavant dans un climat social difficile, est confronté à un amenuisement des volontés de luttes de la part des travailleurs, autant qu'à une valorisation de l'expression des demandes de reconnaissance particularisantes, valorisation à laquelle il a fourni toute l'impulsion nécessaire. Dans ce contexte néolibéral où l'État se désengage et privatise ses services, le mouvement syndical œuvre au maintien de ses acquis tout en prônant un nouveau modèle de rapport avec le gouvernement et le patronat : la concertation.

6.1.1. La société québécoise contemporaine : l'affirmation du néolibéralisme

L'essoufflement du providentialisme se confirme à l'aube des années 1980. Une nouvelle conception de l'État et des rapports sociaux s'installe avec l'affirmation du néolibéralisme. Nourri des récessions économiques de 1981 et 1982, le néolibéralisme remet en cause l'intervention de l'État dans l'économie comme dans la société en général. Devient alors possible la « réaffirmation de l'autorégulation du

marché par la déréglementation et la privatisation de sociétés d'État²¹⁶». L'État néolibéral qui se met en place dans les années 1980 puise ses sources idéologiques dans le libéralisme classique pour mettre à mal les politiques providentialistes. L'État québécois adopte le néolibéralisme dans la même période, favorisant la création de richesse par la flexibilisation des entreprises, par la privatisation de certaines d'entre elles et par la remise en cause des politiques sociales universelles.

Le mouvement syndical est durement touché par l'affirmation du néolibéralisme, alors que plusieurs des transformations que prône ce dernier le touchent de plein fouet. L'effort de flexibilisation de l'entreprise le heurte, alors que plusieurs d'entre elles allègent l'organisation du travail et opèrent des mises à pied massives. Le mouvement syndical perd alors des milliers de membres, les conditions de travail des syndiqués se détériorent et le pouvoir d'achat de ceux-ci diminue face à l'augmentation constante de l'inflation.²¹⁷ Plus globalement, les centrales syndicales ont du mal à se faire entendre d'un État qui souhaite alléger ses dépenses et sa présence dans la société par une foi renouvelée dans les forces du marché.²¹⁸ Le mouvement syndical organisera une opposition au néolibéralisme en souhaitant conserver les acquis de l'interventionnisme étatique.

Le contexte global de la société québécoise est pourtant à l'allègement des rapports conflictuels. L'opinion publique préconise des rapports harmonieux entre employés et employeurs comme entre citoyens et gouvernements.²¹⁹ Dans une société plus préoccupée par la protection des emplois, les conflits sociaux apparaissent comme une menace. Les temps ne sont plus à l'affrontement et le mouvement syndical en vient à réviser ses méthodes et à défendre la concertation entre les parties. On assiste à un mouvement global d'effritement du radicalisme – autant idéologique

²¹⁶ Gilles Bourque et Jacques Beauchemin, «La société à valeur ajoutée ou la religion pragmatique», *Sociologie et sociétés*, volume 26, no 2, 1994, p.33.

²¹⁷ Jacques Rouillard, «Affaiblissement et concertation (1985-2003)», *Le syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 2004, p.269-271.

²¹⁸ *Ibid.*, p.248

²¹⁹ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, *op. cit.*, p.308

que concret, auquel le mouvement syndical, comme tout acteur social, semble consentir.

Cette diminution de la combativité s'allie à ce que plusieurs auteurs appellent le déclin du social et l'essor d'une nouvelle forme d'individualisme empreint d'un certain narcissisme. La période contemporaine laisse effectivement voir une tendance à l'affaiblissement des formes de solidarité sociale, autant syndicale que citoyenne. En lien avec l'épuisement des idéologies de gauche à la fin des années 1970, cet amoindrissement de l'agir collectif touche de près le mouvement syndical qui peine à mobiliser ses membres.²²⁰ Ceux-ci, comme les membres de la société en général, sont influencés par l'effervescence contemporaine d'un individualisme qui, à plusieurs égards, entrave la constitution d'un sentiment de solidarité élevé.²²¹ Si le néolibéralisme vient déjà freiner l'ardeur du mouvement syndical, ce dernier est tout autant influencé par une tendance à l'abandon des formes de solidarité collective et à l'affirmation forte de l'individualisme.

6.1.2. *Le mouvement syndical québécois entre maintien des acquis et concertation*

La période contemporaine oblige le mouvement syndical québécois à s'engager dans une position défensive, autant pour maintenir ses acquis que pour conserver son influence sur ses membres. Nous avons déjà mentionné que le contexte social est difficile pour le mouvement syndical. Il reste toutefois à expliquer de quelle façon ce dernier entend agir dans ce cadre.

Alors que les centrales syndicales ont été de fortes opposantes au capitalisme dans la première moitié des années 1970, elles abandonnent progressivement cet élan radical et l'appel au socialisme à la faveur d'une dénonciation stricte du

²²⁰ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, op. cit., p.687

²²¹ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, op. cit., p.372

néolibéralisme. On accepte de participer au capitalisme tout en s'opposant à ses dérives et en prônant une intervention de l'État dans la régulation sociale.²²² Les centrales s'intéressent au plein emploi et prennent part aux activités économiques, par exemple avec la création en 1984 du Fonds de solidarité par la FTQ. Dans la même période, on observe une diminution du nombre de conflits syndicaux ainsi qu'une baisse du taux de syndicalisation au Québec.²²³

Contre le syndicalisme de combat des périodes précédentes, le mouvement syndical québécois entend entretenir des rapports plus consensuels avec les employeurs et les gouvernements. On peut définir cette nouvelle approche par la notion de concertation. On préconise désormais le compromis et la collaboration dans le règlement des différents problèmes sociaux. La concertation place dès lors le conflit et la confrontation à la marge de l'action sociale.²²⁴ L'objectif du mouvement syndical est de collaborer avec tous les acteurs sociaux concernés, afin de maintenir les emplois et les acquis. On concentre les efforts à élaborer des objectifs convergents, alors que les syndicats s'intéressent à la rentabilité de l'entreprise et que les employeurs tentent de sensibiliser les travailleurs aux aléas de l'entreprise.²²⁵ Les centrales syndicales renouent aussi avec la participation aux instances politiques, collaboration qui avait fait débat dans la période précédente. Cette situation pousse certains auteurs comme Mona-Josée Gagnon à dire que le syndicat tend à devenir un instrument de l'entreprise plutôt qu'un instrument des syndiqués.²²⁶ Ce constat sévère rend compte de l'état de faiblesse du syndicalisme au Québec qui, en tentant de répondre à ses défis contemporains, tend à diluer son discours et son action.

²²² Jacques Rouillard, « Affaiblissement et concertation (1985-2003) », *op. cit.*, p.226

²²³ *Ibid.*, p.272-279

²²⁴ Jean-Marc Piottre, *op. cit.*, p.198

²²⁵ Paul-André Lapointe, « Identités ouvrières et syndicales, fusion, distanciation et recomposition », *Travail et syndicalisme : Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, PUL, 2007, p.515-525.

²²⁶ Mona-Josée Gagnon, *op. cit.*, p.16

En plus d'évoluer dans une société néolibérale et de défendre ses acquis par une concertation symptôme de son affaiblissement, le mouvement syndical québécois subit aussi les conséquences plus larges d'une baisse de la solidarité syndicale et d'une accentuation de l'individualisme en son sein. Le déclin des préoccupations à portée sociale happe le mouvement syndical, alors qu'il mobilise plus difficilement ses membres et qu'il diminue les appels à l'unité syndicale.²²⁷ Le militantisme des syndiqués en est affecté, eux qui développent progressivement un sentiment d'impuissance, nourri par l'échec de certains conflits dans les années 1970 et 1980. Ce contexte donne l'impulsion nécessaire à l'émancipation d'un individualisme plus prégnant chez les syndiqués. On le remarque d'abord par la tendance à l'individualisation des rapports employeurs-employés. Alors que ces rapports étaient auparavant médiatisés par l'intervention du syndicat, une propension contemporaine laisse voir un retour aux rapports directs entre l'employeur et l'employé.²²⁸ Dans un monde du travail où les emplois ne sont plus acquis, les travailleurs tombent en concurrence les uns avec les autres, alors que chacun souhaite conserver l'essentiel.²²⁹ Parallèlement, la satisfaction au travail et les questions professionnelles prennent de plus en plus de place dans les revendications des syndiqués et des centrales syndicales.²³⁰ On veut s'assurer que les syndiqués travaillent dans des conditions saines, débarrassées de toute forme de discrimination.

Cet environnement favorise l'avènement d'une multitude de revendications particularistes dans le mouvement syndical québécois.²³¹ Chaque travailleur peut réclamer, non seulement que ses conditions de travail soit satisfaisantes – physiquement comme mentalement, mais aussi et surtout qu'il soit respecté en tant que personne, c'est-à-dire dans son identité. Le discours, comme l'action syndicale, œuvre en ce sens alors que les centrales s'opposent à toute forme de discrimination et

²²⁷ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, op. cit., p.55-59

²²⁸ *Ibid.*, p.61

²²⁹ Jean-Marc Potte, op. cit., p.181

²³⁰ *Ibid.*, p.213 et Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, op. cit., p.58

²³¹ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, op. cit., p.60

favorisent le respect des droits et libertés des syndiqués comme de tout individu. Cette tendance se conjugue au développement de nouveaux mouvements sociaux qui déploient un argumentaire particulariste²³². Une fois de plus, force est de constater que le mouvement syndical québécois s'inscrit dans les prédispositions plus larges de la société à laquelle il appartient.

6.2. Analyse des journaux syndicaux de 1995 à 2009

6.2.1. Présentation des journaux de la période

Six journaux ont fait partie de notre analyse du discours de la période contemporaine. *Nouvelles CEQ* est le journal de la CEQ de 1995 jusqu'au changement de nom de la centrale en 2000. À partir de 2001, le journal de la nouvelle CSQ s'appellera *Nouvelles CSQ*. Dans un cas comme dans l'autre, ces journaux adoptent une forme classique, où les nouvelles syndicales de tout acabit se joignent à certaines préoccupations sociales. Si peu d'espace est alloué dans ces pages au compte-rendu de grèves et de conflits, une grande importance est accordée à l'emploi et à l'éducation. Nouvellement apparu, le traitement des problèmes environnementaux, internationaux et de la gestion de la diversité occupe une place certaine dans ces journaux, comme dans les autres de la période d'ailleurs. *Options* est un journal de réflexions publié par la CEQ-CSQ et couvrant l'entièreté de la période. Comme ce n'est pas le journal officiel destiné au grand public, nous n'avons pas retenu un très grand nombre de ses pages.

La CSN publie pour sa part deux journaux de 1995 à 2009. *Nouvelles CSN* paraît de 1995 à 2002, alors que *Perspectives CSN* prend la relève par la suite, de 2003 à 2009. Les deux journaux présentent les mêmes grands traits que ceux de la CEQ-

²³² Louis Maheu, « Les pratiques sociales au Québec : nouveaux mouvements sociaux, mouvement syndical et démocratie », *Travail et syndicalisme : Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, PUL, 2007, p.568.

CSQ. Nous retraçons aussi l'importance accordée à la question de la souveraineté du Québec, surtout au début de la période. La FTQ est la centrale qui conserve le plus de stabilité dans sa publication officielle. Encore une fois, *Le Monde ouvrier* est publié durant toute la période, de manière beaucoup plus régulière, par rapport à la période précédente. *Le Monde ouvrier* ne se distingue pas vraiment des journaux des deux autres centrales, conjuguant l'intérêt pour les questions syndicales au positionnement fréquent dans des débats de société de toutes sortes.

6.2.2. *Le sujet de l'action*

En représentant 26% (2206 références) des références globales au sujet de l'action, notre dernière période les évoque moins. On trouve, en effet, 41% des occurrences relatives à ce thème dans le sous-corpus 1949-1960 et 28% dans le sous-corpus 1970-1975.

Les deux premiers nœuds qui ressortent le plus fortement du sous-corpus sont ceux du *Mouvement* et de *Nous, vous eux*, dont nous avons relevé la présence incontournable dans chacune des périodes. Cela démontre, comme nous aurons l'occasion de le rappeler, que le mouvement syndical n'en est pas un qui est complètement fragmenté et incapable de s'envisager dans l'action. Nous expliquerons plus loin que le syndicalisme reste un acteur collectif de premier plan. Toutefois, bien que ces deux nœuds se retrouvent au haut de notre liste, nous devons ajouter qu'ils sont tout de même beaucoup moins fréquents qu'ils ne l'ont été dans les deux périodes précédentes. Bien qu'usant toujours principalement de qualificatif pour se désigner comme acteur social, le syndicalisme tend à se référer moins clairement à un sujet explicitement défini alors que les références au sujet de l'action sont de plus en plus éclatées. Nous devons, dans notre interprétation de fin de chapitre, être attentifs au manque d'importance relatif qui est accordée à la dénomination des membres du mouvement syndical.

Tableau 14

Fréquence et pourcentage des nœuds référant au sujet de l'action dans la période 1995-2009

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Mouvement, syndicalisme, corporation, organisation, fédération, centrale	374 (17%)
Nous, eux, vous	370 (17%)
Sexe (Femme, fille, madame, homme, gars, monsieur)	263 (12%)
Personne, individu, gens	249 (12%)
Confrère, délégué, dirigeant, officier, affilié, adhérent	179 (8%)
Travailleur, employé, salarié, salariat, personnel	176 (8%)
Particularisation (Handicapé, homosexuel, immigrant, jeune, aîné, retraité, etc.)	165 (7%)

La tendance observée dans la période précédente se confirme, alors que le nœud *Sexe* occupe une fois de plus une place de choix dans le discours syndical. Sur les 263 références, 213 le sont pour désigner les femmes, ce qui est encore plus considérable que pour la période 1970-1975. Le terme « femmes » se retrouve au troisième rang des notions les plus utilisées avec 163 utilisations. La question de l'équité salariale prend une place prépondérante dans le discours syndical contemporain. C'est sur cette question que les références sont les plus nombreuses. Toutefois, nous avons remarqué, en consultant le contexte d'utilisation des références, que les notions renvoient souvent à des formes de discrimination que vivent les femmes, par exemple lorsque l'on se questionne sur l'intégration des immigrantes, alors que l'on prétend

que « pour les femmes, l'expérience [de l'immigration] peut s'avérer plus pénible encore²³³ » que pour les hommes. On discute aussi de l'autonomie de la femme, en réfléchissant sur la précarité d'emplois de celles-ci et sur l'amélioration globale de leur sort.²³⁴ Les références du nœud *Sexe* servent aussi à donner la parole aux homosexuels, notamment par la création à la CSQ du comité des droits des gais et lesbiennes, dans l'objectif de défendre leurs droits.²³⁵

Le nœud *Personne* n'apparaissait pas dans les dix nœuds les plus utilisés des deux dernières périodes. Nous l'avons constitué pour suivre le processus d'individualisation et de neutralisation dans les termes référents au sujet de l'action. Contre des termes plus évocateurs comme « ouvrier » ou « travailleur », les termes « personne », « gens » ou « individu » n'appellent pas autant à l'action et à l'identification. Même le terme « public », que nous avons joint à ce nœud, est plus neutre que celui de « peuple » par exemple. Dans l'ensemble des références, c'est toutefois les notions de « personne », d'« individus » et de « gens » qui sont évoquées le plus souvent. Ce nœud révèle un changement de ton profond dans le discours syndical. On critique le fait que l'on « continue de placer les besoins des entreprises avant ceux des individus²³⁶ », plutôt que d'appeler plus précisément les travailleurs ou les citoyens à prendre conscience de l'exploitation qu'ils subissent de la part des patrons et des gouvernements. À la lecture des contextes d'utilisation des références, le terme « personne » semble souvent vouloir remplacer celui de « travailleur », que le discours syndical des années 1970 à 1975 évoquait aisément. Le terme « personne » se situe dans la liste des dix notions les plus évoquées dans les journaux syndicaux de 1995 à 2009. On constate l'importance de cette notion à la lecture des propos de Réjean Parent, président de la CSQ : « Nous avons prévenu le gouvernement que les services publics et les conditions de travail des *personnes* qui

²³³ CSN, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, no 18, juin 2007, p.16-17.

²³⁴ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, no 76, mars-avril 2008, p.7.

²³⁵ CSQ, *Nouvelles CSQ*, Montréal, CSQ, volume 20, no 1, automne 2008, p.48.

²³⁶ CSN, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, no 24, décembre 2008, p.18-19.

les dispensent ne doivent pas faire les frais de la crise.²³⁷». On peut expliquer l'utilisation soutenue de ce nœud en l'insérant dans une transformation que nous avons décelée d'une période à l'autre, soit dans cette tendance à dénommer le sujet de l'action de manière de moins en moins claire et cohérente.

Les nœuds *Confrère* et *Travailleur* sont les deux suivants. Bien que présents dans le sous-corpus, il est étonnant de constater qu'ils ne le sont pas plus substantiellement. C'est surtout le cas pour le nœud *Travailleur* qui constitue 19% de l'utilisation globale de ce nœud dans l'ensemble du corpus alors que le sous-corpus 1949-1960 représente 36% du recours à la notion de *travailleur* et 45% du sous-corpus 1970-1975. Il s'agit d'une diminution très importante du poids de ces nœuds dans les références au sujet de l'action. Ajoutons qu'aucun des dix termes les plus fréquemment utilisés ne fait officiellement référence aux travailleurs ou aux membres.

Apparaît par la suite le nœud *Particularisation*, qui n'avait jamais auparavant occupé une position aussi cruciale. Nous remarquons une augmentation très marquée de l'utilisation des références particularisantes pour dénommer le sujet de l'action dans le discours contemporain. Le mouvement syndical fait intervenir dans ses pages plusieurs groupes dont il défend les revendications d'égalité, mais aussi leurs appels à la reconnaissance de leurs différences. On réclame la reconnaissance de la participation des jeunes, des handicapés, des homosexuels et des immigrants au monde de l'emploi et à la vie sociale en général. On souhaite éliminer toutes formes de discrimination basées sur ces particularismes, notamment à l'embauche, mais aussi dans la vie quotidienne du travail.²³⁸ La CSQ travaille par exemple à « éliminer les obstacles issus de discrimination directe, indirecte ou systémique qui compromettent la représentation équitable des membres des groupes discriminés dans notre

²³⁷ Nous soulignons. Propos soutenus par Réjean Parent dans CSQ, *Nouvelles CSQ*, Montréal, CSQ, volume 29, no 3, printemps 2009, p.11.

²³⁸ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, no 83, septembre-octobre 2009, p.8.

société²³⁹». On œuvre à une meilleure intégration de ces personnes, en faisant le pari qu'une société qui les intégrera en verra les bénéfiques, entre autres en ce qui concerne la reconnaissance des acquis des immigrants.²⁴⁰ Il est important d'ajouter que pour certains de ces particularismes il s'agit d'une apparition toute nouvelle dans le langage syndical, alors qu'on n'avait aucunement recours aux notions de cet univers dans les périodes précédentes.

En ce qui concerne les autres nœuds, nous constatons une diminution de l'utilisation du nœud *Citoyen* et de *Syndiqué*, ainsi que celle, classique, d'*Ouvrier*. Nous avons cerné cette tendance dans la période 1970-1975, mais celle-ci prend une ampleur nouvelle dans les journaux contemporains. Les références à la classe ouvrière et plus généralement à l'ouvrier sont moins présentes que jamais auparavant dans l'histoire du mouvement syndical québécois. Même l'héritage ouvrier n'est plus aussi régulièrement rappelé. Alors qu'elle prenait une place prépondérante dans les années 1950, la référence ouvrière est de plus en plus laissée dans l'ombre. Pour ce qui est des nœuds de *Citoyen* et de *Syndiqué*, ils ne disparaissent pas du langage syndical, bien que leur usage s'amenuise.

En somme, la représentation du sujet ouvrier dans la période contemporaine est moins explicite qu'auparavant. Sans verser dans un catastrophisme stérile, nous ne pouvons que constater les transformations fondamentales qui ont eu cours dans la référence au sujet de l'action. D'un sujet qui se définissait avant tout comme un ouvrier dans les années 1950, en passant par un sujet défini comme le travailleur appartenant au monde ordinaire dans les années 1970 à 1975, nous faisons face dans la période contemporaine à un sujet qui énonce avec moins d'assurance les traits de son identité. Se représentant toujours en acteur collectif, le mouvement syndical a toutefois de la difficulté à cerner le sujet concret qu'il constitue alors qu'il s'engage dans une représentation de plus en plus éclatée. Il est question d'individus, de gens,

²³⁹ CSQ, *Nouvelles CSQ*, Montréal, CSQ, volume 21, no 7, mars-avril 2001, p.22.

²⁴⁰ CSN, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, no 18, juin 2007, p.16-17.

de personnes, mais moins qu'auparavant de travailleurs, de syndiqués, d'ouvriers. La fragmentation du sujet ouvrier est une cause du brouillage de la référence au sujet de l'action. Nous aurons l'occasion d'y revenir et d'ajouter à cela les résultats des deux analyses qui suivent.

6.2.3. *Les rapports de force*

Les notions référant aux rapports de force accaparent 31% des références globales sur la question. Bien qu'occupant une place légèrement moins importante que dans la période précédente (36%) et que dans la première période (33%), les références aux rapports de force sont assez nombreuses pour nous inciter à mener une analyse poussée.

Les quatre nœuds qui se retrouvent le plus souvent dans le corpus de la période 1995-2009 se sont aussi trouvés dans nos analyses des deux autres périodes. Même en constatant certains changements dans l'utilisation de ces termes, nous ne pouvons faire autrement que de remarquer que le mouvement syndical en est encore un qui se pense dans l'action. L'analyse montre qu'en ce qui concerne le nœud *Lutte*, les notions les plus employées sont celles de « lutte », de « mobilisation » et « d'engagement » et beaucoup moins celles de « révolution », de « désobéissance » et de « combat ». Les termes les plus radicaux se sont donc effacés au profit d'autres qui réfèrent à une action, mais moins musclée. Le syndicalisme continue d'appuyer les luttes contre les inégalités sociales, en référant plus souvent qu'auparavant à l'international.²⁴¹ Plutôt que de lutter contre le capitalisme, on critique sévèrement sa version néolibérale²⁴². On appelle à la mobilisation pour certaines causes, par exemple lors de « la bataille qui s'engage dans le secteur public²⁴³ ». Le discours

²⁴¹ CSN, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, no 1, mars-avril 2003, p.12.

²⁴² CEQ, *Nouvelles CEQ*, Québec, CEQ, volume 19, no 2, janvier-février 1998, p.7.

²⁴³ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, no 84, novembre-décembre 2009, p.3.

syndical fait un plus grand usage du nœud *Problèmes*, ce qui laisse entendre qu'il participe toujours activement à la réflexion portant sur les grandes questions de société. Il le fait même plus que jamais, puisqu'il fait intervenir des groupes qui défendent des causes qui n'étaient pas entendues dans les autres périodes. On utilise par contre moins de termes évoquant directement les conflits syndicaux comme les grèves. Le syndicalisme envisage sa participation sous la forme d'un effort réflexif constant plutôt qu'en appelant à la grève, globalement moins nombreuses dans la période. La tendance du mouvement syndical est à la concertation et à une certaine dépolitisation plutôt qu'à l'affrontement. C'est ce que l'analyse contextuelle du nœud *Participation* nous apprend, bien que ce nœud n'ait pas l'importance à laquelle on aurait pu s'attendre, avec une proportion d'utilisation de 6% (56 références).

Tableau 15

Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux rapports de force dans la période 1995-2009

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Lutte, combat, critique, révolution, bataille, libération, force, action, désobéissance, affrontement, mobilisation, attaque, engagement	217 (22%)
Problèmes, enjeux, changement, mutation, évolution, développement, transformation, problématique	156 (16%)
Droit, devoir	154 (16%)
Grève, conflit, revendication, négociation, lock-out, débrayage	126 (13%)
Mépris, intolérance, harcèlement, discrimination, tolérance, respect	76 (8%)

Le rapport droit/devoir est encore un de ceux dont le discours syndical fait le plus mention. C'est toutefois plus que jamais la question des droits qui prend le devant de la scène²⁴⁴, avec 147 références sur les 154 du nœud. Les grandes catégories d'emploi du terme « droit » sont assez semblables à celles de la période 1970-1975. On continue de défendre le droit des membres à négocier, le droit des travailleurs à se syndiquer, à faire la grève.²⁴⁵ D'un autre côté, les journaux syndicaux font la promotion des droits humains, des droits de l'homme et des droits individuels. La question des droits se joint à la défense d'une société plus juste, moins inégalitaire. Une forme de reconnaissance des droits plus particularisants fait son apparition, entre autres alors que le mouvement syndical remarque et se réjouit que « le droit d'accommodement – et l'obligation qui en découle – est une notion qui fait de plus en plus son chemin dans le droit du travail québécois²⁴⁶ ». La question des droits obéit à la tendance que nous avons observée en étudiant les références au sujet de l'action. Bien que le mouvement syndical perpétue les luttes qui ont toujours été les siennes, il est sensible aux revendications relatives aux droits particularistes.

Le dernier nœud que nous avons recensé dans notre tableau, formé des références aux idées de mépris et de discrimination, se révèle avec force pour la première fois. Tout en étant évoqué dans les journaux des deux premières périodes, il accapare une place plus importante dans le discours contemporain. Ces résultats coïncident avec ceux que nous avons obtenus dans notre analyse des nœuds *Particularisation* et *Droit, devoir*. Nous aurons à mettre ensemble ces trois résultats dans notre interprétation finale. Nous avons examiné l'importance que donne le discours syndical des années 1970 à 1975 à la question de la discrimination. Nous pouvons dorénavant affirmer que cette tendance s'est accentuée avec le temps et qu'elle s'exprime avec beaucoup plus d'importance dans le discours contemporain. Le discours syndical s'efforce de dénoncer les formes de discrimination, de mépris et

²⁴⁴ Jean-François Thuot, *op. cit.*, p.115

²⁴⁵ CEQ, *Nouvelles CEQ*, Québec, CEQ, volume 21, no 2, mars-avril 2000, p.10.

²⁴⁶ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, no 46, janvier-février 2002, p.16.

d'intimidation dont pourraient souffrir les travailleurs, que ce soit de la part d'un employeur ou de la part d'autres travailleurs. Si par exemple « le harcèlement psychologique est aux antipodes de la nécessaire solidarité entre travailleurs et travailleuses dans leur milieu de travail²⁴⁷ », c'est justement dû au fait que ce harcèlement et cette discrimination peuvent avoir lieu entre des travailleurs et non uniquement par la faute d'un employeur. Le harcèlement psychologique fait d'ailleurs partie de ces condamnations nouvelles, alors que l'on s'efforce d'agir avec le gouvernement pour punir ces gestes.²⁴⁸ En somme, au côté des luttes syndicales classiques, nous devons maintenant compter sur un intérêt nouveau pour les questions particularisantes alors qu'on appelle les travailleurs à être vigilants et à ne pas se brimer entre eux.

6.2.4. *Les valeurs éthiques*

Contrairement aux deux dimensions précédentes, les valeurs éthiques sont plus présentes dans le sous-corpus qu'elles ne l'étaient dans les années 1970 à 1975. Avec 358 références, elles n'atteignent cependant pas un niveau très important d'utilisation. En comptant pour 31% des références globales aux valeurs éthiques, le sous-corpus de la période contemporaine réfère de manière assez importante à l'éthique, bien que le sous-corpus 1949-1960 demeure largement dominant relativement à cette dimension.

²⁴⁷ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, no 57, mars-avril 2004, p.10.

²⁴⁸ *Ibid.*

Tableau 16

Fréquence et pourcentage des nœuds référant aux valeurs éthiques dans la période 1995-2009

Mots composant le nœud	Référence / Pourcentage
Équité	67 (19%)
Solidarité, solidaire, fraternité, camaraderie	61 (17%)
Justice, juste	29 (8%)
Égalité, égalitaire, redistribution	25 (7%)

Le nœud *Équité* apparaît dans cette liste pour la première fois. Nous expliquons cette présence par l'importance fondamentale que prend la question de l'équité salariale dans le discours des années 1995 à 2009. Alors que cette notion était complètement absente du discours, elle occupe dans la période présente la première place. Comme elle est presque toujours évoquée dans le cadre du débat sur l'équité salariale, nous pouvons lier ces résultats à ceux obtenus dans le nœud *Sexe* et observer l'importance que prend le discours s'adressant aux femmes dans la période contemporaine.

La solidarité, la justice et l'égalité sont aussi des valeurs que défend le mouvement syndical. Dans le cas de la solidarité et de l'égalité, nous avons constaté que c'est l'utilisation la plus forte du corpus global. Nous pouvons utiliser ces résultats pour rappeler que le mouvement syndical n'a pas abandonné son idéal égalitariste, alors qu'il perpétue une « lutte pour une société basée sur l'équité, la

justice sociale, la redistribution de la richesse et le dialogue social²⁴⁹». L'égalité, qui n'était jamais apparue dans les valeurs les plus évoquées, est plus souvent qu'autrement utilisée pour défendre l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les Québécois et les immigrants, etc. On imagine un monde où « l'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité entre les femmes elles-mêmes et l'égalité entre les peuples seront une véritable réalité²⁵⁰ ». Bien qu'il soit aussi question d'égalité des chances et d'œuvrer à la constitution d'une société plus égalitaire, nous avons constaté que la notion d'égalité est souvent couplée au respect de la diversité.²⁵¹ Pourtant, le nœud *Pluralité* n'apparaît pas souvent dans le discours syndical, tout comme pour les autres périodes, d'ailleurs.

Les nœuds *Démocratie* et *Progrès* suivent de près dans une proportion de 6% (23 références) chacun. Les deux nœuds sont utilisés dans les mêmes contextes qu'auparavant. On continue à promouvoir l'aspect démocratique et progressif du mouvement syndical québécois. Liée à l'intérêt de plus en plus considérable qui est donné à certaines causes nouvelles, la question de l'écologie trouve une niche modeste dans le discours syndical contemporain, mais elle était complètement absente du discours passé.

6.3. Le sujet ouvrier des années 1995 à 2009, une tendance forte à la fragmentation

Contrairement aux deux portraits que nous avons dressés précédemment, il nous sera moins aisé d'envisager la représentation du sujet ouvrier dans la période contemporaine. Alors que l'analyse de contenu nous dessinait un sujet ouvrier aux contours clairs, qu'il se définisse comme un ouvrier luttant pour la reconnaissance de l'institution syndicale, ou comme un travailleur combattant dans des conflits de toutes sortes comme dans la constitution d'un projet de société socialiste, la représentation

²⁴⁹ *Ibid.*, p.1

²⁵⁰ CSN, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, no 16, janvier 2007, p.31.

²⁵¹ FTQ, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, no 28, décembre-janvier 1999, p.6.

du sujet ouvrier contemporain est moins claire. Si le discours syndical perpétue l'héritage lui venant de son histoire, il conçoit aussi le monde d'une manière différente et souvent plus problématique. À notre avis, les tiraillements du mouvement syndical n'auront jamais été aussi cruciaux qu'à notre époque. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais nous souhaitons d'abord présenter un idéal-type de ce sujet.

Le discours syndical se représente moins clairement qu'auparavant le sujet de l'action, ce qui complique la tâche de cerner le sujet ouvrier des années 1995 à 2009. Il en ressort tout de même une dénomination collective référant à l'ensemble du mouvement pris comme un tout. Le sujet ouvrier se présente toujours comme entité collective mais aussi de manière plus diffuse, en tant que réunissant des individus irréductiblement multiples.²⁵² Entre l'appel aux femmes, aux individus et aux personnes, le sujet ouvrier se réfère de moins en moins à un terme fort et unificateur comme celui d'ouvrier ou de travailleur. Ce sujet ouvrier diversifié, nous avons vu qu'il perpétue une action collective dans la société, en luttant autant pour la reconnaissance de l'institution à laquelle il appartient que pour amener la société à une plus grande ouverture à la diversité. En faisant sienne la défense des personnes discriminées, harcelées ou intimidées, le sujet ouvrier propose une nouvelle représentation des rapports sociaux alors qu'il n'est plus tellement question d'opposer un bloc uni à un adversaire défini, mais bien d'appeler ses membres à une éthique rigoureuse du respect de l'autre. Le travailleur auparavant exploité peut aujourd'hui se trouver au banc des accusés. Bien que continuant d'en appeler à une juste redistribution des richesses, le mouvement syndical fait sien un discours d'appel à la reconnaissance de la différence.²⁵³ Il se rapproche de ce qu'un Jean-Claude Michéa appelle la nouvelle gauche et qui ne met plus tant ses efforts sur la question sociale

²⁵² Franck Fischbach, « Axel Honneth et le retour aux sources de la théorie critique : la reconnaissance comme "autre de la justice" », *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, 2003, p.180.

²⁵³ Nancy Fraser, *op. cit.*, p.22-23

que sur des questions de discrimination.²⁵⁴ Cette mutation d'une lutte pour l'égalité à une problématique de discrimination interne au mouvement est bien présente, comme nous le croyions en début de parcours. Il est maintenant clair qu'une frange du mouvement syndical lutte ardemment pour une prise en compte des conditions concrètes d'existence des individus.

En ne présentant pas aussi clairement les contours d'un projet de société, le sujet ouvrier envisage une action plus pragmatique dans laquelle l'objectif est de participer aux différents débats de société. Placé sur la défensive dans un contexte qui n'appelle pas à son épanouissement, le sujet ouvrier semble être plus perméable que jamais à la fragmentation. Sans être la preuve irréfutable d'un sujet complètement fragmenté, le sujet ouvrier contemporain laisse paraître sa difficulté à s'autodéfinir et à s'insérer dans un projet englobant et unificateur. Le mouvement syndical, en favorisant l'émergence d'un sujet ouvrier fragmenté, participe à rendre le contexte social plus difficile à une action collective efficace.

En reprenant l'idée de tiraillement en cette fin de parcours, nous chercherons à synthétiser la trajectoire sociologique que nous avons parcourue. Nous le ferons en rappelant que le mouvement syndical reste un acteur de premier plan et en expliquant les tensions qui l'habitent.

L'analyse de la période 1970 à 1975 a été l'occasion de découvrir le processus de personnalisation et d'individualisation qui travaillait le mouvement syndical de l'époque. Le mouvement syndical contemporain est plus perméable à l'influence de cette individualisation des projets d'émancipation.²⁵⁵ Tirillé entre l'action de certains acteurs qui souhaitent perpétuer et renforcer la forme collective de ses engagements et un autre pan qui œuvre à une plus grande représentation de ses diverses composantes, le mouvement syndical se trouve devant un défi dont l'aboutissement

²⁵⁴ Jean-Claude Michéa, *La double pensée : Retour sur la question libérale*, Paris, Flammarion, 2008, p.57.

²⁵⁵ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 2^{ème} édition, *op. cit.*, p.11

ne nous est pas encore connu. Nous avons néanmoins décelé cette individualisation dans la définition d'un sujet ouvrier diversifié et vulnérable à la fragmentation.

Nous avons identifié une autre tension dans les liens que nous avons découverts entre les résultats des nœuds *Particularisation*, *Droit* et *Mépris*. La question des droits, qui prend une place importante dans le discours syndical, s'expose sous une double facette entre la promotion des droits collectifs et l'appel à la reconnaissance et à la défense des droits individuels. Bobbio circonscrit avec justesse cette nouvelle tendance, en expliquant le « passage graduel, mais toujours plus accentué, vers une détermination plus large des sujets titulaires de droits²⁵⁶ ». Les liens que nous avons retracés entre ces trois nœuds nous ont amené à démontrer l'importance nouvelle d'un discours particularisant dans les journaux syndicaux. Cette tendance n'est toutefois pas unilatérale, alors que le mouvement syndical souhaite conjuguer ces deux aspects. Ce défi est sans doute l'un des plus grands qu'aura eu à relever le syndicalisme alors que cette double volonté qui le porte vers l'action collective et unifiée se conjugue à la promotion de la reconnaissance d'une diversité au sein du mouvement comme au sein de la société en général. Le sujet ouvrier peut-il continuer de se représenter comme figure collective tout en laissant s'affirmer en son sein des tendances qui mènent à sa fragmentation?

En cette ère de valorisation du pluralisme, le mouvement syndical souhaite participer au débat sur la gestion de la diversité, ce qui est tout à son honneur. Notre analyse démontre seulement que cet enjeu soulève des tensions et qu'il fait intervenir plusieurs facteurs qui peuvent s'entrechoquer. La redéfinition actuelle du vivre-ensemble appelle nécessairement à la reconnaissance d'une diversité devenue une réalité incontestable. À notre avis, le mouvement syndical se doit de réinterpréter et de redéfinir le sujet ouvrier, et ce, afin de clarifier sa représentation de lui-même. Un sujet ouvrier cohérent peut plus facilement être mobilisé pour l'action. Notre analyse

²⁵⁶ Norberto Bobbio, *op. cit.*, p.85

nous a permis de découvrir de quelle manière le discours syndical tente d'allier sa facette unifiée et son autre plus diversifiée. Nous avons constaté que pour le moment, le syndicalisme semble avoir de la difficulté à offrir une définition claire du sujet ouvrier contemporain. Cela n'est pas un constat d'échec puisque la tendance peut être renversée. Une prise de conscience pourrait permettre de mieux agencer l'héritage combatif et unificateur à un défi d'ouverture à la diversité.

Nous concluons ce chapitre sur une note plus encourageante. Nous avons été sensible à la conceptualisation théorique qui rend compte d'un syndicalisme de combat à un syndicalisme de concertation. Bien que l'analyse nous pousse à défendre cette transformation fondamentale, il nous apparaît que le mouvement syndical n'a pas été aussi impatient qu'on pourrait le croire à adhérer aux vertus de la concertation. Celui-ci se présente comme un acteur qui intervient sur la place publique dans plusieurs débats sociaux. S'il est évident qu'il s'envisage moins qu'auparavant dans une action militante concrète, il perpétue une action collective qui prouve la force qu'il a de faire valoir le point de vue des travailleurs. Le mouvement syndical ne se définit certes plus comme le porteur d'un syndicalisme de combat²⁵⁷, mais il reste un rempart convaincant et convaincu contre l'impuissance collective et le narcissisme, « une des formes extrêmes de cette recherche autodestructrice de l'identité²⁵⁸ ».

²⁵⁷ Les propos de Claudette Carbonneau dans *Le Devoir* nous le rappellent assez justement. Le décès de Michel Chartrand a été l'occasion pour elle de souligner qu'avec le départ de cet homme, prend fin une époque où le syndicalisme s'inspirait de l'anarcho-syndicalisme. Claudette Carbonneau, « Une figure marquante du XX^e siècle québécois », *Le Devoir*, samedi 17 et dimanche 18 avril 2010, p.12.

²⁵⁸ Alain Touraine, *op. cit.*, p.361

CONCLUSION

LES MUTATIONS DU POLITIQUE SOUS LE PRISME DE LA FRAGMENTATION DU SUJET OUVRIER

*l'histoire se termine un peu plus
dès l'instant où l'on refuse
par paresse d'y donner suite*

– Danny Plourde, *calme aurore*

*Ça ne pourra pas toujours ne pas arriver
Nous entrerons là où nous sommes déjà*

*Car il n'est pas question
de laisser tomber notre espérance*

– Gaston Miron, *Retour à nulle
part*

Le moment est venu de clore cette recherche par un effort de synthèse et d'ouverture. Nous reprendrons d'abord les grandes lignes de notre parcours pour expliciter de quelle manière nous en sommes venu à valider nos hypothèses de départ. Nous aurons à revenir autant sur nos fondements théoriques que sur notre analyse de contenu, afin de démontrer de quelle façon la fragmentation touche la représentation du sujet ouvrier dans le discours du mouvement syndical québécois. Nous pourrions dès lors nous permettre d'élargir brièvement notre analyse en évoquant de quelle manière nous percevons l'influence de la fragmentation dans la compréhension

contemporaine des mutations du politique. En reprenant nos considérations initiales pour le sujet politique national, à la lumière de notre analyse du sujet ouvrier, nous aurons à rendre compte des transformations qui heurtent ces deux types de sujets collectifs. Entre un rapport de plus en plus individualisant et une participation identitaire à la chose politique, nous questionnerons les tendances actuelles en relevant les dangers qu'elles soulèvent pour le devenir des sujets collectifs tant ouvrier que national. Nous terminerons en rappelant une fois de plus que cette recherche souhaite alerter plutôt que de laisser entendre que toute action est inutile. Face à la tendance à la fragmentation du sujet politique national et du sujet ouvrier, nous défendrons l'importance de ceux-ci dans l'action collective.

7.1. Fin de parcours : synthèse et retour sur les hypothèses initiales

En reprenant nos hypothèses de départ, nous reformulerons brièvement l'ensemble de la démarche que nous avons suivie pour en venir à les valider. La question qui est à la source de ce mémoire est la suivante : Quel a été le développement de la représentation du sujet ouvrier dans le discours syndical québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle? Nous avons précisé cette question par la formulation d'une première hypothèse à l'effet qu'un processus de concrétisation avait investi le rapport des acteurs sociaux au politique et que celui-ci débouchait sur une tendance à la fragmentation de la représentation du sujet ouvrier dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Nous définissons cette fragmentation comme la tendance contemporaine à investir le politique de référents identitaires particularistes qui en viennent à miner l'unité du sujet politique.

La deuxième hypothèse est à l'effet que nous avons assisté, dans la même période, au passage d'une lutte contre la domination de classe à un intérêt pour les questions de discrimination, soit d'un affrontement opposant le sujet ouvrier à un adversaire extérieur à un autre qui s'inscrit à l'intérieur même du mouvement

syndical québécois. Ces deux hypothèses, nous les avons validées par une analyse de contenu portant sur des journaux syndicaux. L'analyse du corpus s'organise en fonction de trois dimensions (sujet de l'action, rapports de force, valeurs éthiques).

En nous outillant d'un cadre théorique exposé dans les deux premiers chapitres, nous avons souhaité inscrire notre recherche dans les limites de la méthode hypothético-déductive. Nous avons d'abord voulu expliquer les sources du politique, en nous intéressant aux diverses sources de légitimité et de fondements du lien social dans l'histoire des sociétés. En reprenant un schéma historique qui associe le mythe aux sociétés mythico-culturelles, la religion aux sociétés traditionnelles et le politique aux sociétés modernes, nous avons démontré de quelle manière l'être humain en est venu à organiser son monde dans l'histoire. À la suite de l'organisation extramondaine qui structurait les sociétés prémodernes, le politique est venu inscrire une fracture importante en envisageant une organisation mondaine des affaires humaines. Le projet éthico-politique de la modernité a permis de penser l'action humaine sans une référence transcendante à un ordre divin.

Nous avons pu alors concentrer nos efforts sur une compréhension poussée des caractéristiques de cette société et de son projet. En réfléchissant plus avant sur la société moderne, nous en sommes venu à défendre l'idée voulant que cette société est dans un processus de construction perpétuelle, qui se présente à la pensée autant sous des formes idéal-typiques que concrètes. La société moderne, dès lors envisagée comme fondamentalement mouvante, contenait les germes de la tendance contemporaine à la fragmentation que nous avons étudiés dans la deuxième moitié du XX^e siècle. En constituant un projet éthico-politique qui alliait des normes disciplinaires à des appels soutenus à l'émancipation, la société moderne a inscrit dans son code génétique la source potentielle de sa fragmentation. L'individu, appelé à se réaliser dans un cadre qui lui laisse une marge de manœuvre importante, en vient à envisager sa déliaison du cadre sociétal. Cette aporie de la modernité, jointe à l'aspect émancipateur du projet de société de la modernité, permet à l'individu de se

détacher progressivement de son lien à la société et débouché, à terme, sur la fragmentation de l'unité de la société. Ajoutons à cela que la société moderne s'ouvre comme jamais auparavant au conflit social, pour nous fournir tous les ingrédients nécessaires à une fragmentation à venir. Nous en venons d'ailleurs à poser cette question : La société moderne est-elle en mesure d'assurer la pérennité d'un sujet politique se voulant le représentant de tous? C'est dire comment la logique de fragmentation que nous observons aujourd'hui était inscrite dans les gènes de la société démocratique.

La société moderne se fonde pourtant sur un sujet politique unifié : le peuple de la nation. Nous avons repris les propos de Marcel Gauchet qui le définissait comme « [l']entité collective qui naît de la conjonction de ces libertés inaliénables [individuelles] et qui assure en retour leur parfaite intégrité, grâce à leur parfaite union dans une personne morale jouissant de la pleine possession d'elle-même²⁵⁹ ». En se faisant le porteur du projet politique moderne dans son effectivité historique, le sujet politique national se constitue de manière unifiée et universaliste. Mais, surgiront bientôt des contre-sujets qui viendront revendiquer la reconnaissance de leur identité particulière dans l'espace public. Alors que le sujet politique national souhaitait dépasser les particularismes par une action politique commune qui laissait dans l'ombre les diverses inscriptions concrètes des acteurs, les contre-sujets en appelleront à une diminution de la distance entre une communauté politique abstraite et la communauté empirique. Le sujet politique national se verra en somme critiqué par des acteurs qui se réclameront du projet éthico-politique émancipateur de la modernité.

Nous en venons ensuite à présenter le sujet ouvrier, non seulement comme le premier et le plus important contre-sujet de la modernité, mais encore comme celui qui aura le mieux su synthétiser la perpétuation d'un idéal abstrait et unificateur à une

²⁵⁹ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, op. cit., p.105

représentation politique plus empirique. Nous l'avons défini comme une figure sociale concrète qui représente son action dans des rapports sociaux de classe en promouvant non seulement une ouverture du politique à ses intérêts particuliers, mais aussi un projet de transformation de la société. En investissant la communauté politique nationale, le sujet ouvrier critique la fermeture du sujet politique universaliste aux réalités concrètes. La classe ouvrière lutte pour rendre effectives les promesses d'émancipation que le projet éthico-politique de la modernité contenait et promettait. Ne voulant plus se satisfaire d'une égalité formelle, le sujet ouvrier en appelle à une égalité de fait, inscrite dans un projet de société qui joint l'autonomie ouvrière à une transformation de fond en comble de la société. Il s'appuie dans son action sur l'aspect conflictuel et émancipateur inclus dans le projet de société de la modernité, en accentuant ces traits. C'est cette ouverture première qui permettra l'affirmation subséquente d'une myriade de contre-sujets, eux qui revendiqueront toujours plus la reconnaissance de leur condition particulière.

En démontrant de quelle manière s'est transformée la représentation du sujet ouvrier dans les journaux syndicaux québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle, nous en sommes venu à valider notre hypothèse d'une tendance à la fragmentation de la représentation du sujet ouvrier. Le sujet ouvrier dont nous avons décelé la présence dans le discours syndical des années 1949 à 1960 se présente sous la dénomination ouvrière, en défendant un syndicalisme de combat en plein processus d'institutionnalisation. Tout en donnant une importance certaine à une représentation des différents corps de métiers, le sujet ouvrier de notre première période rassemble sous sa figure les discours et l'action de tous les individus. C'est pourquoi nous l'avons désigné, et ce malgré cette perméabilité relative aux représentations particularisantes, comme un sujet unifié.

La période suivante nous a donné l'occasion de rencontrer un sujet qui perpétue cet héritage, tout en étant plus sensible à la tendance à l'individualisation et à la fragmentation. Le sujet de l'action des années 1970 à 1975 est le peuple travailleur

qui lutte contre un pouvoir politique et des employeurs jugés intransigeants. Par son appel à la radicalité et sa politisation, le sujet de la période 1970-1975 réussit à rallier les acteurs sociaux derrière un projet commun de transformation de la société capitaliste. La représentation nouvelle et importante des femmes et de certains particularismes est en ce sens intimement liée à l'avènement d'une société socialiste. C'est pourquoi nous avons entendu le sujet de cette période comme un sujet hybride, qui allie le radicalisme d'un mouvement syndical uni à une tendance à la fragmentation.

Les années contemporaines ont laissé paraître une plus grande ouverture à la représentation des particularismes. En rendant compte d'un sujet de l'action beaucoup moins bien délimité, le discours contemporain semble avoir plus de difficulté à se représenter un sujet unificateur et cohérent. Le processus d'individualisation et de fragmentation du sujet ouvrier heurte plus que jamais le mouvement syndical des années 1995 à 2009. En plus de paraître moins combatif et plus inspiré par un certain néo-corporatisme²⁶⁰, le mouvement syndical québécois en vient à s'intéresser de plus en plus aux questions de discrimination. Nous assistons donc à une double transformation dans les rapports de force contemporains entre un affaiblissement de la combativité et une accentuation importante de l'intérêt pour la question de la discrimination. Le sujet ouvrier de notre dernière période, bien que toujours inscrit dans une représentation collective de l'action sociale, est heurté par cette tendance à la fragmentation qui le pousse à se définir de manière moins équivoque.

Nous pouvons dès lors prétendre à la validation de nos hypothèses, alors que nous avons pu déceler l'accroissement d'une tendance à l'individualisation et à la fragmentation du sujet ouvrier, d'un sujet unifié dans notre première période, à un sujet beaucoup plus perméable à la fragmentation dans les années 1995 à 2009. La validation de notre deuxième hypothèse vient ajouter à cette découverte. Un

²⁶⁰ Norberto Bobbio, *op. cit.*, p.116-117

mouvement syndical de plus en plus attentif aux questions liées à la discrimination, et ce au détriment de la lutte contre la domination de classe, a de la difficulté à se représenter un sujet unifié et inscrit dans une action combative. Cependant, et nous aurons l'occasion d'y revenir, nous n'avons pas pu, ni non plus souhaité, présenter le sujet ouvrier de la période contemporaine comme étant un sujet complètement et irréversiblement fragmenté.

7.2. La fragmentation du sujet ouvrier inscrite dans les mutations contemporaines du politique

En validant nos deux hypothèses, nous en venons au final à questionner la tendance globale à la fragmentation. Si notre recherche visait à mettre en lumière cette tendance pour le cas précis du sujet ouvrier, la conclusion nous offre l'occasion d'élargir cette perspective en alliant le destin du sujet ouvrier à celui du sujet politique national. Cela nous permettra de nous pencher sur les mutations contemporaines du politique. Nous entendons effectuer une présentation qui saura penser à la fois les tendances lourdes et leur possibilité de dépassement.²⁶¹

Au début de notre travail, nous avons eu à distinguer le sujet politique national du sujet ouvrier. En fin de parcours, il nous semble important de faire un retour sur le premier. C'est que les deux sujets sont heurtés de plein fouet par la tendance à la fragmentation. Le processus d'individualisation et de fragmentation du rapport au politique que nous retrouvons dans la littérature et que nous avons éclairé par notre analyse, est un élément de compréhension fondamental des mutations contemporaines. L'investissement des particularismes identitaires est à cet effet un

²⁶¹ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique*, Montréal, HMH, 1978, p.9-15.

exemple prégnant. Cette propension actuelle au passage de la question des conflits sociaux à l'affirmation de la différence se doit de préoccuper le sociologue²⁶².

Au côté d'une individualisation des rapports sociaux et de la citoyenneté²⁶³, les revendications identitaires transforment le visage de l'action sociale et le rapport des acteurs sociaux au politique. En ce sens, individualisation et fragmentation sont à penser conjointement, alors que le sujet politique, en rendant de plus en plus compte des réalités concrètes, tend conjointement à représenter des intérêts multiples dans le sens d'une individualisation de ceux-ci. Entre ceux qui appellent à la reconnaissance politique des spécificités culturelles²⁶⁴ et ceux qui critiquent l'affirmation des particularismes dans la citoyenneté et l'ethnicisation de la vie politique contemporaine²⁶⁵, nous souhaitons pour notre part questionner l'impact des tendances contemporaines sur le sort du politique et sur la possibilité de faire vivre un sujet collectif porteur d'un projet de bien commun.

Le sujet ouvrier a de tout temps lutté à la fois pour la réalisation du projet politique de la modernité et pour des questions sociales et économiques plus concrètes. Le sujet ouvrier comme le sujet politique national ont toujours fait état, dans leur représentation discursive et leur action concrète, d'un projet de transformation de la société qui impliquait tous les individus dans une perspective universaliste. Nous ne pouvons pas en dire autant de certains acteurs contemporains qui tentent de faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs politiques. Ceux-ci sont de plus en plus enclins au règlement pragmatique des problèmes sociaux, et plus ouverts à l'administration des choses qu'au réel gouvernement de la communauté.²⁶⁶ Plutôt que d'en appeler à une prise en compte globale de leurs revendications, les demandes politico-identitaires oscillent entre un appel au respect de la différence et

²⁶² Alain Touraine, *op. cit.*, p.411

²⁶³ Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.21

²⁶⁴ Amy Gutmann, *op. cit.*, p.16 et Charles Taylor, *Multiculturalisme, op. cit.*, p.55-60

²⁶⁵ Fernand Dumont, *L'anthropologie en l'absence de l'homme, op. cit.*, p.208 et Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.143

²⁶⁶ Jean-Claude Michéa, *op. cit.*, p.39

une intervention utilitariste demandant le concours des législateurs et le recours au droit.²⁶⁷

Le sujet politique contemporain se présente de plus en plus sous la forme d'un cumul d'identités, dans lequel les intérêts communs n'ont d'importance que lorsqu'ils peuvent être assimilés aux revendications des différents groupes.²⁶⁸ Les acteurs sociaux sont en ce sens portés à exiger une intégration au système plutôt qu'à le critiquer de l'extérieur, en luttant par exemple contre les formes de domination de classe.²⁶⁹ En laissant l'intervention des identités plurielles immédiates²⁷⁰ lui bloquer la voie, le sujet politique a de plus en plus de difficulté à offrir une définition cohérente de lui-même. Sans celle-ci, il n'arrive plus aussi bien à mobiliser dans le sens d'une action claire et porteuse. Sans un lieu commun pour discuter du sort de la communauté, la société contemporaine laisse dans un flou inquiétant le sort du politique. Devant un discours qui convie à l'individualisation et à la fragmentation, il faut se demander s'il nous est encore possible d'envisager l'existence d'une figure consistante du collectif?²⁷¹ Il semble que la trajectoire suivie par le sujet politique ait mené à un repli de la subjectivité sur le particulier et à un confinement identitaire plutôt qu'à la constitution d'un projet de vivre-ensemble.²⁷² Cette société, où il devient de plus en plus difficile de reconnaître les raisons communes²⁷³ de notre vivre-ensemble, est psychiquement difficile à supporter pour l'individu, qui a dès lors tendance à se replier sur lui.²⁷⁴ Comme Marcel Gauchet, on doit se demander si la

²⁶⁷ Norberto Bobbio, *op. cit.*, p.86

²⁶⁸ Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop, op. cit.*, p.60 et Norberto Bobbio, *op. cit.*, p.116

²⁶⁹ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, *op. cit.*, p.28-29

²⁷⁰ Michel Freitag, *L'oubli de la société, op. cit.*, p.162

²⁷¹ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie, op. cit.*, p.31-35

²⁷² Michel Freitag, *L'oubli de la société, op. cit.*, p.117. En fait, il semble clair que certains courants de la société s'opposent aux projets politiques à portée universelle, entre autres ceux qu'Ellen Meiksins Wood appelle les postmodernistes. Voir Ellen Meiksins Wood, *L'origine du capitalisme : Une étude approfondie*, Montréal, Lux Éditeur, 2009, p.301.

²⁷³ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1997, p.15.

²⁷⁴ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde, op. cit.*, p.406 et Charles Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1992, p.15-17.

société actuelle ne tend pas à s'enfermer dans un sacre de l'individualité qui abandonne toute vision de l'avenir.²⁷⁵

Les réflexions sur l'aménagement contemporain du vivre-ensemble font état d'un pluralisme de fait qu'il n'est pas question de remettre en cause. En ce sens, il est évident que l'un des défis les plus importants d'un sujet collectif véritable est celui d'offrir une définition englobante de la société et de son projet. Ce sujet, tout en devant être inclusif, doit perpétuer une action collective qui se situe au-dessus des volontés particulières, afin de préserver l'intérêt commun sans verser dans un pluralisme d'indifférence.²⁷⁶ Si la représentation de la société réelle dans les rapports politiques nous semble être devenue un incontournable, nous pensons que le sujet politique se doit de maintenir une représentation de la société globale.²⁷⁷ Il est question de défendre l'existence d'un « sujet politique capable de rassembler sous son auguste figure la dispersion des intérêts émancipatoires²⁷⁸ ». C'est ici que réside, selon nous, l'enjeu fondamental d'une réflexion sur le sujet politique.

C'est d'ailleurs sur ces questions que nous souhaitons clore ce mémoire. Malgré les tendances lourdes que nous avons relevées, il n'est pas futile de réfléchir au dépassement de celles-ci, en rappelant d'abord la nécessité des sujets collectifs. Le sujet politique national est un gardien incontournable de l'identité collective et de la continuité historique de la collectivité.²⁷⁹ Son existence a permis au projet éthico-politique de la modernité de trouver un porte-parole. Sans lui, jamais les grands projets de la nation n'auraient pu trouver d'écho. Il en est de même pour le sujet ouvrier qui a su mobiliser l'agir historique de la classe ouvrière. Notre analyse de contenu nous a mené à défendre l'idée que celui-ci reste un sujet de l'action

²⁷⁵ Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, op. cit., p.18

²⁷⁶ Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, op. cit., p.228

²⁷⁷ Nous reprenons les propos de Jean-François Thuot, qui est beaucoup plus critique que nous sur cette question. Jean-François Thuot, op. cit., p.7

²⁷⁸ Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, op. cit., p.35

²⁷⁹ Dominique Schnapper, op. cit., p.266

fondamental dans notre société. Le mouvement syndical québécois, en se référant à ce sujet, peut appeler à l'intervention active de plusieurs acteurs sociaux.

Les tiraillements que nous avons décelés dans notre analyse nous obligeaient à rendre compte des débats qui existent au sein du mouvement syndical et qui divisent différents pans du mouvement. L'analyse du corpus des années 1995 à 2009 nous engageait dans l'étude de tiraillements entre une vision plus unifiée et combative du sujet ouvrier et une autre qui s'ouvre plus sensiblement à la fragmentation. En somme, l'approche sociologique que nous avons adoptée s'inquiète du sort du sujet ouvrier et se méfie du processus qui accentue progressivement l'individualisation et la fragmentation. Si on ne peut condamner les acteurs sociaux d'agir au sein d'une société qui contient dans ses gènes les risques d'une fragmentation à venir, nous pouvons rappeler que l'acteur moderne est celui qui se transforme lui-même et qu'il a donc la possibilité de renverser la tendance. Si nos efforts se sont dirigés vers une meilleure compréhension des tendances contemporaines et de leurs origines modernes, il nous semble juste d'en appeler maintenant à une transformation de la société « vers un avenir qui est à faire par nous²⁸⁰ », et qui s'enracine dans notre compréhension actuelle des phénomènes.

Le sujet politique national et le sujet ouvrier peuvent être investis d'une volonté nouvelle qui entendrait les appels à l'ouverture à la vie concrète des acteurs tout en concentrant ses efforts sur la constitution d'un projet de société rassembleur porté par un sujet renouvelé. Le projet politique de la modernité, frappé de plein fouet par les tendances contemporaines à l'individualisation et à la fragmentation²⁸¹, doit trouver le moyen de rassembler les acteurs derrière une vision commune du devenir de la collectivité. Ce travail de repolitisation²⁸² ne saurait être rendu possible sans l'intervention d'un sujet collectif qui engloberait les demandes politico-identitaires et

²⁸⁰ Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 248.

²⁸¹ Dominique Schnapper, *op. cit.*, p.269

²⁸² Jacques Beauchemin, *La société des identités*, 1^{ère} édition, *op. cit.*, p.180

freinerait les propensions individualisantes. En fin de parcours, c'est plus que jamais sur le lien indissociable entre sujet et projet que nous dirigeons nos efforts. C'est d'ailleurs dans cette direction que nous souhaitons prolonger notre recherche, afin d'éclairer, non seulement les mutations du politique, mais aussi les nécessaires tentatives de dépassement des tendances à la fragmentation que nous avons relevées. Le sujet politique national et le sujet ouvrier ont toujours été des remparts contre l'impuissance collective et le penchant à l'individualisation du rapport au politique. Leur présence est sans doute plus importante que jamais auparavant.

ANNEXE A

Tableau 17

Notions associées au sujet de l'action

Sujet de l'action
Catholique, chrétien
Citoyen, peuple, masse, monde ordinaire, gens ordinaires
Confrère, délégué, dirigeant, officier, affilié, adhérent
Mouvement, syndicalisme, corporation, organisation, fédération, centrale, syndicat
Nous, eux, vous
Ouvrier, classe ouvrière, classe laborieuse
Particularisation (Handicapé, homosexuel, immigrant, jeune, aîné, retraité, etc.)
Patron, boss, employeur, possédant, dirigeant, chef
Personne, individu, gens
Professionnel (Éducateur, instituteur, professionnel, etc.)
Prolétaire, prolétariat, bourgeois, bourgeoisie, camarade
Québécois, canadien-français, canadien

Sexe (Femme, fille, madame, homme, gars, monsieur, etc.)
Syndiqué, membre, militant, gréviste
Travailleur, employé, salarié, salariat, personnel

Tableau 18

Notions associées aux rapports de force

Rapports de force
Adversaire (Honorable, ennemi, adversaire, régime, capitalisme, bourgeoisie, capitaliste, paternalisme, patriarcat)
Droit, devoir
Grève, conflit, revendication, négociation, lock-out, débrayage
Imposer, forcer, obliger, libérer, affronter, engager, braver, lutter, battre
Lutte, combat, critique, révolution, bataille, libération, force, action, désobéissance, affrontement, mobilisation, attaque, engagement
Mépris, intolérance, harcèlement, discrimination, tolérance, respect, xénophobie
Participation, concertation, compromis, médiation, consensus, pragmatisme
Problèmes, enjeux, changement, mutation, évolution, développement, transformation, problématique

Tableau 19

Notions associées aux valeurs éthiques

Valeurs éthiques
Charité, foi, morale, compassion, don, confession, piété, croyance
Démocratie, démocratique
Dignité, fierté, mérite
Écologie, écologique, environnement
Égalité, égalitaire, redistribution, redistribue
Équité
Justice, juste
Liberté
Pacifique, paix
Pluralité, pluralisme, différence, diversité, tolérance
Progrès, progression, évolution
Raison
Solidarité, solidaire, fraternité, camaraderie

ANNEXE B

Tableau 20

Fréquence des notions associées au sujet de l'action dans l'ensemble du corpus

Nom du terme	Fréquence
Nous	1281
Travail	896
Travailleurs	502
Québec	451
Congrès	309
Membres	304
Loi	299
Gouvernement	297
Femmes	278
Politique	261

Tableau 21

Fréquence des notions associées au sujet de l'action, 1949-1960

Nom du terme	Fréquence
Nous	479
Travail	360
Congrès	169
Québec	143
Membres	137
Travailleurs	135
Fédération	126
Province	120
Droit	114
Conseil	113

Tableau 22

Fréquence des notions associées au sujet de l'action, 1970-1975

Nom du terme	Fréquence
Nous	492
Travailleurs	283
Travail	206
Québec	152
CSN	134
Politique	122
Gouvernement	114
Femmes	105
Congrès	103
FTQ	101

Tableau 23

Fréquence des notions associées au sujet de l'action, 1995-2009

Nom du terme	Fréquence
Travail	330
Nous	310
Femmes	163
Québec	156
FTQ	143
Santé	142
Loi	123
Gouvernement	103
Services	99
Personnes	85

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDDT, Hannah, *La crise de la culture : Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 2005, 380 pages.
- ARENDDT, Hannah, *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 195 pages.
- ARENDDT, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2003, 406 pages.
- BALIBAR, Étienne, *Droit de cité*, Paris, PUF, 2002, 218 pages.
- BALIBAR, Étienne et WALLERSTEIN, Immanuel, *Race, nation, classe*, Paris, La Découverte, 1988, 307 pages.
- BARDIN, Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, 291 pages.
- BEAUCHEMIN, Jacques, *La société des identités : Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna Éditions, 2^{ème} édition, 2007, 224 pages.
- BEAUCHEMIN, Jacques, *La société des identités : Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna Éditions, 1^{ère} édition, 2004, 184 pages.
- BEAUCHEMIN, Jacques, *L'histoire en trop : La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB Éditeur, 2002, 210 pages.
- BEAUCHEMIN, Jacques, « La communauté de culture comme fondement du sujet politique chez Fernand Dumont », *Présence et pertinence de Fernand Dumont, Bulletin d'histoire politique*, volume 9, numéro 1, automne 2000, pages 29-39.
- BERGOUNIOUX, Alain et MANIN, Bernard, *La social-démocratie ou le compromis*, Paris, PUF, 1979, 215 pages.

- BOBBIO, Norberto, *Le futur de la démocratie*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, 300 pages.
- BOURQUE, Gilles et BEAUCHEMIN, Jacques, « La société à valeur ajoutée ou la religion pragmatique », *Sociologie et sociétés*, volume 26, numéro 2, 1994, pages 33-56.
- BOURQUE, Gilles, DUCHASTEL, Jules et BEAUCHEMIN, Jacques, *La société libérale duplessiste*, Montréal, PUM, 1994, 419 pages.
- BOURQUE, Gilles et DUCHASTEL, Jules, *Restons progressifs et traditionnels*, Montréal, Boréal, 1988, 389 pages.
- CARBONNEAU, Claudette, « Une figure marquante du XX^e siècle québécois », *Le Devoir*, samedi 17 et dimanche 18 avril 2010, page I2.
- CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 2007, 813 pages.
- CASTORIADIS, Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 538 pages.
- CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC, *Nouvelles CEQ*, Québec, CEQ, volume 21, numéro 2, mars-avril 2000, page 10.
- CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC, *Nouvelles CEQ*, Québec, CEQ, volume 19, numéro 2, janvier-février 1998, page 7.
- CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC, *Nouvelles CSQ*, Montréal, CSQ, volume 29, numéro 3, printemps 2009, page 11.
- CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC, *Nouvelles CSQ*, Montréal, CSQ, volume 20, numéro 1, automne 2008, page 48.
- CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC, *Nouvelles CSQ*, Montréal, CSQ, volume 21, numéro 7, mars-avril 2001, page 22.
- CLAVETTE, Suzanne, *Les dessous d'Asbestos : Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, PUL, 2005, 566 pages.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, numéro 24, décembre 2008, pages 18-19.

- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, numéro 18, juin 2007, pages 16-17.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, numéro 16, janvier 2007, page 31.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Perspectives CSN*, Montréal, CSN, numéro 1, mars-avril 2003, page 12.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Le Travail*, Montréal, CSN, volume 50, numéro 7, mars-avril 1975, page 6.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Le Travail*, Montréal, CSN, volume 48, numéro 3, mars 1972, page 1.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Le Travail*, Montréal, CSN, édition post-congrès, 1972, page 25.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Le Travail*, Montréal, CSN, numéro 9, septembre 1970, page 1.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Le Travail*, Montréal, CSN, volume 46, numéro 13, octobre 1970, page 1.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, CSN, 1971, 110 pages.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX et CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec : 150 ans de luttes*, Montréal, coédition CSN et CEQ, 1984, 328 pages.
- CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA, *Le Travail*, Ottawa, CTCC, volume 35, numéro 12, 12 juin 1959, page 5.
- CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA, *Le Travail*, Montréal, CTCC, volume 29, numéro 44, 20 novembre 1953, page 1.
- CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA, *Le Travail*, Montréal, CTCC, volume 29, numéro 12, 32 août 1952, page 4.
- CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA, *Le Travail*, Montréal, CTCC, volume 26, numéro 21, 10 novembre 1950, page 3.

- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, *Action pédagogique*, Québec, CEQ, numéro 18, juin 1971, page 1.
- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, *L'école au service de la classe dominante*, Québec, CEQ, 1972, 41 pages.
- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 3, numéro 2, décembre-janvier 1975, page 31.
- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 2, numéro 4, janvier 1974, page 6.
- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 2, numéro 2, octobre 1973, page 4.
- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, *Ligne directe*, Québec, CEQ, volume 1, numéro 2, février 1973, page 4.
- CORPORATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, *L'enseignement*, Québec, CIC, volume 11, numéro 9, février 1959, page 1.
- CORPORATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, *L'enseignement*, Québec, CIC, volume 6, numéro 10, février 1954, page 2.
- CORPORATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, *L'Enseignement*, Montréal, CIC, volume 4, numéro 7, août 1950, page 8.
- CORPORATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, *L'enseignement*, Montréal, CIC, volume 3, numéro 3, avril 1949, page 5.
- DESCHENAUX, Frédéric, *Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7*, Trois-Rivières, Association pour la recherche qualitative, 2007, 32 pages.
- DIONNE, Bernard, *Le syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 1991, 126 pages.
- DONZELOT, Jacques, *L'invention du social : Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, 1984, 263 pages.

- DUMONT, Fernand, *Le lieu de l'homme : La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2005, 274 pages.
- DUMONT, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1997, 261 pages.
- DUMONT, Fernand, *Le sort de la culture*, Montréal, TYPO, 1995, 381 pages.
- DUMONT, Fernand, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, PUF, 1981, 369 pages.
- DUMONT, Fernand, *Les idéologies*, Paris, PUF, 1974, 183 pages.
- DUMONT, Louis, *Essais sur l'individualisme : Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 310 pages.
- FARRUGIA, Francis, *Archéologie du pacte social. Des fondements éthiques et sociopolitiques de la société moderne*, Paris, L'Harmattan, 1994, 282 pages.
- FECTEAU, Jean-Marie, *Régulation sociale et transition au capitalisme. Jalons théoriques et méthodologiques pour une analyse du 19^e siècle canadien*, Québec, PARC, 1986, 74 pages.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *L'État, rouage de notre exploitation*, Montréal, FTQ, 1971, 141 pages.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, numéro 84, novembre-décembre 2009, page 3.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, numéro 83, septembre-octobre 2009, page 8.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, numéro 76, mars-avril 2008, page 7.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, numéro 57, mars-avril 2004, pages 1 et 10.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, numéro 46, janvier-février 2002, page 16.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, numéro 28, décembre-janvier 1999, page 6.

- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, avril 1975, page 9.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, novembre 74, pages 12-13.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, septembre 1974, pages 7.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, avril 1974, pages 4-5.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, janvier 1974, page 2.
- FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FTQ, volume 43, numéro 11, novembre 1958, page 2.
- FÉDÉRATION PROVINCIALE DU TRAVAIL DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 40, numéros 6-7, juin-juillet 1955, page 2.
- FÉDÉRATION PROVINCIALE DU TRAVAIL DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 36, numéro 7, juillet 1951, page 1.
- FÉDÉRATION PROVINCIALE DU TRAVAIL DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 34, numéro 5, mai 1949, page 1.
- FÉDÉRATION PROVINCIALE DU TRAVAIL DU QUÉBEC, *Le Monde ouvrier*, Montréal, FPTQ, volume 34, numéro 1, janvier 1949, page 4.
- FILION, Jean-François, *Sociologie dialectique : Introduction à l'œuvre de Michel Freitag*, Québec, Éditions Nota Bene, 2006, 333 pages.
- FRASER, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale? : Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, 2005, 176 pages.
- FREITAG, Michel, *L'impasse de la globalisation : Une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*, Montréal, Écosociété, 2008, 415 pages.
- FREITAG, Michel, *L'oubli de la société : Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, PUL, 2002, 433 pages.

- FREITAG, Michel, « La dissolution postmoderne de la référence transcendante », *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 33, 1999, pages 181-217.
- FREITAG, Michel, « L'éclatement du social ou oubli de la société? », *Société*, numéro 3, 1988, pages 9-25.
- FREITAG, Michel, *Dialectique et société, tome 1 : Introduction à une théorie générale du Symbolique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 296 pages.
- FREITAG, Michel, *Dialectique et société, tome 2 : Culture, pouvoir, contrôle*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 443 pages.
- GADAMER, Hans-Georg, *Vérité et méthode*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 533 pages.
- GAGNÉ, Gilles et WARREN, Jean-Philippe, *Sociologie et valeurs*, Montréal, PUM, 2003, 393 pages.
- GAGNON, Mona-Josée, « La "modernisation" du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative », *Sociologie et sociétés*, volume 30, numéro 2, 1998, édition électronique, <http://id.erudit.org/iderudit/001277ar>.
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie : La révolution moderne*, Paris, Gallimard, 2007, 206 pages.
- GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde : Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985, 457 pages.
- GAUTHIER, Benoît, (sous la direction de), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Québec, PUQ, 2006, 619 pages.
- HARVEY, Fernand, *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, 330 pages.
- HOBBSAWM, Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992, 371 pages.
- LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec 1896 à 1960, tome 4*, Sillery, Septentrion, 1997, 411 pages.
- LEFORT, Claude, *Essais sur le politique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 331 pages.

- LERAY, Christian, *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : La méthode Morin-Chartier*, Québec, PUQ, 2008, 180 pages.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT, François RICARD, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1989, 834 pages.
- MANENT, Pierre, *Cours familial de philosophie politique*, Paris, Fayard, 2001, 346 pages.
- MEIKSINS WOOD, Ellen, *L'origine du capitalisme : Une étude approfondie*, Montréal, Lux Éditeur, 2009, 313 pages.
- MICHÉA, Jean-Claude, *La double pensée : Retour sur la question libérale*, Paris, Flammarion, 2008, 274 pages.
- PETITCLERC, Martin, « *Nous protégeons l'infortune* ». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2007, 278 pages.
- PIOTTE, Jean-Marc, *Du combat au partenariat : Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions Nota Bene, 1998, 272 pages.
- POLANYI, Karl, *La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, 419 pages.
- RENAULT, Emmanuel et SINTOMER, Yves, (dir.), *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, 2003, 280 pages.
- RIOUX, Marcel, *La question du Québec*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1987, 273 pages.
- RIOUX, Marcel, *Essai de sociologie critique*, Montréal, HMH, 1978, 182 pages.
- RIOUX, Marcel et DOFNY, Jacques, « Les classes sociales au Canada français », *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, pages 315-324.
- ROUILLARD, Jacques, *L'expérience syndicale au Québec : Ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, 385 pages.
- ROUILLARD, Jacques, « Affaiblissement et concertation (1985-2003) », *Le syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 2004, pages 215-279.

- ROUILLARD, Jacques, « La grève de l'amiante de 1949 et le projet de réforme de l'entreprise », *Labour/Le Travail*, volume 46, automne 2000, pages 307-342.
- ROUILLARD, Jacques, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, 535 pages.
- ROUILLARD, Jacques, *Histoire de la CSN (1921-1981)*, Montmagny, CSN et Boréal Express, 1981, 335 pages.
- SCHNAPPER, Dominique, *La communauté des citoyens : Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994, 320 pages.
- TASSIN, Étienne, *Un monde commun. Pour une cosmo-politique des conflits*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, 303 pages.
- TAYLOR, Charles, *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 1994, 144 pages.
- TAYLOR, Charles, *Grandeur et misère de la modernité*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1992, 150 pages.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, *Critique de l'américanité : Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005, 386 pages.
- THUOT, Jean-François, *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Québec, Éditions Nota Bene, 1998, 211 pages.
- THWAITES, James D., (sous la direction de), *Travail et syndicalisme : Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 700 pages.
- TOURAINÉ, Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, 510 pages.
- TREMBLAY, Louis-Marie, *Le syndicalisme québécois : Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. 1940-1970*, Montmagny, PUM, 1972, 286 pages.
- TRUDEAU, Pierre-Elliott, (sous la direction de), *La grève de l'amiante : Une étape de la révolution industrielle au Québec*, Montréal, Cité libre, 1956, 430 pages.